



MUNICIPAL
Gazette
 MUNICIPALE
 DE—OF
Montreal

Cinquième année No 17
 Fifth year

25 Mai 1908
 May

Les abonnements sont reçus chez
Le Trésorier de la Ville de Montreal,
 Hôtel de Ville

Les autres communications doivent
 être adressées au directeur de
"LA GAZETTE MUNICIPALE"
 Hôtel de Ville

Forward subscriptions to
The City Treasurer of Montreal
 City Hall

All other communications should be
 addressed to the managing-editor of
"The Municipal Gazette"
 City Hall

TELEPHONE: MAIN 4240

Parait le lundi matin
 Published every Monday
 morning
Abonnements \$2 par an
Subscriptions \$2 a year
 Payables d'avance
 Payable in advance

Organe officiel de la Corporation
 de la Ville de Montréal Official organ of the Corporation
 of the City of Montreal
CANADA

OPINIONS LEGALES

Les Commissions permanentes et leurs pouvoirs

DÉPARTEMENT EN LOI.

Montréal, 1er mai 1908.

Au Président et aux Membres de la Commission des Finances.

Messieurs,

A une assemblée de votre Commission, tenue le 27 mars dernier, les avocats de la Cité ont été requis de donner leur opinion, par écrit, sur une série de questions formulées dans les termes suivants:

Question A.

Les Commissions permanentes sont-elles nommées pour surveiller l'administration des différents départements municipaux pour lesquels ces Commissions sont nommées respectivement?

Oui. *Réponse*

Question B.

Est-ce que le pourvoyeur dûment nommé d'un département d'après la nature des devoirs de sa charge et avec l'autorisation de la Commission dont il relève, a le droit, au nom de la Corporation, sous la restriction mentionnée dans l'art. 554 de la charte, ainsi que dans les règles 107 et 108 des règles du Conseil, d'acheter les matériaux et marchandises dont son département peut avoir besoin, sauf à faire examiner et approuver les comptes par lui faits, à la plus prochaine assemblée de ladite Commission?

Non. *Réponse*

Question C.

Est-ce que, pour les fins de l'administration d'un département dont une Commission permanente a la surveillance, cette Commission a le droit d'autoriser le chef de ce même département, ou tout autre employé municipal, à faire, au nom de la Corporation, les achats de matériaux ou de marchandises dont la nécessité, dans ce département, peut être d'occurrence journalière, pourvu que le montant de ces achats ne dépasse pas \$1,000 et que les achats ne soient pas faits des membres du Conseil ou de maisons de commerce ou d'aucun associé d'une maison de commerce dont l'un des membres a un siège dans le Conseil?

Réponse

Non; tout achat de matériaux ou de marchandises doit, au préalable, être autorisé par la Commission, et les conditions d'achat être déterminées de la même manière.

Nous avons l'honneur d'être, Messieurs, vos humbles et obéissants serviteurs.

L.-J. ETHIER,
 Procureur et Avocat en chef de la Cité,
 (Pour les Avocats de la Cité).

LEGAL OPINIONS.

Permanent Committees and their Powers

LAW DEPARTEMENT.

Montreal, 1st of May 1908.

To the Chairman and Members of the Finance Committee.

Gentlemen,

At a meeting of your Committee held the 27th March last, the City attorneys were asked to give their opinion, in writing, to a set of questions put in the following terms.

Question A.

Are permanent Committees appointed to supervise the management of the different civic departments for which the permanent Committees are respectively appointed?

Answer.

Yes.

Question B.

Has the supply officer, duly appointed for a department, according to the nature of the duties of his position and with the authorization of his Committee, the right, on behalf of the Corporation, under the restriction mentioned in art. 544 of the Charter, and in rules 107 and 108 of the Rules of Council, to purchase material and goods which are needed by this department, except to have accounts made by him examined and approved of, at the next meeting of said Committee?

Answer

No.

Question C.

For managing purposes of a department under the supervision of a permanent Committee, has said Committee the right to authorize the chief of the same department, or any other civic employe, to purchase on behalf of the Corporation, material or goods which are of a daily needed in said department, provided the amount of said purchase does not exceed \$1,000 and that it is not brought from a member of Council or from firms or any member of a firm, with one of its members having a seat in the Council?

Answer.

No; any purchase of material or goods must, previously, be authorized by the Committee, and the purchasing conditions must be determined in the same way.

We have the honor to be, gentlemen, your humble and obedient servants,

L. J. ETHIER,
 Counsel and Chief City Attorney,
 (For the City attorneys).

Enlèvement de la neige par la Compagnie de chemin de fer urbain de Montréal.— Procédure à suivre

DÉPARTEMENT EN LOI.

Montréal, 12 mai 1908.

Au Président et aux Membres de la Commission de la Voirie.

Messieurs.

La Compagnie de chemin de fer urbain de Montréal a proposé à la Cité de Montréal de faire un arrangement pour enlever elle-même la neige et la glace dans les rues et voies publiques dans lesquelles elle a mis en opération ses tramways électriques et aux conditions qui pourront être arrêtées entre les parties.

M. Barlow, l'inspecteur de la Cité, a préparé un rapport en conséquence, donnant un projet des clauses et conditions qui pourraient entrer dans ce nouvel arrangement, et votre Commission, par l'entremise de M. le président, désire savoir quelle procédure suivre afin de conclure un contrat final.

Nous avons l'honneur de faire rapport que l'enlèvement de la neige et de la glace dans les rues par la Compagnie entraînerait nécessairement la modification ou le rappel de la section 30 du règlement 210, ainsi que de la clause correspondante dans le contrat qui est intervenu après la passation dudit règlement.

C'est pourquoi nous sommes d'avis que la procédure à suivre pour entrer en arrangement avec ladite Compagnie serait d'adopter, au préalable, un règlement et de passer ensuite un contrat par acte notarié.

Nous avons l'honneur d'être, messieurs, vos humbles et obéissants serviteurs,

L.-J. ETHIER,
Procureur et Avocat en chef de la Cité,
(Pour les Avocats de la Cité).

Travail supplémentaire de certains employés en rapport avec l'enlèvement de la neige

DÉPARTEMENT EN LOI.

Montréal, 15 mai 1908.

Au Président et aux Membres de la Commission des Finances.

Messieurs,

A une assemblée de votre Commission, tenue le 8 du courant, un extrait des minutes de la Commission de la Voirie ayant été soumis et lu, recommandant qu'un montant de \$283 soit payé à certains employés pour surplus de travail en rapport avec l'enlèvement de la neige, il fut résolu de référer la question au trésorier de la Cité et au Département en Loi, afin de constater si ledit montant pouvait être payé légalement et, si oui, si tel montant pouvait être chargé au compte de l'enlèvement de la neige.

Nous avons l'honneur de faire rapport comme suit en réponse à cette demande:

Que, d'après le règlement No. 261, art. 14, il est interdit au contrôleur de la Cité de certifier, dans aucun cas, une demande de rémunération faite par un officier civique en sus de son salaire régulier ou pour travaux supplémentaires en dehors des heures de bureau, ou autrement, à moins que cette dépense imprévue ne soit autorisée par la Commission des Finances.

Dans l'espèce, il appert que les travaux extra remplis par ces employés ont été nécessités d'urgence, non seulement les jours de semaine, mais les dimanches et durant les heures de la nuit, et ne faisaient pas partie des travaux ordinaires de ces officiers civiques.

Nous sommes en conséquence d'avis que votre Commission a discrétion pour autoriser le paiement de la rémunération supplémentaire dont demande a été faite par M. Stanton et autres employés dont les noms apparaissent aux comptes annexés à la recommandation de la Commission de la Voirie, et ce, nonobstant toute règle ou résolution à ce contraire.

Removing of Snow by the Montreal Street Ry. Co. — How to proceed.

LAW DEPARTMENT,

Montreal, May 12th, 1908.

To the Chairman and Members of the Road Committee.

Gentlemen,

The Montreal Street Ry. Co., offered the City of Montreal to make an arrangement for the removing of snow and ice from the streets and public thoroughfares where its electric cars are operated, and upon terms and conditions which may be agreed to between the parties.

Mr. Barlow, City surveyor, has prepared a report accordingly giving a draft of clauses and conditions which might be inserted in this new arrangement, and your Committee, through the chairman, desire to know how to proceed in order to conclude a final agreement.

We beg to report that the removal of snow and ice from the streets by the Company, would necessitate the modifying or the repealing of section 30 of by-law 210, as well as of the corresponding clause in the contract which was made after the passing of said by-law.

Therefore, we are of opinion that the mode of proceeding to arrange with the said Company would be to previously adopt, a by-law, and then, afterwards, to pass a contract by a notarial deed.

We have the honor to be, gentlemen, your humble and obedient servants,

L. J. ETHIER,
Counsel and chief City attorney,
(For the City attorneys.)

Extra Work done by Certain Employes in Connection with the Removal of Snow.

LAW DEPARTEMENT.

Montreal, May 15th 1908.

To the Chairman and Members of the Finance Committee.

Gentlemen,

At a meeting of your Committee, held the 8th instant, an extract from the minutes of the Road Committee having been submitted and read, recommending that a sum of \$283 be paid to certain employes for overtime in connection with the removal of snow, it was resolved to refer the matter to the City treasurer and to the Law Department to ascertain if said amount could be legally paid and, if so, could it be charged against the snow removal account.

We beg to report as follows:

That, according to by-law No 261, art. 14, the City controller shall, in no case, certify any application for remuneration made by any civic official, over and above his regular salary, either for extra work outside of office hours or otherwise, unless such unforeseen expenditure be authorized by the Finance Committee.

In this case, it appears that the extra work done by these employes was urgent, not only on week days, but on Sundays and during night hours, and did not form part of the ordinary duties of the said civic officials.

Therefore, we are of opinion that your Committee has the right to authorize the payment of the supplementary remuneration asked by Mr. Stanton and other employes whose names appear in the accounts annexed to the Road Committee's recommendation, notwithstanding all rules or resolutions to the contrary,

Notre présent rapport s'applique également à deux réclamations identiques de \$26.40 et \$44.55 pour rémunération supplémentaire réclamée par deux autres officiers civils, MM. J.-P. Ricard et H. Butler respectivement, mentionnés dans la résolution de votre Commission en date du 8 mai courant, et dont les comptes ont été transmis au trésorier de la Cité.

Nous avons l'honneur d'être, messieurs, vos humbles et obéissants serviteurs,

L.-J. ETHIER,
Procureur et Avocat en chef de la Cité.
(Pour les avocats de la Cité).

Our present report equally applies to two similar claims of \$26.40 and \$44.55 for additional pay claimed by two other civic officials, Messrs. J. P. Ricard and H. Butler respectively, mentioned in your Committee's resolution dated the 8th of May inst., and whose accounts were sent to the City treasurer.

We have the honor to be, gentlemen, your humble and obedient servants,

L. J. ETHIER,
Counsel and Chief City Attorney,
(For the City attorneys).

Permission à la Commission du Port de poser une conduite d'eau sur la jetée Bickerkike

DEPARTEMENT EN LOI.

Montréal, 19 mai 1908.

Au Président et aux Membres de la Commission de l'Aqueduc.

Messieurs,

Le 7 mai courant, M. Georges Stephens, président des Commissaires du Port de Montréal, a adressé au président de votre Commission une lettre demandant la permission de relier une conduite d'eau de 12 pouces, de la jetée Bickerdike, à la Pointe du Moulin à Vent, aux bornes-fontaines de la Cité pour permettre d'y placer des boyaux pour des fins de protection contre le feu et pour fournir l'eau aux abreuvoirs sur les quais, et pour d'autres objets.

Cette lettre nous est référée pour réponse:

Nous avons l'honneur de faire rapport à votre Commission que cette question a déjà fait l'objet d'études de la part des avocats de la Cité et de plusieurs rapports des officiers de votre département. Des correspondances ont également été échangées entre le Département en Loi et le trésorier de la Cité, afin d'avoir les renseignements nécessaires au sujet du service d'eau de la Cité sur les quais de la Commission du Port.

Par un rapport de l'inspecteur T.-A. Veary, adressé au surintendant de l'Aqueduc, il est constaté que la Cité fournit une quantité d'eau considérable, s'élevant en total à 277,724 gallons d'eau par 24 heures, à divers endroits situés le long des quais, de la Pointe du Moulin à Vent à la municipalité de Maisonneuve, sans compter la consommation pour le service d'arrosage des routes sur les quais, et cela gratuitement.

Il ressort de la correspondance du trésorier de la Cité, en date des 22 et 23 avril dernier, que ses livres démontrent qu'aucune charge n'a jamais été faite pour la distribution de l'eau sur les quais de la Commission du Port, et qu'il n'existe, à la connaissance du trésorier, aucun arrangement ou contrat entre les Commissaires du Port et la Cité de Montréal couvrant telle exemption. Il résulte de ce même rapport que, dans le cas de l'élevateur à grains sur les quais, le prix de l'eau est chargé aux Commissaires au moyen d'un compteur qui a été placé à la demande de ces derniers, à la date du 25 septembre 1904; ce même rapport informe les avocats de la Cité que, sur toutes les autres bâtisses du Gouvernement dans la Cité de Montréal et les bâtisses occupées par les Commissaires pour bureaux ou emmagasinage, le prix de l'eau est chargé aux Commissaires sur la valeur cotisée du loyer.

D'après ces informations, nous sommes d'opinion que la demande contenue dans la lettre du président de la Commission du Port, à l'effet de relier une conduite d'eau de douze pouces au service d'eau de la Cité pour les fins d'approvisionnement d'eau sur les quais de la Commission du Port à l'endroit mentionné dans la lettre du président, peut être accordée, mais cet approvisionnement devra être contrôlé par la Cité de manière à empêcher le gaspillage de l'eau. Et, comme le prix de cette eau ne peut être chargé sur la valeur cotisée du loyer pour les différents objets mentionnés dans la lettre du président et que sa consommation par la Commission du Port ne peut être fournie gratuitement par la Cité, un arrangement devra intervenir entre ladite Commission et la Cité pour établir à quel prix et dans quelles conditions cet approvisionne-

Permission given to the Harbour Commissioners to lay a Water Main on the Bickerdike Pier.

LAW DEPARTEMENT.

Montreal, May 19th, 1908.

To the Chairman and Members of the Water Committee.

Gentlemen:

The 7th of May instant, Mr. George Stephens, chairman of the Harbour Commissioners of Montreal, sent to the chairman of your Committee a letter, asking permission to connect a 12" water pipe, from the Bickerdike pier to the Wind Mill Point, with the City's hydrants, so as to place hose for fire protection and to supply water to the horse-troughs on the wharves, and for other purposes.

This letter was referred to us for a reply:

We beg to reply that this question has already been the object of study by the City attorneys, and of several reports by officials of your department and of the City treasurer, so as to get the necessary information anent the City's water service on the wharves of the Harbour Commission.

In a report from inspector T.-A. Veary, addressed to the Water superintendent, it was stated that the City supplied a very large quantity of water, aggregating 277,724 gallons of water per 24 hours, to different places situated along the wharves, from the Wind Mill Point to the municipality of Maisonneuve, without taking into account the quantity spent for the sprinkling of routes on the wharves, and the whole was given gratuitously.

From the correspondence of the City treasurer, dated the 22nd and 23rd April last, it appears, and the books show that no charge has ever been made for the distribution of water on the wharves of the Harbour Commission, and that there exists, to the City treasurer's knowledge, no agreement or contract between the Harbour Commission and the City covering such exemption.

In the same report it is shown that, in the case of the grain elevator situated on the wharves, the price for water is charged to the Commissioner's by means of a meter placed at the request of said Commissioners, dated the 25th of September 1904; the same report informed the City attorneys that in all the other Government buildings in the City of Montreal, and in buildings occupied by the Commissioners as offices or stores, the price of water is charged to the Commissioners on the assessed value of rent.

According to said information, we are of opinion that the demand contained in the letter of the chairman of the Harbour Commissioners, to connect a twelve inch water pipe to the City's water service for the purpose of supplying water on the wharves belonging to the Harbour Commission, at the place mentioned in the chairman's letter, can be granted, but this supply should be controlled by the City so as to prevent waste of water. And, as the price for said water could not be charged on the assessed value of rent, for the different objects mentioned in the chairman's letter, and that the water used by the Harbour Commissioners cannot be supplied gratuitously by the City, an arrangement could be made between the said Commission and the City to establish at what price and

ment d'eau pourra être fait sur les quais de la Commission du Port.

Nous avons l'honneur d'être, messieurs, vos humbles et obéissants serviteurs.

L.-J. ETHIER,
Procureur et Avocat en chef de la Cité,
(Pour les Avocats de la Cité).

upon what conditions, the said water supply could be made on the wharves belonging to the Harbour Commission.

We have the honor to be, gentlemen, your most humble and obedient servants,

L. J. ETHIER,
Counsel and chief City attorney,
(For the City attorneys.)

DELIBERATIONS

COMMISSION DES INCENDIES ET DE L'ECLAIRAGE

Compte rendu de l'assemblée du 8 avril

Sont présents: MM. les échevins Yates, président, Mercier, Gallery, David, Séguin, Robillard et Laviolette.

1.—M. l'échevin L'Espérance, président de la Commission de l'Hôtel de Ville, se présente devant la Commission et demande que les relevés des permis de construction soient fournis par le service de l'inspection des Edifices à la *Gazette Municipale* pour publication.

M. l'échevin Laviolette propose, et il est

Résolu: De prier M. le président de désigner un employé du service de l'inspection des Edifices qui sera chargé de préparer et de livrer ces relevés à la *Gazette Municipale*, et que l'inspecteur des Edifices soit prié de préparer un rapport à cet effet pour la prochaine assemblée.

2.—Soumis et lu un rapport de M. A.-F. Dunlop, architecte, au sujet de la construction de la caserne No 5, déclarant que les contrats sont pratiquement exécutés sauf quelques exceptions, savoir:

Travaux de maçonnerie: Tirer les joints des murs, surtout en dehors, et en retoucher plusieurs parties.

Travaux en briques: Jointoiment et réparations à l'extérieur et à l'intérieur.

Charpenterie: Plusieurs item non terminés.

Toiture: Réparations au toit, etc.

Plomberie: Eventail électrique et moteur, calorifères, et le fini en général.

Plomberie: Eventail électrique et moteur, tuyaux roulés et le fini en général.

Travaux d'architecture en fer: Non terminés. Plusieurs item encore à exécuter.

Travaux en marbre: Plusieurs petits item, des marches aux escaliers de derrière et des seuils.

Pose de fils électriques: L'essai n'en a pas encore été fait, le raccordement de la "Montreal Light, Heat & Power Co." n'ayant pas encore été effectué.

Est soulevée la question des travaux supplémentaires (extras) de MM. A. Julien et J. Graham, pour délai ayant causé l'augmentation du coût des matériaux et des gages à cause du travail supplémentaire (extra).

On en arrive à la conclusion que la question devrait être décidée par les avocats de la Ville; que ce ne sont pas des travaux supplémentaires qui ont été exécutés à cet édifice, et que ces travaux ne pouvaient être ordonnés que par la Commission; déclarant aussi que M. Dunlop serait bien aise de rencontrer la Commission et de lui faire visiter la caserne à la date qu'elle fixerait, afin de pouvoir lui fournir de plus amples explications.

Sur proposition de M. l'échevin Gallery, il est

Résolu: De notifier les entrepreneurs que si leurs travaux ne sont pas terminés pour le 25 du courant, l'archi-

FIRE AND LIGHT COMMITTEE

Report of meeting held the 8th of April.

Present: Ald. Yates, chairman, Mercier, Gallery, David, Séguin, Robillard and Laviolette.

1.—Ald. L'Espérance, chairman of the City Hall Committee, appeared before the Committee and asked that statistics of building permits be supplied by the Building Department, to the *Municipal Gazette* for publication.

Ald. Laviolette moved, and it was

Resolved: That the chairman be requested to appoint an employee, of the Building Department, to prepare and give said reports to the *Municipal Gazette*, and that the Building inspector be instructed to submit a report on the matter for next meeting.

2.—Submitted and read a report from Mr. A. F. Dunlop, architect, for the construction of the new No. 5 fire station, stating that the contracts were, with the following few exceptions, practically finished:

Mason work. Jointing of basement walls, outside especially, and several parts to be touched up.

Bricklaying. Jointing and repairing, outside and inside.

Carpentering. Several items not yet completed.

Roofing. Repairs to roof, etc.

Painting. To complete vestibules and front doors, and general finishing up.

Plumbing. Electric fan and motor, coils and general finishing up.

Architectural Iron works. Not yet completed; several items to be done.

Marble work. Several small items. Steps to back stairs, and saddles to three doors.

Electric wiring. Testing yet to be done, waiting for connection from Montreal Light Heat & Power Co.

The matter of Mr. A. Julien's, and Mr. W. J. Graham's extra accounts for delay, causing extra cost of material and extra pay to workmen, was discussed. The decision was that the matter should be decided by the attorneys; that it was not extra work done on the building; this work could only have been ordered by the Committee; also stating that Mr. Dunlop would be pleased to meet the Committee and go over the building any time they may appoint, in order to further explain the matter.

On motion of Ald. Gallery, it was

Resolved: To notify the contractors of No. 5 fire station, that if their respective contracts are not completed by the 25th instant, the architect will be authorized to

tecte sera autorisé à faire exécuter les travaux et fera terminer les contrats à leurs frais et dépens.

3.—A la suggestion de M. le président, il est

Résolu: Que les membres de la Commission rencontrent l'architecte, mercredi, le 13 du courant, à la caserne No 5, pour visiter l'édifice et décider quelles seraient les mesures à prendre pour forcer les entrepreneurs retardataires à terminer leurs travaux.

4.—Soumis un compte de M. Wm.-J. Graham, au sujet de la construction de la caserne No 5.

Question différée jusqu'à ce que les travaux de ladite caserne soient complètement terminés.

5.—A la demande de M. le président, il est

Résolu: De prier la Commission de la Voirie de paver la rue Berthelet en blocs de scorie, depuis la caserne No 5 jusqu'à la rue Bleury, y compris le devant de la caserne.

Il est aussi

Résolu: De prier la Commission de l'Aqueduc d'enlever une borne-fontaine située sur la rue Berthelet, et de la placer plus près de la caserne No 5.

6.—Étant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un extrait des minutes du Conseil renvoyant à cette Commission une proposition de M. l'échevin Dagenais, à l'effet d'adresser au gouvernement provincial une requête pour obtenir des conditions plus favorables pour la fourniture du gaz et de l'électricité,

M. l'échevin Mercier propose, et il est

Résolu: Que la question soit référée au Département en Loi afin de connaître l'opinion des avocats de la Cité sur la question de savoir si le gouvernement de la province de Québec a l'autorité nécessaire pour passer une loi assurant aux citoyens de Montréal des conditions plus favorables de toute compagnie appelée à leur fournir le gaz et l'électricité; soit que cette loi affecte uniquement la Cité de Montréal, soit qu'elle s'applique aux cités et villes de la province de Québec, avec prière de faire rapport dans le plus court délai possible.

7.—Une délégation, composée de MM. Guilbault et Noël, se présente devant la Commission et demande, au nom de la "Canadian Independent Union of Stationary Engineers", qu'une clause soit ajoutée au règlement No. 145 *re* Examen des ingénieurs stationnaires.

Après délibération, il est

Résolu: Que cette requête soit soumise par écrit à la Commission, et que l'inspecteur des Chaudières soit prié de préparer un rapport à ce sujet.

8.—Soumis et lus les rapports suivants du chef-adjoint:

(a) Demandant que le salaire de J. Taylor, contremaître du corps de sauvetage de la caserne No 2, soit augmenté de \$825 à \$875 par année, à partir du 1er janvier 1908.

Résolu: De souscrire au rapport du chef-adjoint, et de présenter au Conseil un rapport recommandant d'accorder la permission d'opérer le virement d'un montant de \$50.00, du crédit affecté aux "gages des pompiers", et de l'appliquer au crédit du "Salaire des Officiers".

(b) *Re* requête de la Commission de la Voirie demandant les bouts de boyaux de caoutchouc qui sont de temps à autre mis de côté.

M. John Thomas, réparateur de boyaux, présente un rapport déclarant qu'il a environ 200 pieds de vieux boyaux qui ne sont d'aucune utilité et qu'on lui a ordonné de livrer au service de la Voirie.

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et déposé aux archives.

(c) *Re* saisie contre le salaire du pompier Joseph Landreville.

Déposé aux archives.

(d) *Re* bornes-fontaines en mauvais état dans les quartiers Saint-Henri et Sainte-Cunégonde.

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et qu'une copie en soit adressée à la "Montreal Water & Power Co.", et que ladite Compagnie soit priée de réparer les bornes-fontaines en question dans le plus court délai possible.

(e) *Re* marchandises qui ont disparu au cours de l'incendie à l'entrepôt Molson.

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et déposé aux archives, et qu'une copie dudit rapport soit adressé au trésorier de la Ville.

have the work done, and, have contracts completed at their own cost and expense.

3.—At the suggestion of the chairman, it was

Resolved: That the members of the Committee meet the architect, on Wednesday, the 13th instant, at No 5 fire station, in order to visit the buildings and decide on the steps to be taken to force the constructors, who are still delaying the completion of their contracts, to finish said works.

4.—An account from Wm. J. Graham, in connection with the construction of No. 5 fire station, was again submitted.

The question was deferred until the completion of the said station.

5.—At the request of the chairman, it was

Resolved: That the Road Committee be requested to pave, with scoria blocks, Berthelet street, from No 5 fire station, (front of station included), to Bleury street.

It was also

Resolved: That the Water Committee be requested to remove a hydrant situated on Berthelet street, and place it nearer to No 5 fire station.

6.—The order of the day being read, to consider an extract from the minutes of the Council, referring to this Committee a motion made by Ald. Dagenais to petition the Provincial Government to obtain better terms for the supply of gas and electricity,

Ald. Mercier moved, and it was

Resolved: That the question be referred to the Law Department for the City attorneys' opinion on the matter, in order to ascertain if the Government of the Province of Quebec has the necessary authority to pass a law assuring to the citizens of Montreal better terms from any Company supplying gas and electricity; and whether this law affects the City of Montreal only, or whether it applies to cities and towns of the Province of Quebec, and that a report be made with as little delay as possible,

7.—A delegation composed of Messrs. Guilbault and Noël appeared before the Committee on behalf of the Canadian Independent Union of Stationary Engineers, and asked that a clause be added to by-law No. 145, *re* stationary engineer's examination.

After deliberation, it was

Resolved: That the request be submitted to the Committee in writing, and that the City Boiler inspector be instructed to prepare a report on the matter.

8.—Submitted and read the following reports from the Deputy Chief of the Fire department:

(a) Asking that the salary of J. Taylor, foreman of the salvage corps of No. 2 fire station, be increased from \$825 to \$875 a year, from the 1st of January 1908.

Resolved: To accede to the deputy chief's report, and that a report be made to Council recommending that permission be granted to vary the sum of \$50.00 from the appropriation of "Firemen's wages," to be applied to the appropriation of "Officers' Salary."

(b) *Re* request of the Road Committee, asking for discarded lengths of hose, which the Fire Department may, from time to time, have to be used in the execution of various works.

Mr. John Thomas, hose repairer, reported that he had about 200 feet of old and useless hose, which was ordered to be delivered to the Road Department.

Resolved: That the report be received and filed of record.

(c) *Re* seizure against fireman Joseph Landreville's salary.

Filed of record.

(d) *Re* defective hydrants in St. Henry and Ste. Cunégonde wards.

Resolved: That the report be received and a copy sent to the Montreal Water & Power Co., and that they be requested, to repair the various hydrants reported, with as little delay as possible.

(e) *Re* goods that have disappeared during the fire at Molson's Warehouse.

(f) *Re* comptes pour services médicaux rendus aux pompiers.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant que ces comptes, au montant de \$63.25, soient payés.

(g) *Re* avis de la Commission d'Hygiène au sujet de l'état sanitaire des casernes Nos 15 et 24, ainsi que de l'hôpital vétérinaire; qu'il en coûtera \$2.00 pour mettre le No 15 en bon état sanitaire; \$5.00 pour le No 24, et que le département a en mains les matériaux requis pour réparer l'hôpital vétérinaire.

Résolu: Que le rapport soit adopté et déposé aux archives.

(h) Demandant d'opérer le virement d'un montant de \$100, du crédit affecté au salaire de l'instructeur, et d'appliquer ce montant au paiement des dépenses de l'instructeur Doolan, à l'occasion d'un voyage qu'il doit entreprendre aux villes américaines afin d'y étudier les méthodes d'exercices de pompiers.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport demandant d'opérer le virement d'un montant de \$100, du crédit affecté au salaire de l'instructeur, et de l'appliquer au paiement de dépenses de voyage de l'instructeur Doolan dans sa visite aux villes américaines.

9.—Soumise une requête de MM. Lalonde & Leblanc, demandant la permission d'ériger un arc temporaire sur le lot No 113 de la rue Windsor, quartier St-Georges.

Renvoyé à l'inspecteur des Edifices avec instruction de demander au requérant de soumettre un plan de l'arc en question.

10.—Soumis un rapport du chef-adjoint du service des Incendies, demandant l'autorisation d'acheter, de MM. Lymburner & Co., au prix de \$34.50, 115 tubes (*seamless*) en acier de 24" de longueur par 1½" de diamètre pour réparer une pompe à vapeur du modèle Clapp & Jones.

Résolu: De souscrire à ce rapport.

Ajournement.

Z.-S. MELOCHE,
Secrétaire.

COMMISSION DE L'INCINERATION

Compte rendu de l'assemblée du 8 mai

Sont présents: MM. les échevins M. Martin, président, David, Roy, Gadbois, L'Espérance et Gallery.

1.—Soumise et lue une lettre de M. Tancrede St-Onge, demandant d'être remboursé de son salaire qu'il a perdu pour cause de maladie contractée durant l'exercice de ses fonctions.

Un certificat du docteur Bélanger accompagne ladite lettre.

Résolu: De lui payer son salaire pour le temps qu'il a perdu.

2.—M. l'échevin Gadbois propose, et il est

Résolu: Que le surintendant soit autorisé à expulser légalement de l'incinérateur les agents de la Compagnie "Beaver Smelting", à laquelle a été retiré le privilège de trier les os, guenilles, papiers, fer de rebut, etc., sur la courroie circulaire.

Ajournement.

J.-A. LEMAY,
Secrétaire.

COMMISSION D'HYGIENE ET DE STATISTIQUES

Compte rendu de l'assemblée du 8 mai

Sont présents: MM. les échevins Dagenais, président, Marin, David, O'Connell, Mount, Lévesque et Gallery.

1.—*Résolu*: D'acquiescer à la requête du "Victorian Order of Nurses", demandant que le salaire de Mlle Sexton, infirmière du service d'inspection des écoles, soit payé à M. A.-M. Crombie, trésorier de l'Ordre.

Resolved: That the report be received and placed on file, and that a copy of said report be sent to the City treasurer.

(f) *Re* accounts for medical attendance to firemen.

Resolved: That a report be made to Council recommending that the accounts to the amount of \$63.25 be paid.

(g) *Re* notices from the Hygiene Committee anent the sanitary condition of 15 and 24 fire stations, and the veterinary hospital; and that it would cost \$2.00, to put No. 15 in good sanitary condition; \$5.00 for No. 24, and that the department has the required materials for the repairs to the Veterinary Hospital.

Resolved: That the report be adopted and placed on file.

(h) Asking that a sum of \$100 be varied from the appropriation of "Salary to instructor" and applied to pay instructor J. Doolan's expenses for a trip to American cities in order to study their methods of fire drill.

Resolved: That a report be made to Council recommending that \$100 be varied from the appropriation of Instructor's salary and applied to pay instructor Doolan's expenses to visit American cities.

9.—Submitted a petition from Messrs. Lalonde & Leblanc for permission to erect a temporary arch on lot No. 113 Windsor street, St. Georges ward.

Referred to the Building inspector, with instructions to request the applicant to submit a plan of said arch.

10.—Submitted a report from the Deputy Chief of the Fire department asking authorization to purchase from Messrs. Lymburner & Co., 115 seamless steel tubes of 24" in length by 1½" in diameter, at \$34.50, in order to repair a Clapp & Jones steam engine.

Resolved: That the report be acceded to.

Adjourned.

Z. S. MELOCHE,
Secretary.

INCINERATION COMMITTEE

Report of meeting held the 8th of May.

Present: Ald. M. Martin, chairman, David, Roy, Gadbois, L'Espérance and Gallery.

1.—Submitted and read a letter from Mr. Tancrede St-Onge, asking that he be reimbursed his salary which he lost on account of illness caught while on duty.

A certificate from Dr. Bélanger accompanied the letter.

Resolved: To pay his salary for the time he lost.

2.—Ald. Gadbois moved, and it was

Resolved: That the superintendent be authorized to legally eject from the incinerator premises the agents of the Beaver Smelting Co., as permission has been withdrawn from this company to pick bones, rags, paper, scrap iron, etc., at the endless chain.

Adjourned.

J. A. LEMAY,
Secretary.

HYGIENE AND STATISTICS COMMITTEE

Report of meeting held the 8th of May.

Present: Ald. Dagenais, chairman, Marin, David, O'Connell, Mount, Lévesque and Gallery.

1.—*Resolved*: To grant the request of the Victorian Order of Nurses, that the salary of Miss Sexton, school inspection nurse, be paid to the treasurer of the Order, Mr. A. M. Crombie.

2.—*Résolu*: Sur les représentations de M. l'échevin Duquette, que des rapports soient présentés au Conseil recommandant que, dans l'intérêt de la santé publique, des égouts soient construits dans les rues suivantes, conformément aux dispositions de l'art. 544, 62 Vict., chap. 58, pourvu que le rapport de l'ingénieur sanitaire soit favorable:

Rue Christophe-Colomb, à partir de l'égout actuel jusqu'à l'orphelinat St-Arsène;

Rue Boyer, depuis l'égout actuel jusque vis-à-vis l'église Notre-Dame-du-Rosaire, rue St-Hubert;

Rue Dufferin, de l'égout actuel jusque vis-à-vis l'orphelinat St-Arsène;

Rue Bélanger, depuis l'égout actuel jusqu'aux limites de la Ville.

3.—Soumise une requête des directeurs du "Brehmer's Rest" pour les cas de tuberculose (Ste-Agathe), qui demandent une subvention.

M. le président déclare qu'il a eu une entrevue à ce sujet avec le docteur A.-J. Richer. Il est allégué, dans cette requête, que la Ville devrait aider cette institution, attendu qu'un certain nombre de pensionnaires viennent de Montréal.

Résolu: Que le secrétaire écrive aux directeurs de cette institution et leur pose les questions suivantes: 1o. Quel est le nombre de malades de Montréal qui se trouvent actuellement dans cet établissement? 2o. Ce que coûte l'entretien de chaque malade? 3o. Qu'est-ce que l'institution demanderait pour le soin de chaque pauvre que la Ville lui enverrait?

4.—*Résolu*: De prier le docteur J.-J. McCarrey de préparer un rapport complet, pour la prochaine assemblée, au sujet du nombre des inspecteurs du service d'inspection des aliments qui ont besoin d'imperméables et de bottes en caoutchouc, et d'inclure dans cette liste le nom de l'inspecteur Côté, du service des maladies contagieuses.

5.—*Résolu*: Vu le rapport de l'ingénieur sanitaire, de présenter au Conseil un rapport recommandant que, dans l'intérêt de la santé publique, un égout public soit construit dans la rue Lenoir, à partir de l'égout actuel jusqu'à une distance de 75 pieds vers le Nord, conformément aux dispositions de l'art. 544, de 62 Vict., chap. 58.

6.—*Résolu*: D'autoriser l'ingénieur sanitaire à acheter deux manomètres à mercure pour éprouver les appareils de plomberie, ainsi que les cadres requis pour les cartes dont on se sert pour l'examen des plombiers.

7.—Soumis un rapport de l'ingénieur sanitaire au sujet des réparations requises aux bains publics, avant qu'ils ne soient ouverts pour la prochaine saison.

8.—*Résolu*: Que l'ingénieur sanitaire soit prié de préparer un estimé de ce que coûteraient les changements à exécuter au toit du bain Gallery.

9.—*Résolu*: Que cette Commission visite les bains publics afin que les membres puissent s'assurer par eux-mêmes que des réparations sont nécessaires.

10.—Soumis un rapport du docteur J.-E. Laberge, au sujet de sa mission à la convention de la "American School Hygiene Association", à Atlantic City, E.U., les 17 et 18 du mois dernier.

Résolu: Que ledit rapport soit reçu, et que des remerciements soient offerts audit officier pour avoir si dignement représenté la Ville à cette convention.

11.—*Résolu*: Que soit reçu le rapport du Médecin Officier de Santé déclarant que la Cour du Recorder n'a accepté que le rapport contre le médecin de famille qui a négligé de rapporter une naissance, et a refusé de recevoir la plainte contre le père de famille ayant commis la même offense, alléguant que, suivant le règlement No 315, le médecin est en premier lieu tenu responsable de la déclaration des naissances; et que le Médecin Officier de Santé soit prié de mettre en force la loi contre les médecins en faute à ce sujet.

Ajournement.

I. J. FLYNN,
Secrétaire.

2.—*Resolved*: That, in view of the representations of Ald. Duquette, reports be made to Council recommending that, in the interests of public health, public sewers be laid in the following streets, in accordance with the provisions of Art. 544, of 62 Vict., chap. 58, provided that the sanitary engineer reports in favor of the same:

Christophe Colomb street, from the present sewer to the St. Arsène Orphanage;

Boyer street, from the present sewer to opposite the Notre-Dame du Rosaire church, St. Hubert street.

Dufferin street, from the present sewer to opposite St. Arsène Orphanage;

Bélanger street, from the present sewer to the City limits.

3.—Submitted a request for a subsidy from the authorities of the Brehmer's Rest for cases of tuberculosis (Ste. Agathe).

The chairman stated that he had an interview with Dr. A. J. Richer, on the subject. It was contended that the City should aid the institution as a number of the inmates came from Montreal.

Resolved: That the secretary write to the said authorities asking them the following questions: 1st. The number of patients from Montreal now in the institution? 2nd. The expense of maintaining each patient? 3rd. What the institution would charge for the care of each poor patient sent to the institution by the City?

4.—*Resolved*: That Dr. J. J. McCarrey make a complete report, for next meeting, concerning the number of inspectors in the Food Inspection department, requiring rain-coats and rubber boots; and that inspector Côté, of the Contagious Diseases department, be included in the list.

5.—*Resolved*: That, in view of the report of the sanitary engineer, a report be made to Council recommending that, in the interests of public health, a public sewer be laid in Lenoir street, from the existing sewer to a distance of 75 feet northwards, in accordance with the provisions of Art. 544 of 62 Vict., chap. 58.

6.—*Resolved*: That the sanitary engineer be authorized to purchase two vacuum gages for testing plumbing apparatus, and the necessary frames for the charts used in connection with the examination of plumbers.

7.—Submitted a report from the sanitary engineer *re* the repairs required to the public baths before their being opened for the coming season.

8.—*Resolved*: That the sanitary engineer prepare an estimate of the cost of altering the roof of the Gallery bath.

9.—*Resolved*: That this Committee visit the public baths in order that the members may personally ascertain, what repairs are required.

10.—Submitted a report from Dr. J. E. Laberge upon his mission to the convention of the "American School Hygiene Association" held, at Atlantic City, U.-S., on the 17th and 18th, ult.

Resolved: That the said report be received, and that the thanks of this Committee be accorded to said officer for the able manner in which he represented the City at the said convention.

11.—*Resolved*: That the report of the Medical Health Officer stating that the Recorder's Court received only the report against the family physician, who failed to report a birth, and declined to receive the one against the father of a family for the same offense, alleging that, according to By-law 315, the physician was held primarily responsible for the reporting of births, be received; and that he be instructed to enforce the law against delinquent physicians in this connection.

Adjourned.

I.-J. FLYNN,
Secretary.

COMMISSION DE LA VOIRIE

Compte rendu de l'assemblée du 12 mai

Sont présents: MM. les échevins Larivière, président, N. Lapointe, Leclaire, O'Connell, Duquette, Bumbray et Ward.

1.—M. le président demande à la Commission quelle attitude elle va prendre au sujet de l'abolition des kiosques privés des cochers de place.

M. l'inspecteur de la Ville renseigne la Commission sur la différence qui existe entre les kiosques publics et les kiosques privés; il déclare que les cochers des kiosques privés refuseront de reconnaître les règlements de la Ville, et admettront à leurs kiosques privés seulement les cochers qu'ils jugeront à propos; et que la Ville n'aura aucun contrôle sur eux, à moins que lesdits kiosques privés ne soient connus comme kiosques publics et ne soient ainsi placés sous le contrôle de la Ville.

M. l'échevin N. Lapointe

Propose: Que la résolution de cette Commission, adoptée le 5 novembre 1907, à l'effet d'abolir tous les kiosques privés des cochers le 1er mai 1908, soit mise en force et que l'inspecteur de la Ville soit prié de s'y conformer.

M. l'échevin O'Connell propose en

Amendement: Que la sous-commission instituée à cet effet soit priée d'examiner tous les kiosques privés et de faire rapport à la Commission.

M. l'échevin Ward propose en

Sous-amendement: Que le contrôle des kiosques privés soit laissé à l'inspecteur de la Ville et au chef de Police, et que les propriétaires desdits kiosques privés fassent cession de leurs kiosques à la Ville, afin qu'elle ait le contrôle desdits kiosques.

Ledit sous-amendement étant mis aux voix, la Commission se partage:

Pour: O'Connell, Bumbray et Ward—3.

Contre: Lapointe, Leclaire, Duquette et Larivière—4.

Ledit sous-amendement est ainsi négativé.

Ledit amendement étant mis aux voix, la Commission se partage:

Pour: O'Connell, Bumbray et Ward—3.

Contre: Lapointe, Leclaire, Duquette et Larivière—4.

Ledit amendement est ainsi négativé.

Ladite proposition étant mise aux voix, la Commission se partage:

Pour: Lapointe, Leclaire, Duquette et Larivière—4.

Contre: O'Connell, Bumbray et Ward—3.

Résolu: En conséquence.

2.—A la demande de MM. les échevins Dagenais et Turner, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de préparer un rapport sur le mauvais état de la chaussée de la rue Wellington, à partir du viaduc jusqu'aux limites Ouest de la Ville, et aussi sur l'état défectueux des rails de la "Montreal Street Ry Co." sur ladite rue; et, de plus, de préparer des estimés pour la confection de trottoirs permanents sur les rues Wellington, Charron et Bourgeois.

DELEGATIONS.

3.—M. l'échevin Yates se présente devant la Commission et se plaint du mauvais état du pavé en blocs de pierre sur la rue McGill, en face du Club Mont-Royal, à l'endroit où la fontaine ornementale est construite.

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de faire un rapport et un estimé.

4.—A la demande de M. l'échevin Yates, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de faire rapport sur l'état du chemin Carleton, à partir de l'avenue des Pins jusqu'à la rue McTavish, et aussi sur la partie de la rue McTavish, à partir de la jonction du chemin Carleton jusqu'à la rue Sherbrooke.

5.—A la demande de M. l'échevin Guay, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de préparer un estimé pour la confection d'un trottoir permanent sur le côté Sud de la rue St-Antoine, à partir de la rue Bourget jusqu'à la rue Irène.

ROAD COMMITTEE

Report of meeting held the 12th of May.

Present: Ald. Larivière, chairman, N. Lapointe, Leclaire, O'Connell, Duquette, Bumbray and Ward.

1.—The chairman asked the Committee what would be their attitude anent the abolition of private kiosks for cabmen.

The City surveyor explained to the Committee the difference between private and public kiosks; he stated that cabmen from private kiosks would refuse to be governed by the City's regulations, and would admit to their private kiosks only the cabmen they would deem advisable to admit; and that the City would have no control over them; unless the said private kiosks are known as public kiosks and thus under the City's control.

Ald. N. Lapointe

Moved: That this Committee's resolution, adopted the 5th of November 1907, abolishing all the cabmen's private kiosks, from the 1st of May 1908, be enforced, and that the City surveyor be instructed to comply with same.

Ald. O'Connell moved in

Amendment: That the sub-committee appointed to that effect be instructed to visit all the private kiosks and report to the Committee.

Ald. Ward moved in

Sub-amendment: That the control of private kiosks be left with the City surveyor, and the chief of Police, and that the proprietors of private kiosks abandon their kiosks to the City in order that the City may have control over said kiosks.

The said sub-amendment being put, the Committee divided:

Yeas: O'Connell, Bumbray, Ward—3.

Nays: Lapointe, Leclaire, Duquette, Larivière—4.

So it was lost.

The said amendment being put, the Committee divided:

Yeas: O'Connell, Bumbray, Ward—3.

Nays: Lapointe, Leclaire, Duquette, Larivière—4.

So the said amendment was lost.

The main motion being put, the Committee divided:

Yeas: Lapointe, Leclaire, Duquette, Larivière—4.

Nays: O'Connell, Bumbray, Ward—3.

Resolved: Accordingly.

2.—At the request of Ald. Dagenais and Turner, it was

Resolved: That the City surveyor be asked to prepare a report on the bad state of the Wellington street roadway, from the subway to the western City limits, and also on the defective state of the Montreal Street Ry rails in the said street; and, furthermore, to prepare estimates for the construction of permanent sidewalks in Wellington, Charron and Bourgeois streets.

DELEGATIONS.

3.—Ald. Yates appeared before the Committee and complained of the bad state of the block stone pavings in McGill street, opposite Mount Royal Club, where the ornamental fountain was built.

Resolved: That the City surveyor be asked for a report and an estimate.

4.—At the request of Ald. Yates, it was

Resolved: That the City surveyor be asked to report on the state of Carleton road, from Pine avenue to McTavish street; and also, on that part of McTavish street, from the junction of Carleton road to Sherbrooke street.

5.—At the request of Ald. Guay, it was

Resolved: That the City surveyor be asked for an estimate for the construction of a permanent sidewalk on the South side of St. Antoine street, from Bourget to Irène street.

6.—A la demande de M. l'échevin Lavallée, il est
Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de préparer des estimés pour paver les rues suivantes:
 Rue Mentana, entre les rues Cherrier et Roy.
 Rue Wolfe, entre les rues Ontario et Robin.
 Rue Beaudry, entre les rues Ontario et Robin.
 Rue Jubilee Court.

7.—A la demande de M. l'échevin Lavallée, il est
Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant la confection de trottoirs permanents aux endroits ci-après mentionnés, suivant les articles 453 et 456 de la charte, telle qu'amendée, moitié du coût payable par les propriétaires intéressés et moitié par la Ville:

Localité	Matériel	Quote-part des Propriétaires.	Quote part de la Ville.
Rue St-Hubert, No 721 à 735.	Gray Canyon & Coltar.....	\$170	\$170
Rue St-Hubert, No 783 vers le Nord....	Gray Canyon & Coltar.....	57	57
Rue St-Hubert, Nos du cad. 1203-245 et 246, quartier St-Jacques, vis-à-vis la propriété de M. Rochon.....	Gray Canyon & Coltar.....	115	115
		\$342	\$342
Quote-part des propriétaires.....		\$ 342	
Quote-part de la Ville.....			342
Total.....		\$ 684	

8.—M. R. Brunet, représentant la Compagnie de Construction et de Pavages Modernes de Montréal, se présente devant la Commission pour répondre aux critiques dont sa Compagnie a été l'objet à la dernière séance du Conseil relativement aux trottoirs en dalles de Créolite construits l'an dernier par ladite Compagnie. Il informe la Commission que sa Compagnie avait fait faire un essai de ladite pierre par les experts de McGill, et qu'elle a été trompée; et, de plus, qu'un tiers des trottoirs en Créolite ont été remplacés l'an dernier, et que, lundi prochain, la toirs en Créolite par d'autres matériaux.

Compagnie commencera à remplacer la balance des trottoirs.
 A la demande de M. l'échevin Ward, M. Brunet s'engage à donner à la Commission une lettre par laquelle ladite Compagnie terminera tous les travaux pour le 15 juillet prochain.

Soumis et lus les rapports de l'inspecteur de la Ville et de l'assistant-inspecteur de la Ville à ce sujet.

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de donner à la Compagnie de Construction et de Pavages Modernes de Montréal avis de remplacer immédiatement les dalles de Créolite posées l'année dernière, par d'autres matériaux devant être approuvés par lui.

9.—M. l'échevin Prud'homme se présente devant la Commission et se plaint de l'attitude prise par M. Malouin, gardien de la carrière de la Corporation à Outremont, à son égard, dans les récentes élections de Notre-Dame-des-Neiges (maintenant quartier Mont-Royal).

M. le président informe M. l'échevin Prud'homme que la Commission va prendre sa plainte en considération et que M. Malouin sera prié de venir devant la Commission pour expliquer sa conduite.

10.—M. l'échevin Ward demande que les services de M. C. Bernstein soient retenus pour la fabrication des trottoirs en ciment.

Déposée sur le bureau.

11.—*Résolu*: Qu'une sous-commission, composée de MM. les échevins Lapointe, O'Connell et Ward, soit instituée pour faire subir, demain matin, à 11.30 heures, un examen à MM. Bracken, Bahen, Jones, Dineen et Scanlan pour la position de contremaître en chef de la division Ouest.

REQUETES, ETC.

12.—De certaines compagnies de transport, demandant une audience de la Commission de la Voirie au sujet du pavage permanent et réparation des rues dans le district des affaires.

Résolu: D'informer lesdites compagnies que la Commission de la Voirie s'assemble tous les mardis.

13.—De la "A. Ramsay & Son Company", demandant un puisard en face de sa propriété, No 6 à 22 rue des Inspecteurs.

6.—At the request of Ald. Lavallée, it was
Resolved: That the City surveyor be asked to prepare estimates for paving of the following streets:

- Mentana street, between Cherrier and Roy streets;
- Wolfe street, between Ontario and Robin streets;
- Beaudry street, between Ontario and Robin streets;
- Jubilee Court street.

7.—At the request of Ald. Lavallée, it was
Resolved: That a report be made to Council recommending that permanent sidewalks be constructed in the under-mentioned places, according to articles 453 and 456 of the charter, as amended, one half of the cost payable by interested proprietors and one-half by the City.

Site	Material	Prop's Share	City's Share
St. Hubert street, Nos. 721 to 735.	Gray Canyon & Coaltar.....	\$170	\$170
St. Hubert street, No. 783, Northwards.	Gray Canyon & Coaltar.....	57	57
St. Hubert street, Cad. No. 1203-245 and 246, St. James ward, opposite Mr. Rochon's property.	Gray Canyon & Coaltar.....	115	115
		\$342	\$342
Proprietors' Share.....		\$342	
City's Share.....			342
Total.....		\$684	

8.—Mr. R. Brunet on behalf of the "Cie de Construction et de Pavages Modernes de Montréal," appeared before the Committee to answer criticisms made against his Company, at the last meeting of Council, anent creolite flag sidewalks laid last year by the said Company. He informed the Committee that his Company had had the said flags tested by experts of McGill, and that the Company was deceived; and, furthermore, that one third of the creolite sidewalks had been replaced last year, and that, on Monday next, the Company will begin, to replace the balance of creolite sidewalks, by other material.

At the request of Ald. Ward, Mr. Brunet promised to give the Committee a letter by which the said Company will complete the whole work for the 15th of July next.

*Submitted and read reports from the City surveyor and the asst. City surveyor in this connection.

Resolved: That the City surveyor be instructed to notify the "Cie de Construction et de Pavages Modernes de Montréal" to replace at once the creolite flags laid by the said Company last year, by other material to be approved of by the said City surveyor.

9.—Ald. Prud'homme appeared before the Committee and complained of the attitude taken towards him, by Mr. Malouin, guardian of the Corporation quarry at Outremont, in the recent elections at Notre-Dame-des-Neiges (now Mount-Royal ward).

The chairman informed Ald. Prud'homme that the Committee would consider his complaint, and that Mr. Malouin would be invited to appear before the Committee and explain his conduct.

10.—Ald. Ward asked that Mr. Bernstein's services be retained for the making of cement sidewalks.

Laid on the table.

11.—*Resolved*: That a sub-committee composed of Ald. Lapointe, O'Connell and Ward be appointed to examine tomorrow morning, at 11.30, Messrs. Bracken, Bahen, Jones, Dineen and Scanlan, for the position of chief-foreman of the western division.

PETITIONS, ETC.

12.—From certain transport companies asking for an interview with the Road Committee anent the permanent paving and repairs to streets in the business district.

Resolved: That the said companies be informed that the Road Committee meets every Tuesday.

13.—From the A. Ramsay & Son Company, asking that a gully be placed in front of their property, No. 6 to 22 Inspectors street.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville avec autorisation d'en poser un, s'il le juge opportun.

14.—Des employés des ateliers de la Corporation, avenue DeLorimier, demandant de leur accorder l'après-midi du samedi comme congé.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville afin de s'assurer si la chose se pratique dans les autres départements de la Corporation.

15.—De M. J.-F. Judah, au nom de la succession F.-T. Judah, objectant à la confection d'un trottoir permanent sur la rue Visitation, à partir de la rue Ontario jusqu'à la rue Sherbrooke.

Déposée sur le bureau.

16.—De la "Boulter Waugh & Co., Limited", contre le mauvais état de la chaussée de la cour Evans (Evan's Court) de l'édifice Coristine, No 491 rue St-Paul.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville.

17.—De la "Howard Smith Paper Company, Limited," au sujet du mauvais état de la chaussée de la rue Côté.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville.

18.—Des "Valleyfield Iron Works," offrant de vendre à la Ville un puisard perfectionné à raison de \$26.50.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville.

19.—De M. C.-Ernest Gault, demandant que la dalle de pierre bleue soit substituée à la pierre brune pour la confection du trottoir permanent sur le côté Ouest de la rue Mackay, en face de sa propriété.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville avec autorisation d'accéder à la demande de M. Gault, si la chose est légale.

20.—De M. J. McShane, au nom des propriétaires et locataires, demandant de paver la rue Université, à partir de la rue Ste-Catherine jusqu'à la rue Sherbrooke.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit de \$13,550 soit voté pour paver en asphalté la rue Université, à partir de la rue Ste-Catherine jusqu'à la rue Sherbrooke, et que l'inspecteur de la Ville soit prié de préparer un estimé en conséquence.

21.—De la Commission des Incendies et de l'Eclairage, demandant de paver la rue Berthelet en blocs de scorie, à partir de la station No 5 inclusivement jusqu'à la rue Bleury.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville avec prière de préparer un estimé pour paver la rue Berthelet, à partir de la rue Bleury jusqu'à la rue des Conseillers.

22.—De M. Henry-H. Lyman, se plaignant du mauvais état de la chaussée de la rue McTavish.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville.

23.—Des propriétaires de la rue Chaboillez, demandant que ladite rue soit pavée, à partir de la rue St-Jacques jusqu'au square Chaboillez.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville pour un rapport et un estimé.

24.—De M. Théophile Gravel, demandant que les bornes de l'avenue Boulevard, de la ville de Notre-Dame-des-Neiges (maintenant quartier Mont-Royal), lui soient données afin d'exécuter les travaux que ladite ville de Notre-Dame-des-Neiges lui a adjugés pour la confection de ladite avenue Boulevard.

Résolu: Que M. l'échevin Prud'homme soit prié d'assister à la prochaine assemblée de la Commission de la Voirie pour lui donner des explications à ce sujet.

25.—*Résolu:* Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à acheter une machine à broyer le vieil asphalté.

26.—*Résolu:* Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à donner des commandes pour la fourniture des pavés en scorie et granit pour l'exécution des travaux permanents ordonnés par le Conseil, le 11 mai courant, si les contrats pour lesdites fournitures sont signés par les adjudicataires.

27.—La question de donner des commandes aux fournisseurs des divers matériaux, pour la confection de trottoirs permanents, est laissée en suspens en attendant que les contrats pour lesdites fournitures soient signés par les entrepreneurs.

RAPPORTS

28.—*Résolu:* De présenter de nouveau au Conseil un rapport recommandant qu'une partie d'une lisière de terrain, savoir: 64 pieds et 8 pouces carrés, soit rachetée de M. P. Donovan, à raison de \$1 le pied carré, pour des fins

Referred to the City surveyor with authority to lay one, if he deems it advisable.

14.—From employes in the Corporation shops, DeLorimier avenue, asking to be granted the Saturday afternoon holiday.

Referred to the City surveyor in order to ascertain whether this is practised in the other civic departments.

15.—From Mr. J. G. Judah, on behalf of the F. T. Judah estate, protesting against the laying of a permanent sidewalk on Visitation street, from Ontario to Sherbrooke.

Laid on the table.

16.—From the Boulter, Waugh & Co., Limited, anent the bad state of the Evans Court roadway of the Coristine building, No. 491, St. Paul street.

Referred to the City surveyor.

17.—From the Howard Smith Paper Company, Limited, anent the bad state of Côté street.

Referred to the City surveyor.

18.—From the Valleyfield Iron Works, offering to sell to the City an improved gully at \$26.50.

Referred to the City surveyor.

19.—From Mr. C. Ernest Gault, asking that blue flagstone be substituted to the brown flagstone for permanent sidewalks to be laid on the west side of Mackay street, in front of his property.

Referred to the City surveyor with authority to grant Mr. Gault's request if it can be legally done.

20.—From Mr. J. McShane, on behalf of proprietors and tenants, asking that University street, between Ste. Catherine and Sherbrooke streets be paved.

Resolved: That a report be made to Council recommending that an appropriation of \$13,550 be voted to pave with asphalt, University street, from Ste. Catherine to Sherbrooke street, and that the City surveyor be asked to prepare an estimate accordingly.

21.—From the Fire and Light Committee asking that Berthelet street, from No. 5 fire station to Bleury street be paved with scoria blocks.

Referred to the City surveyor to prepare an estimate for the paving of Berthelet street, from Bleury to Councilors street.

22.—From Mr. Henry H. Lyman, complaining of the bad state of McTavish street roadway.

Referred to the City surveyor.

23.—From proprietors in Chaboillez street, asking that said street be paved, from St. James street to Chaboillez square.

Referred to the City surveyor for a report and an estimate.

24.—From Mr. Théophile Gravel, asking that the boundaries of Boulevard avenue, of the town of Notre-Dame-des-Neiges (now Mount-Royal ward), be given to him, so that he may do the work awarded to him by the said town of Notre-Dame-des-Neiges, for the opening of Boulevard avenue.

Resolved: That Ald. Prud'homme be invited to attend the next meeting of this Committee, so as to give explanations on this matter.

25.—*Resolved:* That the City surveyor be authorized to purchase a machine for the crushing of old asphalt.

26.—*Resolved:* That the City surveyor be authorized to give orders for the supply of scoria and granite blocks for permanent works, ordered by Council, the 11th of May instant, if the contracts, for the said supplies, are signed by the contractors.

27.—The question of giving orders to contractors for different material for the construction of permanent sidewalks, was left in abeyance, until contracts, for said supplies, are signed by the contractors.

REPORTS.

28.—*Resolved:* That a report be again made to Council recommending that a piece of land, to wit:

64 square feet and 8 inches, be redeemed from Mr. P. Donovan, at \$1.00 per square foot, for street purposes;

de rue; et, de plus, qu'un acte de vente notarié soit préparé en conséquence.

29.—Soumis des estimés pour payer certaines rues.
Déposés sur le bureau.

30.—De l'inspecteur de la Ville, informant la Commission qu'une partie du mur de pierre, au No 705 avenue des Pins, est tombé et qu'il faut le rebâtir immédiatement.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit de \$600 soit voté pour payer le répara-ge du mur en question.

31.—De l'inspecteur de la Ville, demandant un crédit de \$1,200 pour la préparation d'un plan du "plus grand Montréal" (*Greater Montreal*).

Déposé sur le bureau.

32.—De l'inspecteur de la Ville, informant la Commission que la Compagnie du Grand-Tronc ne s'est pas confor-mée à l'ordonnance de la Commission des chemins de fer du Canada qui lui enjoignait de construire, pour le 1er mai 1908, des barrières à la jonction des rues St-Ferdinand et Notre-Dame.

Résolu: D'informer la Commission des chemins de fer du Canada, à Ottawa, en conséquence.

33.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recom-mandant la confection d'un trottoir en asphalte Limmer sur les deux côtés de la rue Cathcart, à partir de l'avenue Union jusqu'à la rue Mansfield, suivant les articles 453 et 456 de la charte de la Ville, telle qu'amendée, moitié pay-able par les propriétaires intéressés et moitié par la Ville:

Localité	Matériel	Quote-part des Propriétaires.	Quote-part de la Ville.
Rue Cathcart, des deux côtés, entre l'avenue Union et la rue Mansfield.	Asphalt Limmer..	\$3,140	\$3,140
Quote-part des propriétaires.....		\$3,140	
Quote-part de la Ville.....			3,140
Total.....		\$6,280	

34.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recom-mandant la construction d'un égout en brique de 2' x 3' pour remplacer le tuyau en grès dans la rue Balmoral, à partir du terrain de haut niveau vers le Nord jusqu'à la rue Ontario.

35.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recom-mandant la construction d'un égout en brique de 2' x 3' dans la Sixième Avenue, à partir de la ligne Nord de la rue Masson jusqu'à une distance de 170 pieds vers le Nord.

36.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recom-mandant la construction d'un égout dans la rue Boyer, à partir de l'extrémité de l'égout actuel jusqu'à l'église de Notre-Dame-du-Rosaire, rue St-Hubert.

37.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recom-mandant la construction d'un égout dans la rue Dufferin, à partir de l'extrémité de l'égout actuel jusqu'à vis-à-vis l'orphelinat St-Arsène.

38.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recom-mandant la construction d'un égout dans la rue Bélanger, à partir de la rue St-Hubert jusqu'au terrain du haut niveau, environ 850 pieds à l'Est de la rue Dufferin.

39.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recom-mandant la construction d'un égout dans la rue Christo-phe-Colomb, à partir de l'extrémité de l'égout actuel jus-qu'à l'orphelinat St-Arsène.

40.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recom-mandant qu'un crédit de \$6,100 soit voté pour acheter les machines suivantes:

1 petit concasseur pour broyer le vieil asphalte	\$ 300
2 malaxeurs de béton.	1,800
1 rouleau à vapeur de 15 tonnes.	4,000
	<hr/>
	\$6,100

Ajournement.

RAOUL BOLTE,
Secrétaire.

and, furthermore, that a notarial deed of sale be prepared accordingly.

29.—Submitted estimates for paving of certain streets.
Laid on the table.

30.—From the City surveyor informing the Committee that a part of the stone wall, at No. 705, Pine avenue, fell and that it must be rebuilt at once.

Resolved: That a report be made to Council recommend-ing that an appropriation of \$600 be voted for repairing the wall in question.

31.—From the City surveyor, for an appropriation of \$1,200 to prepare a plan of Greater Montreal.

Laid on the table.

32.—From the City surveyor, informing the Committee that the Grand Trunk Co., had not complied with the or-dinance of the Railway Commissioners of Canada, order-ing the Company to build, for the 1st of May 1908, gates at the junction of St. Ferdinand and Notre-Dame streets.

Resolved: That the Railway Commissioners of Canada be informed accordingly.

33.—*Resolved:* That a report be made to Council recom-mending the laying of a Limmer asphalt sidewalk on both sides of Cathcart street, from Union avenue to Mansfield street, in accordance with articles 453 and 456 of the City Charter, as amended, payable one-half by interested pro-prietors and one-half by the City.

Site	Material	Proprietors share	City's share
Cathcart street, both sides, between Union and Mansfield streets.....	Limmer Asphalt..	\$3,140	\$3,140
Proprietors' share.....		\$3,140	
City's share.....			3,140
Total.....		\$6,280	

34.—That a report be made to Council recommending the laying of a brick sewer, 2' x 3' to replace the tile pipe in Balmoral street, from the high level ground northwards to Ontario street.

35.—*Resolved:* That a report be made to Council recom-mending that a brick sewer 2' x 3' be constructed in the sixth avenue, from the line North of Masson street to a distance 170 feet northwards.

36.—*Resolved:* That a report be made to Council, re-commending the laying of a sewer in Boyer street, from the end of the existing sewer to "Notre-Dame-du-Rosaire" church, on St. Hubert street.

37.—*Resolved:* That a report be made to Council re-commending that a sewer be laid in Dufferin street, from the end of the existing sewer to opposite the St. Arsène Orphanage.

38.—*Resolved:* That a report be made to Council recom-mending that a sewer be laid in Bélanger street, from St. Hubert street to the high level ground, about 850 feet East of Dufferin street.

39.—*Resolved:* That a report be made to Council recom-mending that a sewer be laid in Christopher Columbus St., from the end of the existing sewer to St. Arsène Orpha-nage.

40.—*Resolved:* That a report be made to Council recom-mending that an appropriation of \$6,100 be voted to pur-chase the following machines:

1 small crusher for breaking old asphalt.	\$ 300
2 concrete mixers.	1,800
1 fifteen ton steam road roller.	4,000
	<hr/>
	\$6,100

Adjourned.

RAOUL BOLTE,
Secretary.

COMMISSION SPECIALE D'ANNEXION

Compte rendu de l'assemblée du 12 mai

Sont présents : Son Honneur le Maire, M. Louis Payette, MM. les échevins Lavallée, président, Leclair, Lévy, Sadler, Robillard et David, membres de la Commission.

Sont aussi présents : MM. les échevins L. A. Lapointe, Guay et Lévesque, et les personnes dont les noms suivent, faisant partie d'une délégation de la ville de Saint-Louis, à savoir :

MM. N. Turcot, maire, F. Jubinville, J. Martel, A. Desjardins, J. Grignon, R. Neville, fils, J.-P.-L. Bérubé et Alfred Gauthier, échevins, MM. F.-J. Bisailon, C. R., aviseur légal, A.-F. Vincent, secrétaire-trésorier, J.-E. Vanier, ingénieur en chef, MM. C. Gélinas, L. Villeneuve et A.-A. Beauchamp, ex-maires, MM. Chs. Beaubien, Jos. Beaubien, Trefflé Bastien, Médard Paquette, J.-D. Langevin, N. A. Maranda, J.-B. Simard, Jules Huot, J. Perrault et R.-J. Lattimer.

Soumise et lue une lettre de M. Frs. Bidal, secrétaire du Club d'Améliorations de Rosemont, demandant un service de tramways dans le quartier Sainte-Marie (Rosemont).

Renvoyée à la Commission de la Voirie pour étude.

M. le président donne lecture d'une communication du conseil de la ville de Saint-Louis, en date du 6 du courant, demandant à la Commission d'Annexion de Montréal de fixer une date où une délégation de ladite ville de Saint-Louis pourra se présenter devant ladite Commission pour lui soumettre un projet de règlement d'annexion ; il ajoute que c'est pour se rendre à cette demande que la présente assemblée a été convoquée.

Soumis et lu un projet de règlement pourvoyant à l'émission d'un emprunt par la ville de Saint-Louis et à l'annexion à la Cité de Montréal du territoire de ladite ville de Saint-Louis, ledit règlement, en ce qui concerne l'annexion, ne devant entrer en vigueur que le 31 décembre 1909.

Tout à tour invités à prendre la parole par M. le président, M. le maire Turcot, MM. les échevins de la ville de Saint-Louis, MM. Bisailon, Beaubien, Vanier et autres déclarent que le projet de règlement présentement soumis rencontre l'approbation du conseil municipal et des citoyens de leur municipalité et émettent l'espoir que la Cité de Montréal favorisera, en approuvant ledit règlement, l'annexion de ladite ville de Saint-Louis à la Cité de Montréal.

M. le président demande alors aux délégués s'ils croient que serait adopté par le conseil et les contribuables de la ville de Saint-Louis un règlement décrétant l'annexion immédiate de ladite ville et contenant une clause par laquelle la Cité de Montréal s'engagerait à dépenser annuellement, pendant un certain nombre d'années, en travaux permanents dans le nouveau quartier, un montant équivalant au pouvoir d'emprunt de la ville de Saint-Louis, ce à quoi les délégués répondent dans la négative.

Son Honneur le Maire, M. Louis Payette, se déclare en faveur du principe des annexions et promet d'appuyer la proposition présentement à l'étude, après quoi, à sa suggestion, il est, à l'unanimité,

Résolu : Que, afin de permettre aux membres de cette Commission d'étudier le projet de règlement qui leur est soumis, la présente assemblée soit ajournée à vendredi prochain, le 15 du courant, à 10 heures a.m.

J.-E. GAUTHIER,
Secrétaire.

COMMISSION DE L'HOTEL DE VILLE

Compte rendu de l'assemblée du 13 mai

Sont présents : MM. les échevins L'Espérance, président, Major, Lévy, Couture, Mount, Giroux et Ward.

HOTEL DE VILLE

1.—Soumis et lu le rapport suivant de la sous-commission de l'Hôtel de Ville :

* * *

A la Commission de l'Hôtel de Ville.

La sous-commission de l'Hôtel de Ville a l'honneur de faire rapport :

Qu'elle s'est réunie, le 5 du courant, pour prendre en

SPECIAL ANNEXATION COMMITTEE

Report of meeting held the 12th of May

Present : His Worship the Mayor, Louis Payette, Esq., Ald. Lavallée, chairman, Leclair, Lévy, Sadler, Robillard and David, members of the Committee.

There were also present : Ald. L. A. Lapointe, Guay and Lévesque, and the following persons, forming part of a delegation from the town of St. Louis, to wit : Messrs. N. Turcot, mayor, F. Jubinville, J. Martel, A. Desjardins, J. Grignon, R. Neville, jr, J. P. L. Bérubé and Alfred Gauthier, Aldermen, Messrs. F. J. Bisailon, R. C., legal adviser, A. F. Vincent, secretary, treasurer, J. E. Vanier, chief engineer, C. Gélinas, L. Villeneuve and A. A. Beauchamp, ex-mayors, Chs Beaubien, Jos. Beaubien, Trefflé Bastien, Medard Paquette, J. D. Langevin, N. A. Maranda, J. B. Simard, Jules Huot, J. Perrault and R. J. Latimer.

Submitted and read a communication from Mr. Frs Bidal, secretary of the Improvement Club of Rosemont, asking that a car service be given in St. Mary's ward (Rosemont).

Referred to the Road Committee for examination.

The chairman read a communication from the council of the town of St. Louis, dated the 6th instant, asking the Annexation Committee of Montreal to fix a date on which a delegation, from the said town of St. Louis, might appear before the said Committee in order to submit a draft of annexation by-law ; the chairman added that it was in order to accede to said request that the present meeting had been called.

Submitted and read a draft of by-law providing for the floating of a loan for the town of St. Louis, providing also for the annexation of the territory of the said town of St. Louis to the City of Montreal, the said by-law, as regards annexation not to be in force before the 31st of December 1909.

Having been invited to speak by the chairman, Mayor Turcot, the aldermen of the town of St. Louis, Messrs. Bisailon, Beaubien, Vanier and others, declared that the draft of by-law presently submitted was approved by the Council and citizens of their municipality, and they expressed the hope that the City of Montreal would, by approving of said by-law, favor the annexation of the town of St. Louis to the City of Montreal.

The chairman then asked the delegates if they thought that the Council and ratepayers of the town of St. Louis would be ready to adopt a by-law enacting the immediate annexation of said town, in which by-law would be inserted a clause by which the City of Montreal would be bound to spend annually, during a certain number of years, for permanent works in the new ward, a sum equal to the borrowing power of the town of St. Louis ; to which the delegates answered in the negative.

His Worship the Mayor, Louis Payette declared himself favorable, as a principle, to annexations, and promised to support the proposal presently under consideration, after which, at his suggestion, it was unanimously,

Resolved : That, in order to allow the members of this Committee to examine the proposed by-law submitted to them, the meeting adjourn to Friday next, the 15th instant, at 10 o'clock a. m.

J. E. GAUTHIER,
Secretary.

CITY HALL COMMITTEE

Report of meeting held the 13th of May.

Present : Ald. L'Espérance, chairman, Major, Lévy, Couture, Mount, Giroux and Ward.

CITY HALL

1.—Submitted and read the following report from the City Hall sub-committee :

* * *

To the City Hall Committee,

The City Hall sub-committee respectfully report :

That they met, on the 5th instant, to consider questions

considération les questions qui lui ont été référées par votre Commission; et, après délibération, elle recommande respectueusement:

10. De présenter au Conseil un rapport demandant comme suit le complément des crédits que la Commission de l'Hôtel de Ville avait requis lors de la préparation du budget de l'exercice 1908:

Service de l'Hôtel de Ville

	Crédits requis en 1907.	Montant voté.	Différence à requérir.
Fournitures et Réparations . . .	\$3,590	\$1,565	\$2,025
Meubles et Couvertures de planchers	1,699	496	1,203
Améliorations et Réparations.	8,957	2,200	6,757
Hôtels de ville de St-Henri et de Ste-Cunégonde.	756	260	496
	\$15,002	\$4,521	\$10,481

20. De différer, jusqu'après l'obtention des crédits requis, les diverses demandes de meubles; et, dans l'intervalle, de charger le surintendant de l'Hôtel de Ville de demander des prix pour ces différents meubles.

30. D'autoriser le surintendant de l'Hôtel de Ville à faire placer deux nouveaux fauteuils et deux nouveaux pupitres dans la salle du Conseil, en vue de l'installation des représentants du nouveau quartier Mont-Royal.

40. A la demande du président de la Commission de l'Incineration, de permettre l'usage de la Cour du Recorder, un dimanche, pour une conférence entre les inspecteurs de l'Hygiène, de l'Incineration et de l'Aqueduc.

50. D'autoriser le surintendant de l'Hôtel de Ville à préparer un rapport sur la manière la plus pratique de faire servir le local qui doit être évacué par le docteur Mackay.

60. De ne pas accéder à la requête de la Société de Numismatique et d'Archéologie de Montréal qui demande une allocation de \$2,500 pour l'exécution de certaines réparations au Château de Ramsay.

70. D'autoriser le surintendant de l'Hôtel de Ville à renouveler les uniformes des cinq employés auxquels la Commission de l'Hôtel de Ville fournit l'habillement.

80. De soumettre à la décision de la Commission de l'Hôtel de Ville:

a) Une lettre de M. L.-J. Ethier, recommandant M. J.-G. Paquette à la position d'assistant-surintendant de l'Hôtel de Ville;

b) Une requête du surintendant de l'Hôtel de Ville, demandant qu'un téléphone soit posé au domicile de son assistant.

90. D'autoriser le surintendant de l'Hôtel de Ville à faire droit à la requête de la Commission des Incendies et de l'Eclairage qui demande des vieux meubles pour l'atelier de réparations du service des Incendies, avenue de l'Hôtel-de-Ville.

100. D'autoriser le surintendant de l'Hôtel de Ville à demander à la "West Disinfecting Co." un échantillon du désinfectant "chloro-naphtoleum" que cette Compagnie offre à la Ville.

110. D'inviter M. L.-N. Fafard, qui offre de faire le nettoyage des murs et des plafonds de l'hôtel de ville, à nettoyer gratuitement, à titre d'échantillon de son ouvrage, une petite pièce de l'hôtel de ville.

120. D'accorder à l'Union Saint-Joseph de Saint-Henri l'usage de la salle municipale de Saint-Henri pour la soirée du 17 mai courant.

130. D'accéder à la requête de l'inspecteur de la Ville qui demande que le téléphone actuellement placé au clos de la rue McCord soit transporté au nouveau clos de la Voirie, rue du Grand-Tronc, et soit remplacé par un appareil de bureau.

140. De prier MM. A. Ellison & Son d'adresser à la Commission de l'Hôtel de Ville une soumission pour le papier de rebut provenant des divers bureaux de l'hôtel de ville.

150. De différer la prise en considération des diverses demandes d'agrandissement de bureau jusqu'à ce que le Conseil se soit prononcé sur le rapport de la Commission de

referred to them by your Committee; and, after deliberation, they respectfully recommend:

10. That a report be made to Council asking that the balance of appropriations, required by the City Hall Committee when the budget for 1908 was prepared, be again required as follows:

City Hall Department.

	Appropriation Required in 1907.	Amount Voted.	Balance to be Asked.
Supplies and Repairs.	\$3,590	\$1,565	\$2,025
Furniture and floor covering.	1,699	496	1,203
Improvements and Repairs. . .	8,957	2,200	6,757
St. Henry and Ste. Cunégon- de town halls	756	260	496
	\$15,002	\$4,521	\$10,481

20. To defer, until after the required appropriations are voted, the various applications for furniture; and, in the meantime, that the City Hall superintendent be instructed to enquire as to prices of furniture required.

30. That the City Hall superintendent be authorized to place two new seats and desks in the Council chamber, for the representatives of the new Mount Royal ward.

40. At the request of the chairman of the Incineration Committee, to allow the use of the Recorder's Court, on a Sunday, for a meeting of Hygiene, Incineration and Water inspectors.

50. To authorize the City Hall superintendent to prepare a report on the most practical way of using the place about to be vacated by Dr. Mackay.

60. Not to grant the petition of the Numismatic and Archeology Society of Montreal, asking for a grant of \$2,500 for certain repairs made to the Château de Ramsay.

70. To authorize the City Hall superintendent to renew the uniforms of the five employes who are supplied with same by the City Hall Committee.

80. To submit to the decision of the City Hall Committee:

a) A letter from Mr. L. J. Ethier, recommending Mr. J. G. Paquette to the position of assistant City Hall superintendent;

b) A petition from the City Hall superintendent, asking that a telephone be placed in the residence of his assistant.

90. To authorize the City Hall superintendent to grant the request of the Fire and Light Committee for pieces of old furniture for the repair shop of the Fire department, City Hall avenue.

100. That the City Hall superintendent be authorized to ask the West Disinfecting Co. for a sample of the disinfecting "chloro-naphtoleum" that the Company offered to the City.

110. To invite Mr. L. N. Fafard, who offered to clean the walls and the ceiling of the City Hall, to clean gratuitously, as a sample of his work, a small room in the City Hall.

120. To grant to the Union St. Joseph of St. Henry the use of the town hall of St. Henry for the evening on the 17th of May instant.

130. To grant the City surveyor's request, asking that the telephone now placed in the McCord street yard be transferred to the new Road yard, on Grand Trunk street, and be replaced by an office instrument.

140. That Messrs. A. Ellison & Son be invited to send to the City Hall Committee a tender for waste paper from the different City Hall offices.

150. To defer the consideration of several requests for office extension until Council has disposed of the City

l'Hôtel de Ville qui demande un crédit de \$3,000 pour faire préparer un plan général d'agrandissement.

Le tout humblement soumis.

EMERY L'ESPÉRANCE.

E. MAJOR.

HÔTEL DE VILLE,
Montréal, 5 mai 1908.

* * *

ITEM 4.—M. l'échevin Couture se porte dissident sur l'adoption de cette recommandation.

ITEM 6.—L'honorable juge Sicotte, président de la Société de Numismatique et d'Archéologie de Montréal, se présente devant la Commission au sujet du paiement des réparations exécutées à l'édifice du Château de Ramsay.

Sur proposition de M. l'échevin Ward, il est

Résolu: De prier la Société de Numismatique et d'Archéologie de Montréal de faire tenir à cette Commission un état des montants dépensés pour réparations et améliorations à l'édifice du Château de Ramsay depuis qu'une allocation de \$1,000 a été votée à ladite Société par la Commission des Finances pour réparations et améliorations audit Château.

ITEM 8a.—M. l'échevin Mount

Propose: Que cette Commission adopte une résolution régularisant la position de M. W. Morrow qui remplit depuis dix années les fonctions d'assistant-surintendant de l'Hôtel de Ville, sans cependant avoir été nommé régulièrement à cette position.

M. l'échevin Couture propose en

Amendement: Que la prise en considération de cette question soit différée à plus tard.

Ledit amendement étant mis aux voix, la Commission se partage:

Pour: Giroux, Lévy, Major, Couture—4.

Contre: Ward, Mount, L'Espérance—3.

Ledit amendement est ainsi affirmatif, et il est

Résolu: En conséquence.

ITEM 8b.—*Résolu*: De ne pas accéder à cette requête.

ITEM 10.—M. l'échevin Couture.

Propose: D'autoriser le surintendant de l'Hôtel de Ville à acheter de la "West Disinfecting Co." 32 gallons de "chloro-naphtoleum" pour le nettoyage des planchers, à \$1.25 le gallon, et 35 gallons de désinfectant pour les urinoirs, à \$1.75 le gallon.

M. l'échevin Ward propose en

Amendement: De faire analyser un échantillon de ces désinfectants par l'analyste de la Ville.

Le proposeur votant seul pour ledit amendement, la proposition est mise aux voix; elle est affirmative, et il est

Résolu: En conséquence. (M. l'échevin Ward dissident).

ITEM 11.—*Résolu*: De ne pas prendre en considération à présent l'offre de M. L.-N. Fafard.

ITEM 12.—Est aussi soumise et lue une lettre du comité général du Parti Ouvrier, demandant l'usage de la salle municipale de Saint-Henri pour la soirée de mardi, le 19 du courant.

M. l'échevin Giroux

Propose: Que l'usage de la salle municipale de Saint-Henri soit gratuitement accordé, suivant leur requête respective, à l'Union Saint-Joseph et au Parti Ouvrier.

M. l'échevin Lévy propose en

Amendement: Que, dorénavant, les salles municipales de Saint-Henri et de Sainte-Cunégonde soient louées à raison de \$10 par soirée chacune, sauf exceptions sur lesquelles devra se prononcer la Commission de l'Hôtel de Ville.

Ledit amendement étant mis aux voix, la Commission se partage:

Pour: Lévy, Ward, Couture—3.

Contre: Giroux, Major, Mount, L'Espérance—4.

Ledit amendement est ainsi négatif. La proposition est affirmative sur la même division renversée des voix, et il est

Résolu: En conséquence.

M. l'échevin Lévy propose alors, et il est

Résolu: Qu'à partir du 20 mai courant, les salles mun-

Hall Committee's report, asking for an appropriation of \$3,000 to prepare a general extension plan.

The whole respectfully submitted,

EMERY L'ESPÉRANCE.

E. MAJOR.

CITY HALL.

Montreal, May 5th 1908.

* * *

ITEM 4.—Ald. Couture dissenting to the adoption of said recommendation.

ITEM 6.—Honorable Justice Sicotte, chairman of the Numismatic and Archeology Society of Montreal, appeared before the Committee anent the payment for repairs made to the Château de Ramsay building.

On motion of Ald. Ward, it was

Resolved: That the Numismatic and Archeology Society of Montreal be asked to send to this Committee a statement of sums expended for repairs and improvements made to the Château de Ramsay building, since a grant of \$1,000 has been voted by the Finance Committee for repairs and improvements to the said Château.

ITEM 8a.—Ald. Mount

Moved: That this Committee adopt a resolution in order to regularize the position of Mr. W. Morrow who, for ten last years, has been filling the duties of assistant-superintendent of the City Hall, without, however, having been regularly appointed to said position.

Ald. Couture moved in

Amendement: That the said question be deferred later on.

The said amendment being put, the Committee divided:

Yeas: Giroux, Lévy, Major, Couture—4.

Nays: Ward, Mount, L'Espérance—3.

The said amendment was carried, and it was

Resolved: Accordingly.

ITEM 8b.—*Resolved*: Not to entertain said request.

ITEM 10.—Ald. Couture

Moved: That the City Hall superintendent be authorized to purchase from the West Disinfecting Co. 32 gallons of "Chloro-Naphtoleum" for the cleaning of floors, at \$1.25 per gallon, and 35 gallons of disinfecting for the laboratories, at \$1.75 per gallon.

Ald. Ward moved in

Amendement: To have a sample of these disinfecting analysed by the City analyst.

The mover alone voting for said amendment, the main motion was put and carried, and it was

Resolved: Accordingly. (Ald. Ward dissenting).

ITEM 11.—*Resolved*: Not to consider for the present Mr. L. N. Fafard's offer.

ITEM 12.—Submitted and read a letter from the general Committee of the Labor Party, asking for the use of the St. Henry town hall for Tuesday evening, the 19th instant.

Ald. Giroux

Moved: That the use of the St. Henry town hall be granted gratuitously, according to request, to the Union St. Joseph and to the Labor Party.

Ald. Lévy moved in

Amendement: That, in the future, the municipal town halls of St. Henry and Ste. Cunégonde be rented for \$10 per night, each, except when the City Hall Committee should decide otherwise.

The said amendment being put, the Committee divided:

Yeas: Lévy, Ward, Couture—3.

Nays: Giroux, Major, Mount and L'Espérance—4.

The said amendment was lost.

The main motion was then carried on the same division reversed, and it was

Resolved: Accordingly.

Ald. Lévy then moved, and it was

Resolved: That, starting from 20th of May inst., the St. Henry and Ste. Cunégonde town halls be rented at \$10

ciales de Saint-Henri et de Sainte-Cunégonde soient louées à raison de \$10 par soirée chacune, sauf exceptions sur lesquelles devra se prononcer la Commission de l'Hôtel de Ville.

Sur proposition de M. le président, il est

Résolu: Que, sauf les modifications ci-dessus adoptées, ledit rapport de la sous-commission de l'Hôtel de Ville soit reçu et adopté.

2.—Soumises et lues les soumissions suivantes pour la construction d'une balustrade de division dans le bureau général du service de l'Incinération:

Benoit & Fils.	\$145.00
Cie Joseph Paquette.	160.00
Zéph. Berthiaume.	204.50

Après explications du surintendant de l'Hôtel de Ville, M. l'échevin Ward

Propose: Que l'entreprise soit adjugée au plus bas soumissionnaire, la maison Benoit & Fils.

M. l'échevin Lévy propose en

Amendement: Que l'entreprise soit adjugée à la Cie Joseph Paquette.

M. l'échevin Giroux propose en

Sous-amendement: D'autoriser le surintendant de l'Hôtel de Ville à confier l'entreprise à la maison qu'il jugera la plus compétente.

Ledit sous-amendement étant mis aux voix, la Commission se partage:

Pour: Giroux, Couture—2.

Contre: Lévy, Ward, Major, Mount, L'Espérance—5.

Ledit sous-amendement est ainsi négativé.

M. l'échevin Giroux propose de nouveau en

Sous-amendement: Que la question soit référée à la sous-commission de l'Hôtel de Ville.

Ledit sous-amendement est négativé, le proposeur votant seul pour son adoption.

L'amendement étant mis aux voix, la Commission se partage:

Pour: Lévy, Major, Couture—3.

Contre: Ward, Mount, L'Espérance—3.

Ledit amendement est ainsi négativé.

La proposition principale étant mise aux voix, elle est affirmativée, et il est

Résolu: En conséquence. (M. l'échevin Lévy dissident).

3.—Soumis et lu un rapport du surintendant de l'Hôtel de Ville, déclarant que 85 ventilateurs sont requis dans les divers bureaux de l'hôtel de ville.

M. l'échevin Couture

Propose: De présenter au Conseil un rapport demandant un crédit de \$100 pour poser quatre ventilateurs dans la chambre de délibérations de la Commission des Finances.

Ladite proposition étant mise aux voix, la Commission se partage:

Pour: Couture, Lévy, Major, Mount, L'Espérance—5.

Contre: Giroux, Ward—2.

Ladite proposition est ainsi affirmativée, et il est

Résolu: En conséquence.

4.—Soumis et lu un rapport du surintendant de l'Hôtel de Ville, produisant un état du charbon et du bois requis par les divers départements de l'Hôtel de Ville pour l'exercice 1908.

Résolu: D'autoriser le surintendant à demander des soumissions par la voie des journaux.

5.—M. le président de la Commission d'Hygiène et de Statistiques se présente devant la Commission et demande que le téléphone du bureau des Maladies contagieuses soit mis en communication directe avec l'extérieur, de façon à en permettre l'usage aux employés de ce bureau qui sont en service avant et après les heures réglementaires.

Résolu: D'autoriser le surintendant de l'Hôtel de Ville à donner au bureau des Maladies contagieuses une communication téléphonique directe, dès qu'il y en aura une de disponible à l' "exchange" de l'hôtel de ville.

6.—M. l'échevin Dagenais suggère à la Commission d'inclure, dans sa réquisition de crédits pour l'exercice 1909, un montant pour commencer la formation d'une galerie de bustes ou de portraits des anciens maires de la Ville.

Résolu: D'agréer la suggestion de M. l'échevin Dage-

each, per evening, except when the City Hall Committee decides otherwise.

On motion of the chairman, it was

Resolved: That, except as regards the modifications above adopted, the said report of the City Hall sub-committee be received and adopted.

2.—Submitted and read the following tenders for the construction of a partition in the general office of the Incineration department:

Benoit & Son.	\$145.00
Cie Joseph Paquette	160.00
Zéph. Berthiaume.	204.50

After explanations from the superintendent of the City Hall, Ald. Ward

Moved: That the contract be awarded to the lowest tenderer, Benoit & Son.

Ald. Lévy moved in

Amendment: That the contract be awarded to the "Cie Joseph Paquette".

Ald. Giroux moved in

Sub-amendment: That the City Hall superintendent be authorized to award the contract to the firm he thinks the most competent.

The said sub-amendment being put, the Committee divided:

Yeas: Giroux, Couture—2.

Nays: Lévy, Ward, Major, Mount, L'Espérance—5.

So the said sub-amendment was lost.

Ald. Giroux moved in further

Sub-amendment: That the matter be referred to the City Hall sub-committee.

The said sub-amendment was lost, the mover alone having voted for its adoption.

The amendment being put, the Committee divided:

Yeas: Lévy, Major, Couture—3.

Nays: Ward, Mount, L'Espérance—3.

So the said amendment was lost.

The main motion being put, it was carried and

Resolved: Accordingly. (Ald. Lévy dissenting).

3.—Submitted and read a report from the City Hall superintendent stating that 85 ventilators are required for the different offices of the City Hall.

Ald. Couture

Moved: That a report be made to Council asking that an appropriation of \$100 be asked for the placing of four ventilators in the Finance Committee room.

The said motion being put, the Committee divided:

Yeas: Couture, Lévy, Major, Mount, L'Espérance—5.

Nays: Giroux, Ward—2.

The said motion was carried, and it was

Resolved: Accordingly.

4.—Submitted and read a report from the City Hall superintendent, showing a statement of coal and wood required by the different City Hall departments for 1908.

Resolved: That the superintendent be authorized to call for tenders in the newspapers.

5.—The chairman of the Hygiene and Statistics Committee appeared before the Committee and asked that the telephone, used for the contagious diseases department, be put in direct communication with the exterior, so as to allow its use to employees of said office who are on duty before or after the regular hours.

Resolved: That the City Hall superintendent be authorized to give to the contagious diseases office a direct communication for their telephone, as soon as there will be a direct line available at the City Hall exchange.

6.—Ald. Dagenais suggested to the City Hall Committee to insert, in their requisition for appropriations for 1909, a certain sum to commence a gallery of the busts or portraits of the City's former mayors.

Resolved: To adopt Ald. Dagenais suggestion, and to

nais, et de proposer un amendement à la charte si la charte interdit la dépense d'argent pour acquérir des oeuvres artistiques.

BIBLIOTHÈQUE CIVIQUE

7.—M. l'échevin Mount déclare que, comme membre de la sous-commission de la Bibliothèque civique, il a signé un rapport devant être présenté au Conseil à l'effet de prolonger d'une année le bail de location du local actuellement occupé par la Bibliothèque civique au Monument National, et il demande ce qu'est devenu ce rapport.

M. l'échevin Lévy répond qu'il s'est présenté à la Commission des Finances pour la faire souscrire au rapport en question; que la Commission des Finances a refusé de souscrire à ce rapport; que le délai à la disposition de la Commission de l'Hôtel de Ville était trop court pour lui permettre de présenter au Conseil un rapport qui aurait dû revenir de nouveau au Conseil après être passé par la Commission des Finances; et que, dans ces circonstances, il a jugé opportun de retirer le rapport de la sous-commission de la Bibliothèque civique et de laisser se renouveler pour une année, par tacite reconduction, le bail de location du local de la Bibliothèque.

Résolu: D'approuver la mesure prise par M. l'échevin Lévy. (M. l'échevin Mount dissident).

Ajournement.

L. de MONTIGNY,
secrétaire.

COMMISSION DE POLICE

Compte rendu de l'assemblée du 13 mai

Sont présents: MM. les échevins Proulx, président, Stearns, Carter, Marin, M. Martin, Séguin et Roy.

1.—M. l'échevin N. Lapointe présente une requête des citoyens du quartier Saint-Antoine demandant de rétablir le poste de cochers du côté Ouest de la rue des Seigneurs, au Nord de la rue Saint-Antoine, pour huit voitures seulement.

Sur proposition de M. l'échevin M. Martin, il est

Résolu: Que la résolution adoptée le 29 avril dernier, abolissant ce poste, soit abrogée.

Résolu: De faire droit à ladite requête.

2.—M. Gravel, accompagné de plusieurs cochers de place, se présente devant la Commission et demande la réinstallation du poste de cochers de la Place Jacques-Cartier.

La Commission délibère, et il est

Résolu: D'établir un nouveau poste de cochers du côté Ouest de la Place Jacques-Cartier, au Sud de la rue Notre-Dame, pour 20 voitures seulement, et de ne donner de licences qu'aux cochers qui signeront l'arrangement préparé ce jour pour la Commission de Police, ledit arrangement devant être déposé aux archives afin qu'il puisse être consulté au besoin.

"Que, de plus, tout cocher du poste de la Place Jacques-Cartier qui a ou pourra avoir une réclamation contre la Ville, n'obtiendra pas de licence comme cocher de place à moins qu'il ne signe ledit arrangement avec les conditions ci-dessus mentionnées".

3. M. l'échevin Yates présente une requête de la part du Club St. James demandant l'établissement d'un poste de cochers sur la rue Dorchester-Ouest, en face dudit club.

Sur proposition de M. l'échevin Stearns, il est.

Résolu: En conséquence.

4.—M. l'échevin Prudhomme se présente devant la Commission et demande qu'un poste de Police soit construit dans le nouveau quartier Mont-Royal afin de donner protection plus efficace aux citoyens et aux propriétés dudit quartier.

M. le président suggère à M. l'échevin Prudhomme de se présenter devant la Commission des Finances qui siège actuellement et d'insister sur la nécessité de voter les fonds nécessaires pour louer une maison et établir un poste de Police dans ledit quartier.

move an amendment to the City charter if the charter prohibits the expenditure of money to purchase artistic works.

CIVIC LIBRARY

7.—Ald. Mount stated that, as a member of the sub-committee of the Civic Library, he had signed a report to be made to Council in order to extend for one year the lease of the premises now occupied by the Civic Library in the Monument National, and he asked what had become of said report.

Ald. Lévy replied that he appeared before the Finance Committee to have them concur in the said report; that the Finance Committee refused to concur; that the time at the City Hall Committee's disposal was too short to allow a report to be submitted to Council, and to come back once more to Council after having passed the Finance Committee; and that, under the circumstances, he deemed it advisable to withdraw the report of the sub-committee and allow the Library lease to be renewed for one year by continued tenancy.

Resolved: That Ald. Lévy's action be approved of. (Ald. Mount dissenting).

Adjourned.

L. de MONTIGNY,
Secretary.

POLICE COMMITTEE

Report of meeting held the 13th of May.

Present: Ald. Proulx, chairman, Stearns, Carter, Marin, M. Martin, Séguin and Roy.

1.—Ald. N. Lapointe presented a petition from citizens of St. Antoine Ward asking that the former cabstand be reestablished on the West side of Seigneurs street, North of St. Antoine street, for eight vehicles only.

On motion of Ald. M. Martin, it was

Resolved: That the resolution passed on 29th April last, abolishing same, be reconsidered.

Resolved: To accede to said petition.

2.—Mr. Gravel, accompanied by several hackmen, appeared before this Committee and asked that the Jacques-Cartier Place cabstand be reestablished.

The Committee deliberated, and it was

Resolved: That a new cabstand be established on the West side of Jacques-Cartier Place, South of Notre-Dame street, for 20 vehicles only, and that licenses be given only to those who shall sign an agreement, made this day by the Police Committee, said agreement to be filed of record, to be on hand when required;

"That moreover, any hackman of any of the stands on Jacques-Cartier Place, who has or may have any claim against the City, shall not be granted any license as hackman, unless he signs the said agreement and conditions above mentioned.

3.—Ald. Yates presented a petition from the St. James Club asking that a cabstand, for five vehicles, be established in front of said club, on Dorchester street West.

On motion of Ald. Stearns, it was

Resolved: Accordingly.

4.—Ald. Prudhomme appeared before the Committee and asked that a police station be built in the new Mount Royal Ward, in order that better protection may be given to citizens and properties of said ward.

The Chairman suggested to Ald. Prudhomme to call upon the Finance Committee, at present sitting, and urge the need of voting the necessary funds for renting a house, etc., and establishing a police station in said ward.

5.—M. Raymond, de l'hôtel Corona, se présente devant la Commission et s'oppose à l'établissement d'un poste de cochers sur la rue St-Luc, près de la "Semi-Ready Ltd".

M. S. Thompson, maître-charretier, présente une requête signée par tous les cochers du poste des rues Guy et Sainte-Catherine, alléguant que l'établissement d'un nouveau poste sur la rue St-Luc est inutile; que la quantité de voitures stationnant au poste des rues Guy et Ste-Catherine est suffisant pour les besoins du quartier.

M. l'échevin Carter déclare que les cochers Webster, Doré et Tierney retirent leur requête demandant l'établissement dudit poste.

Résolu: De ne pas établir de poste sur la rue St-Luc.

6.—Soumise et lue une lettre de citoyens qui résident près de la rue Déséry, s'opposant à l'établissement d'un poste de cochers à l'angle des rues Déséry et Ste-Catherine.

Soumise aussi une lettre du surintendant de Police, de mandant de transférer le poste de cochers des rues Déséry et Sainte-Catherine au côté Ouest de la rue Marlborough, au Sud de la rue Sainte-Catherine.

Sur proposition de M. l'échevin Marin, il est

Résolu: En conséquence.

7.—Soumise et lue une lettre du surintendant de Police, demandant que soit augmenté de 10 voitures le poste de cochers No 9, rue Sherbrooke, en face de la rue Saint-Mathieu.

Sur proposition de M. l'échevin M. Martin, il est

Résolu: De reprendre en considération la résolution du 29 avril décrétant que ce poste sera composé de 15 voitures.

Résolu: Que ladite résolution soit amendée en conséquence.

8.—Soumise et lue une lettre d'une section du Conseil des Arts et Métiers de Montréal se plaignant de ce qu'un officier de Police exécute des travaux en plâtre par contrat.

Sur proposition de M. l'échevin M. Martin, il est

Résolu: Que le secrétaire soit prié de demander à cette section de mentionner le nom de l'officier en question, l'endroit où il est censé travailler ou faire travailler pour lui, et de demander une réponse pour la prochaine assemblée de cette Commission.

9.—Soumise et lue une lettre de M. Jos. Courtois, demandant si les règlements de la Police permettent à un officier de Police de faire affaires comme agent d'assurance.

Résolu: De répondre dans la négative.

10.—Soumise et lue une lettre du surintendant de Police, demandant de lui permettre d'acheter une autre voiture d'été pour le service des inspecteurs.

Résolu: En conséquence.

11.—Sont alors soumis par MM. Montbriant, Godin et Piché, architectes, des plans pour la construction du poste No 13.

M. l'échevin Roy.

Propose: Que le plan de M. Piché soit accepté.

M. l'échevin Séguin propose en

Amendement: Que le plan de M. Godin soit accepté.

M. l'échevin Stearns propose en

Sous-amendement: Que le plan de M. Montbriant soit accepté.

La Commission se divise comme suit sur ledit sous-amendement:

Pour: Stearns—1.

Contre: Carter, Marin, Martin, Séguin et Roy—5.

Ledit sous-amendement est ainsi négatif.

Sur l'amendement:

Pour: Stearns, Carter, Marin, M. Martin et Séguin—5.

Contre: Roy—1.

Ledit amendement est ainsi affirmatif, et il est

Résolu: En conséquence.

Il est aussi.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport en conséquence.

Ajournement.

JOHN-J. BARRY,
Secrétaire.

5.—Mr. Raymond, of the Corona Hotel, appeared before the Committee to protest against the establishment of a cabstand on St. Luke street, near the Semi-Ready (Ltd).

Mr. S. Thompson, master carter, presented a petition signed by all the hackmen of the Guy and St. Catherine cabstand, alleging that the establishment of a new cabstand on St. Luke street is unnecessary; that the number of hackmen stationed at the Guy and St. Catherine street stand is sufficient for the wants of the ward.

Ald. Carter stated that hackmen Webster, Doré and Tierney withdraw their petition praying for the establishment of said cabstand.

Resolved: That no cabstand be established on St. Luke street.

6.—Submitted and read a letter from citizens near Desery street, objecting to the establishment of a cabstand corner of Desery and St. Catherine streets.

Submitted also a letter from the Superintendent of Police, asking to transfer the Desery and St. Catherine streets cabstand to the west side of Marlborough street, South of St. Catherine street.

On motion of Ald. Marin, it was

Resolved: Accordingly.

7.—Submitted and read a letter from the Superintendent of Police asking that No. 9 cabstand on Sherbrooke street, opposite St. Matthew street, be increased to 10 vehicles.

On motion of Ald. M. Martin, it was

Resolved: To consider the resolution of the 29th April establishing 15 vehicles to compose said stand.

Resolved: That said resolution be amended accordingly.

8.—Submitted and read a letter from a section of The Montreal Trades and Labor Council, complaining that an officer of the force is doing plastering work by contract.

On motion of Ald. M. Martin, it was

Resolved: That the secretary be instructed to write, asking said order to name said officer, the place where he is supposed to have worked or have people to work for him and that he kindly answer for the next meeting of this Committee.

9.—Submitted and read a letter from Mr. Jos. Courtois, asking if police regulations allow a police officer to do business as an insurance agent.

Resolved: To answer: they do not.

10.—Submitted and read a letter from the Superintendent of Police, to allow him to purchase an extra summer vehicle to be used by the inspectors.

Resolved: Accordingly.

11.—Plans for building No. 13 Station were, then, submitted by Messrs. Montbriant, Godin and Piché, architects.

Ald. Roy

Moved: That the Piché plan be accepted.

Ald. Séguin moved in

Amendment: That the Godin plan be accepted.

Ald. Stearns moved in

Sub-amendment: That the Montbriant plan be accepted.

The Committee divided as follows on the sub-amendment:

Yeas: Stearns—1.

Nays: Carter, Marin, Martin, Seguin and Roy—5.

So it was lost.

On the amendment:

Yeas:—Stearns, Carter, Marin, M. Martin and Séguin—5.

Nays: Roy—1.

So the amendment was carried, and it was

Resolved: Accordingly.

It was also

Resolved: To report to Council accordingly.

Adjourned.

JOHN J. BARRY,
Secretary.

COMMISSION DES FINANCES

Compte rendu de l'assemblée du 13 mai

Sont présents: MM. les échevins L.-A. Lapointe, président, Sadler, Lavallée, Robinson, Guay, J.-B.-A. Martin et Fraser.

1.—M. W.-G. Ross, directeur-gérant de la "Montreal Street Ry. Co.," se présente devant la Commission au sujet du compte contesté pour l'enlèvement de la neige.

A ce sujet est soumise et lue une opinion du Département en Loi touchant le paiement d'un montant de \$35,309.79 effectué par la Compagnie, le 23 avril dernier, en rapport avec ledit compte, laissant une différence de \$21,347.45 qui n'est pas encore payée.

Après délibération, M. Ross offre de donner le chèque de la Compagnie au montant de \$35,309.79, sans préjudice aux droits des deux parties.

M. le président est d'avis que la "Montreal Street Ry. Co." devrait payer ce montant en paiement du compte dû à la Ville sans aucune restriction, et il

Propose: Que le trésorier de la Ville soit prié de renvoyer à la "Montreal Street Ry. Co." ledit chèque de \$35,309.79 afin qu'il soit fait à l'ordre du trésorier de la Ville en paiement du montant dû à la Ville pour la quote-part de ladite Compagnie dans l'enlèvement de la neige, le tout suivant l'opinion du Département en Loi.

M. l'échevin Sadler propose en

Amendement: D'autoriser le trésorier de la Ville à répondre sous la dictée du Département en Loi à la lettre de la "Montreal Street Ry. Co." en date du 23 avril dernier.

Ledit amendement étant mis aux voix, la Commission se partage:

Pour: Sadler, Fraser, Lavallée—3.

Contre: Robinson, Martin, Guay, Lapointe—4.

Ledit amendement est ainsi négatif.

La proposition principale étant mise aux voix, elle est affirmative, et il est

Résolu: En conséquence. (M. l'échevin Lavallée dissident).

2.—Le contrôleur soumet un état indiquant les montants votés à même le revenu pour les pavages de 1907, devant être terminés en 1908, et il recommande que la balance non dépensée et affectée à ces travaux jusqu'à date, savoir \$56,640, soit chargée au compte de l'emprunt et remboursée au compte du revenu.

Résolu: De souscrire à cette recommandation.

3.—Soumise et lue une lettre du contrôleur de la Ville, indiquant certaines balances de crédits disponibles pour travaux non terminés, s'élevant à \$10,498.

Déposée aux archives.

4.—Soumise et lue une lettre du sous-ministre intérimaire des Travaux Publics, offrant de payer à la Ville un montant de \$14,577.60 pour le privilège d'ériger une construction au-dessus de la ruelle Fortification en rapport avec l'agrandissement de l'hôtel des postes.

Résolu: Que ladite offre soit acceptée.

5.—Soumise et lue une lettre de M. A. Bienvenu, surintendant du service des Licences, au sujet de certaines additions à son personnel.

Renvoyée à la sous-commission du Service civique.

6.—Soumise et lue une lettre de Dame S. Henneman, pour remise de droits de licence.

Renvoyée au trésorier de la Ville pour examen et rapport.

7.—Soumis et lu un rapport du trésorier de la Ville, déclarant qu'il n'est pas opportun de payer le jeudi les journaliers du service de la Voirie, tel que demandé par la Fédération Canadienne des Employés Civiques.

Résolu: De souscrire audit rapport.

8.—Une requête de contribuables de la rue Rachel, demandant de paver ladite rue en granit, est

Renvoyée au Conseil.

9.—Un estimé de M. Joseph Charlebois, pour 2,000 copies du plan du quartier Mont-Royal, est

FINANCE COMMITTEE

Report of meeting held the 13th of May.

Present: Ald. Lapointe, chairman, Sadler, Lavallée, Robinson, Guay, J. B. A. Martin and Fraser.

1.—Mr. W. G. Ross, managing director of the Montreal Street Ry. Co., appeared before the Committee in connection with the disputed account for snow removal.

In this connection, submitted and read an opinion from the Law Department in connection with the payment of an amount of \$35,309.79 made by the Company, on the 23rd April last, in connection with said account, whereby a balance of \$21,347.45 is still unpaid.

After due deliberation, Mr. Ross offered to give the Company's cheque for the said amount of \$35,309.79 on account, without prejudice to the rights of either parties.

The chairman thought that the Montreal Street Ry. Co. should pay this amount, on account of the sum due the City, without any further restriction, and he

Moved: That the City treasurer be instructed to return said cheque for \$35,309.79 to the Montreal Street Ry. Co. in order that the same may be paid to the City treasurer on account of the amount due to the City for their share of snow removal, the whole in compliance with the advice of the Law Department.

Ald. Sadler moved in

Amendment: That the City treasurer be authorized to reply to the letter of the Montreal Street Ry. Co., of the 23rd April ult., under the dictation of the Law Department.

Said amendment being put, the Committee divided:

Yeas: Sadler, Fraser, Lavallée—3.

Nays: Robinson, Martin, Guay, Lapointe—4.

So it passed in the negative.

The main motion being put, it was carried and

Resolved: Accordingly. (Ald. Lavallée dissenting).

2.—The City comptroller submitted a statement showing the pavings voted in 1907 out of the Revenue, to be completed in 1908, and he recommended that the amount of balances unexpended to this date in this connection, namely \$56,640, be charged against Loan account and returned to Revenue account.

Resolved: To concur in said recommendation.

3.—Submitted and read a communication from the City comptroller, showing certain balances available of appropriation for works now completed amounting to \$10,498.

Filed of record.

4.—Submitted and read a communication from the Acting Deputy Minister of Public Works, offering to pay to the City a sum of \$14,577.60 for the privilege of building over Fortification Lane in connection with the extension of the Post Office.

Resolved: That said offer be accepted.

5.—Submitted and read a communication from Mr. A. Bienvenu, superintendent of the License Department, concerning certain additions to his staff.

Referred to the sub-committee re efficiency of the civic service.

6.—Submitted and read a communication from Mrs. S. Henneman, for remittance of license fees.
Referred to the City treasurer for examination and report.

7.—Submitted and read a report from the City treasurer to the effect that it would not be convenient to pay the wages of the laborers employed by the Road department on Thursday, as requested by the "Fédération Canadienne des Employés Civiques".

Resolved: To concur therein.

8.—A petition from ratepayers on Rachel street, asking that said street be paved in granite, was

Referred to the Council.

9.—An estimate from Mr. Joseph Charlebois, for 2,000 copies of the plan of Mount-Royal ward, was

Renvoyé à la Commission de la Voirie.

10.—Une communication de la Corporation du Village de DeLorimier, demandant le paiement d'un montant de \$6,991, re égout de la rue Iberville, est

Renvoyée à la sous-commission des Réclamations.

11.—Une lettre de la Société Nationale de Gymnastique, demandant une subvention, est

Renvoyée au Département en Loi pour examen et rapport.

12.—A la suggestion de M. l'échevin Lavallée, il est

Résolu: De recommander au Conseil de permettre aux ex-conseillers de la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges, maintenant quartier Mont-Royal, de garder, comme souvenirs les sièges qu'ils occupaient à leur Conseil municipal.

13.—Soumis et lus des rapports du Bureau d'Hygiène et de la Commission de la Voirie, à l'effet de construire un égout dans la rue Lenoir, au coût de \$300, payable par les propriétaires intéressés.

Résolu: De souscrire auxdits rapports.

14.—Soumise et lue une communication de l'avocat en chef de la Ville, demandant que soient nommés deux estimateurs et un des recorders pour agir comme commissaires en rapport avec l'expropriation de la rue Saint-Antoine (5ème section).

Résolu: Que MM. Dupuis, recorder, Fitzgibbons et Beausoleil, estimateurs, soient nommés à cette fin.

15.—Soumis et lu un rapport de la Commission de la Voirie au sujet des expropriations annuelles de 1908.

Résolu: De souscrire audit rapport.

16.—Soumis et lu un rapport de la Commission de la Voirie, à l'effet de construire des trottoirs permanents en dalles Gray Canyon et en coaltar dans la rue St-Hubert, au Nord de la rue Roy, au coût de \$684.

Résolu: De souscrire à ce rapport.

17.—Soumis et lu un rapport de la Commission de l'Aqueduc, demandant un crédit de \$5,111 pour acheter deux accumulateurs de la "John McDougall Caledonian Iron Works Co. Ltd."

Résolu: De ne pas souscrire à ce rapport.

18.—Soumis et lu un rapport de la Commission des Incendies et de l'Eclairage, à l'effet d'opérer le virement d'un montant de \$50, du crédit affecté aux gages des Pompiers, et d'appliquer ce montant au salaire des officiers, afin d'augmenter le salaire de M. J. Taylor, contremaître du corps de sauvetage de la caserne des pompiers No 2.

Résolu: De ne pas souscrire à ce rapport.

19.—Soumis et lu un rapport de la Commission des Incendies et de l'Eclairage, demandant un crédit de \$63.25 pour services médicaux rendus aux pompiers.

Résolu: De souscrire audit rapport, ledit montant devant être pris sur le contingent général du service des Incendies.

La Commission s'ajourne alors jusqu'à 7.30 p.m.

* * *

Compte rendu de l'assemblée ajournée du 13 mai, à 7.30 p.m.

Sont présents: MM. les échevins L.-A. Lapointe, président, Sadler, Lavallée, Robinson, Guay, J.-B.-A. Martin et Fraser.

1.—Soumis et lu un rapport de la Commission de la Voirie et du Bureau d'Hygiène, à l'effet de construire un égout dans la rue Bercy, entre les rues Hochelaga et Sherbrooke, au coût approximatif de \$2,700 payable comme suit: \$2,600 par les propriétaires et le reste, savoir \$100, par la Ville.

Résolu: De souscrire à ce rapport.

2.—Sur proposition de M. l'échevin Lavallée, il est

Résolu: De prier le Département en Loi de suggérer des voies et moyens pour l'ouverture de la rue de LaMotions dans le quartier Mont-Royal, suivant les dispositions de l'art. 1 de la loi de 1908 amendant la Charte de la Cité de Montréal.

3.—*Résolu:* De prier l'inspecteur de la Ville de préparer un plan indiquant les subdivisions et les numéros du cadastre du terrain contigu au parc Georges-Etienne-Cartier.

Referred to the Road Committee.

10.—A communication from the Corporation of the Village of DeLorimier, asking for the payment of a sum of \$6,991, re Iberville street sewer, was

Referred to the Claims Committee.

11.—A communication from the "Société Nationale de Gymnastique" for a grant was

Referred to the Law Department for examination and report.

12.—At the suggestion of Ald. Lavallée, it was

Resolved: To recommend that the ex-councillors of the municipality of Notre-Dame-des-Neiges, now Mount-Royal ward, be allowed to retain the chairs they occupied in the Council chamber, as mementoes.

13.—Submitted and read reports from the Board of Health and Road Committee, for the construction of a sewer in Lenoir street, at a cost of \$300 to be paid by the interested proprietors.

Resolved: To concur therein.

14.—Submitted and read a communication from the chief City attorney asking that two assessors be appointed with one of the Recorders to act as Commissioners in connection with the expropriation of St. Antoine street (5th section).

Resolved: That Messrs. Dupuis, Recorder, and Fitzgibbons and Beausoleil, assessors, be appointed in this connection.

15.—Submitted and read a report of the Road Committee, in connection with annual expropriations for 1908.

Resolved: To concur therein.

16.—Submitted and read a report from the Road Committee for the construction of permanent sidewalks, in Gray Canyon and coaltar in St. Hubert street, North of Roy street, at a cost of \$684.

Resolved: To concur therein.

17.—Submitted and read a report from the Water Committee, for \$5,111 to purchase 2 accumulators from the John McDougall Caledonian Iron Works Co., Ltd.

Resolved: Not to concur therein.

18.—Submitted and read a report from the Fire and Light Committee, to vary a sum of \$50 from appropriation of Firemen's Wages, and apply the same to the appropriation of Officers' Salary, in order to increase the salary of J. Taylor, foreman of the Salvage Corps of No. 2 fire station.

Resolved: Not to concur therein.

19.—Submitted and read a report from the Fire and Light Committee, for an appropriation of \$63.25 for medical attendance to firemen.

Resolved: To concur therein, said sum to be charged against General Contingent Fund of the Fire department.

The Committee then adjourned until 7.30 o'clock p.m.

* * *

Report of adjourned meeting, 13th May, 7.30 o'clock p.m.

Present: Ald. L. A. Lapointe, chairman, Sadler, Lavallée, Robinson, Guay, J. B. A. Martin and Fraser.

1.—Submitted and read a report from the Road Committee and Board of Health, for the construction of a sewer in Bercy street, from Hochelaga to Sherbrooke streets, at an approximate cost of \$2,700, payable as follows: \$2,600 by the proprietors and the balance, viz: \$100, by the City.

Resolved: To concur therein.

2.—On motion of Ald. Lavallée, it was

Resolved: That the Law Department be instructed to suggest ways and means for the opening of Mountain St. in Mount-Royal ward, according to the provisions of Art. 1, of the Law of 1908 amending the Charter of the City of Montreal.

3.—*Resolved:* To request the City surveyor to prepare a plan showing subdivisions and cadastral numbers of the land adjoining George-Etienne-Cartier Park.

4.—Soumis et lu un rapport de la Commission des Parcs et Traverses, demandant un crédit s'élevant à la somme de \$45,922 à l'effet d'exécuter certains travaux.

Résolu: D'y souscrire comme suit:

Pour achat d'arbres, arbrisseaux, plantes, etc., pour le parc La Fontaine	\$300.00
Pour 100 tonnes de gravier pour les sentiers des squares Ste-Catherine, Bellerive, St-Louis et Richmond (25 tonnes à chacun desdits squares) à \$2.50 la tonne.	250.00
25 tonnes de gravier pour le square St-Jacques, à \$2.50 la tonne.	62.50
50 tonnes de gravier pour le square Dufferin, à \$2.50 la tonne.	135.00
Acheter un cheval pour le parc Mont-Royal.	225.00
200 tonnes de pierre concassée pour le parc Mont-Royal, à \$2.50 la tonne.	500.00
Côture permanente longeant l'avenue de la maison du surintendant.	250.00
Un arrosoir à un cheval pour arroser le boulevard bordant les rues Sherbrooke et Papineau.	300.00
Total.	\$2,022.50

A être pris sur le revenu.

Pour le nivellement et l'ouverture de sentiers sur cette partie du parc LaFontaine qui borde l'avenue Papineau, entre les rues Sherbrooke et Rachel, environ 12 acres.	\$1,200.00
250 tonnes de gravier pour les nouveaux sentiers du parc LaFontaine, y compris le charroyage, à \$2.00 la tonne.	500.00
Pour labourer, niveler et gazonner cette partie du parc LaFontaine qui se trouve entre la rue Panet et le boulevard (côté Est), et les rues Sherbrooke et Rachel, environ 30 acres	1,500.00
Pour creuser, dans le parc LaFontaine, un petit étang où les jeunes enfants puissent s'amuser sans danger, à l'endroit où il existait un dépotoir, la profondeur dudit étang devant être de 7 à 10 pouces.	400.00
Achat et pose de pierre de bordure le long du square Déséry, sur la rue Déséry, entre les rues Ste-Catherine et Hudon, 200 pieds à 65 cts le pied.	130.00
Acheter et poser la pierre de bordure autour du square Gallery (nouvelle partie), 400 pieds à 65 cts le pied.	260.00
Excavation et remplissage en certains endroits du square Georges-Etienne-Cartier, ouverture de sentiers, nivellement du terrain, etc., dudit square.	1,500.00
Acheter et poser la pierre de bordure autour du square Georges-Etienne-Cartier, 1350 pieds à 65 cts le pied.	877.50
Construire un nouveau pavillon à l'observatoire Mont-Royal, devant servir de restaurant, suivant les plans et estimés préparés par MM. Marchand & Haskell et Maxwell & Maxwell.	6,000.00
Prolonger la palissade dans le parc Mont-Royal, 3 panneaux.	1,500.00
Asphalter cette nouvelle partie du parc, et poser la pierre de bordure.	300.00
Atelier photographique près de l'ascenseur dans le parc Mont-Royal.	500.00
Niveler la ferme Fletcher.	2,500.00
Total.	\$17,167.50

à être pris sur le fonds d'emprunt.

5.—Soumis et lu un estimé de la Commission des Parcs et Traverses, demandant un crédit de \$4,498 pour renouveler en béton armé la terrasse du parc Bellerive.

Résolu: De présenter un rapport déclarant que cette Commission n'est pas prête à accorder ledit montant maintenant, mais qu'elle recommande à la Commission des Parcs et Traverses de demander des soumissions pour l'exécution desdits travaux et de soumettre un rapport au Conseil.

6.—La Commission étudie la question des améliorations et de l'embellissement de l'île Saint-Hélène qui appartient maintenant à la Ville, et il est

Résolu: De recommander que la Commission des Parcs et Traverses soit priée de préparer un plan général indi-

4.—Submitted and read a report from the Parks and Ferries Committee, asking for an appropriation aggregating \$45,922 for the execution of certain work.

Resolved: To concur therein as follows:

Purchase of trees, shrubs, plants, etc., for LaFontaine Park.	\$300.00
100 tons of gravel for the paths of Ste. Catherine, Bellerive, St. Louis and Richmond squares, (25 tons for each of said squares), at \$2.50 per ton.	250.00
25 tons of gravel for St. James square, at \$2.50 per ton.	62.50
50 tons of gravel for Dufferin square, at \$2.50 per ton.	135.00
Purchase of a horse for Mount Royal Park.	225.00
200 tons of broken stone for Mount Royal Park, at \$2.50 per ton.	500.00
Permanent fence along the avenue of the superintendent's house.	250.00
One 1-horse watering-cart to water the boulevard bordering upon Sherbrooke and Papineau Sts	300.00
Total.	\$2,022.50

To be charged against the Revenue account.

For levelling and making paths on that part of La Fontaine Park bordering upon Papineau Ave., between Sherbrooke and Rachel Sts., about 12 acres.	\$1,200.00
250 tons of gravel for new paths in La Fontaine Park, at \$2.00 per ton, including cartage.	500.00
For ploughing, levelling and sodding that part of La Fontaine Park, between Panet St., the Boulevard (East side) and Sherbrooke and Rachel Sts., about 30 acres.	1,500.00
For making, in La Fontaine Park, a small pond where young children may amuse themselves without danger, at the place where there was a dump, the depth of such pond to be 7 to 10 inches.	400.00
Purchase of curb-stone and laying same along Déséry square, on Déséry street, between Ste. Catherine and Hudon streets, 200 ft., at 65 cts per foot.	130.00
Purchase of curb-stone and laying same around Gallery square (new part), 400 ft. at 65 cts. per foot.	260.00
Excavation and filling at certain places of George-Etienne-Cartier square, laying out paths, levelling the ground, etc., in said square.	1,500.00
Purchase of curb-stone and laying same around George-Etienne-Cartier square, 1,350 ft. at 65 cts. per foot.	877.50
For making a new pavillon at the look-out, in Mount Royal Park, to be used as a restaurant, according to plans and estimates prepared by Messrs. Marchand & Haskell, and Maxwell & Maxwell.	6,000.00
For extending the railing, in Mount Royal Park, 3 panels.	1,500.00
For asphaltting that new part of the Park, and laying curb-stone.	300.00
Photographic booth at the elevator, in Mount Royal Park.	500.00
For levelling Fletcher's Field.	2,500.00
Total	\$17,167.50

To be charged against Loan Fund.

5.—Submitted and read an estimate from the Parks and Ferries Committee, for an appropriation of \$4,498 to renew the terrace at Bellerive Park in reinforced concrete.

Resolved: To report that the Committee are not prepared to grant said amount for the present, but, that they recommend that the Parks and Ferries Committee call for tenders for said work and report to Council.

6.—The Committee considered the question of improving and embellishing Ste. Helen's Island which now belongs to the City, and it was

Resolved: To recommend that the Parks and Ferries Committee be requested to prepare a general plan showing

quant quels sont les améliorations et embellissements qu'elle suggère.

7.—Soumis et lu un rapport de la Commission de l'Incineration demandant un crédit de \$51,216.86 pour l'exécution de certains travaux.

Résolu: Que soit présenté un rapport déclarant que cette Commission n'est pas prête à souscrire aux recommandations dudit rapport, mais qu'elle recommande à la Commission de l'Incineration de demander des soumissions pour la construction d'une nouvelle écurie, rue St-Patrice, et qu'elle présente au Conseil un rapport à cet effet.

8.—Soumis et lu un rapport de la Commission de l'Incineration, demandant un crédit de \$500 à l'effet de publier le règlement No 326.

Résolu: Que cette Commission ne peut souscrire à la recommandation dudit rapport, mais qu'elle recommande à la Commission de l'Incineration de s'entendre avec la Commission de l'Hôtel de Ville pour la publication dudit règlement.

9.—Soumis et lu un rapport de la Commission de l'Hôtel de Ville, demandant un crédit de \$700 pour l'achat d'un tableau de M. Geo. Delfosse.

Résolu: De ne pas souscrire audit rapport.

10.—Soumis et lu le rapport suivant de l'inspecteur de la Ville sur la qualité et les avantages des trottoirs en asphalte, et sur ce qu'il en coûterait à la Ville pour les construire elle-même, en réponse à une résolution du Conseil adoptée le 11 mai courant:

* * *

Montréal, 13 mai 1908.

Au Président et aux Membres de la Commission des Finances.

Messieurs,

En réponse à l'extrait des minutes du Conseil, en date du 11 mai 1908, demandant un rapport sur la qualité et les avantages des trottoirs en asphalte, et aussi sur ce qu'il en coûterait à la Ville pour construire elle-même les trottoirs en asphalte, j'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant:

Les soumissions reçues comportent cinq différents genres de mastic d'asphalte, savoir:

Asphalte Seysel.	\$2.45	la verge carrée
Asphalte Limmer.	2.15	la verge carrée
Asphalte Sicilien.	2.30	la verge carrée
Asphalte de Catane.	2.10	la verge carrée
Asphalte Bermudez.	1.75	la verge carrée

Ils sont cotés dans l'ordre suivant: 1er, Seysel; 2ème, Limmer; 3ème, Sicilien; et 4ème, de Catane. L'asphalte Bermudez, bien qu'il soit un matériel de première classe pour pavage de chaussée, n'a jamais été employé, à ma connaissance, pour les trottoirs; mais je crois qu'on pourrait l'utiliser à cette fin.

Les prix comportent une fondation en béton de 5 pouces d'épaisseur avec surface en mastic d'asphalte d'un pouce d'épaisseur.

Nous avons un échantillon de trottoir en asphalte Limmer posé sur la rue Notre-Dame en 1889, au prix de \$2.59 la verge carrée, dont la surface devra probablement être renouvelée l'année prochaine.

Le mastic d'asphalte est un mélange composé d'asphalte naturel, de bitume artificiel et de grès. Ce matériel nous arrive en morceaux pesant environ 56 lbs chaque, estampé du nom de l'asphalte qui entre dans sa composition.

Les avantages de ce genre de trottoir sont: la durabilité, le poli de la surface, la fermeté sous le pied, l'imperméabilité à l'eau ou à l'humidité; mais on doit mettre beaucoup de soins dans la préparation des fondations en béton sur lesquelles ce mastic est posé; car la contraction et l'expansion du béton font craquer l'asphalte et compromettent son apparence. Nous avons, cependant, tant d'occasions de pratiquer des ouvertures dans les trottoirs pour les fins de réparations ou pour introduire le gaz, l'eau et les tuyaux de drainage, qu'il devient coûteux de les réparer; et les pièces de réparation n'ont presque jamais la même apparence ni ne durent aussi longtemps que le trottoir originaire; et, pour cette raison, des dalles de pierre, qui peuvent être levées et remplacées, sont préférables tant au point de vue économique qu'au point de vue de la durabilité.

what improvements and embellishments they would suggest.

7.—Submitted and read a report from the Incineration Committee, asking for an appropriation of \$51,216.86 for certain works.

Resolved: To report that the Committee are not prepared to concur in the recommendations therein made, but that they recommend that the Incineration Committee be requested to call for tenders for the construction of a new stable in St. Patrick St., and report to Council.

8.—Submitted and read a report from the Incineration Committee, for an appropriation of \$500 to publish By-law No. 326.

Resolved: That the Committee cannot concur in the recommendation therein made, but recommend that the Incineration Committee arrange with the City Hall Committee for the publication of the by-law in question.

9.—Submitted and read a report from the City Hall Committee, or an appropriation of \$700 to purchase a painting from Mr. Geo. Delfosse.

Resolved: Not to concur therein.

10.—Submitted and read the following report from the City surveyor on the quality and merits of asphalt sidewalks, and on the cost of said sidewalks, if constructed by the City, in answer to a resolution of the City Council adopted 11th May inst.:

* * *

Montreal, May 13, 1908.

To the Chairman and Members of the Finance Committee.

Gentlemen:

In answer to the extract from the minutes of the City Council, dated May 11th, 1908, asking a report on the quality and merits of asphalt sidewalks, and also what it would cost the City to itself lay the asphalt sidewalks, I beg to report:

The tenders received are for five kinds of mastic asphalt, viz:

Seysel asphalt.	\$2.45	per square yard
Limmer asphalt.	2.15	per square yard
Sicilian asphalt.	2.30	per square yard
Catania asphalt.	2.10	per square yard
Bermudez asphalt.	1.75	per square yard

They are rated: 1st, Seysel; 2nd Limmer; 3rd, Sicilian; and 4th, Catania. Bermudez, although a 1st class material for roadway paving, has not to my knowledge ever been used on sidewalks, but I believe it should prove serviceable.

The prices include a concrete foundation of 5 inches in thickness with 1 inch of mastic asphalt surface.

We have a sample of Limmer asphalt sidewalk laid on Notre-Dame street in 1889, at a cost of \$2.59 per square yard, which will probably require resurfacing next year.

Mastic asphalt is a manufactured compound made up of natural asphalt, artificial bitumen and grit. It is brought here in cakes weighing about 56 lbs. each, stamped with the name of the asphalt which is used in its composition.

The advantages of this kind of sidewalk are: durability, smooth surface, good foothold and imperviousness to water or moisture, but great care must be exercised in the making of the concrete foundation over which it is laid, as the contraction and expansion of the concrete cracks the asphalt and renders it unsightly. We have, however, so many occasions to cut the sidewalks for the purposes of repairing or putting in gas, water and drain pipes that it becomes expensive to repair them, and the patches hardly ever present the same appearance nor are they as lasting as the original walk, and for this reason, stone flags, which can readily be raised and re-laid, are preferable, both from an economical and durable standpoint.

Depuis les quelques dernières années, la Ville pose des trottoirs composés de vieil asphalte refondu, qui donnent satisfaction. Ce matériel est posé en une épaisseur de 3 pouces sur une fondation de terre bien pressée, et il ne fait voir jusqu'à présent aucun signe d'usure appréciable. Le coût, par verge carrée, varie de 70c à \$1.50 suivant la distance entre l'endroit où se trouve la fabrique et les travaux à exécuter.

Votre bien dévoué,

JOHN-R. BARLOW,
Inspecteur de la Ville.

* * *

Déposé aux archives.

11.—Soumis et lu un rapport de la Commission de la Voirie, demandant un crédit de \$5,632 à l'effet de construire un trottoir en dalles de pierre du côté Ouest de l'avenue du Parc.

Résolu: De souscrire audit rapport, à condition, cependant, que ledit trottoir soit construit en dalles écossaises et que le coût n'exécède pas \$5,832.

12.—Soumis et lu un rapport de la Commission de la Voirie, à l'effet de construire des trottoirs permanents dans les rues Mance, Paris et Stanley.

Résolu: De souscrire à cette recommandation en ce qui concerne la rue Mance, du côté Est, de la rue Prince-Arthur à la rue Milton, à condition, cependant, que ledit trottoir soit en dalles écossaises, le coût d'icelui ne devant pas excéder \$2,298; et recommandant de plus que la question des trottoirs des rues Paris et Stanley soit renvoyée à la Commission de la Voirie pour plus ample considération.

13.—Soumis et lu un rapport de la Commission de la Voirie, demandant de construire des trottoirs permanents dans différentes rues.

Résolu: De recommander au Conseil la construction des trottoirs suivants, savoir:

(a) QUARTIER ST-LAURENT.

Rue Mance, côté Ouest, depuis l'avenue des Pins jusqu'à une distance de 98 pieds au Sud, coût \$ 380
Avenue du Parc, des deux côtés, entre la rue Prince-Arthur et l'avenue des Pins, coût. 4,680

Il est aussi

Résolu: Que les trottoirs ci-dessus mentionnés soient construits en dalles écossaises avec côtés en asphalte refondu.

(b) QUARTIER ST-LOUIS.

Sanguinet, côté Est, de Craig à Ste-Catherine, coût \$5,200
Avenue de l'Hotel-de-Ville, des deux côtés, de Craig à Ste-Catherine, coût. 9,600
Rue St-Dominique, des deux côtés, de Craig à La-gauchetière, coût. 3,750
Rue Ste-Elisabeth, côté Ouest, de Dorchester à Ste-Catherine, coût. 1,730
Rue Ste-Elisabeth, des deux côtés, de Craig à Dorchester, coût. 6,340
Rue Dorchester, côté Nord, de la rue St-Denis à la rue St-Laurent, coût. 4,240

A la suggestion de M. l'échevin Gadbois, la recommandation pour la construction du trottoir dans l'avenue Laval, du côté Est, de la rue Roy à l'avenue Duluth, est renvoyée de nouveau à la Commission de la Voirie pour plus ample considération.

M. l'échevin Martin

Propose: Que lesdits trottoirs, dans le quartier Saint-Louis, soient construits en mastic d'asphalte par la Cie de Construction et de Pavages Modernes de Montréal, au prix mentionné dans sa soumission.

M. le président suggère d'ajouter à sa proposition les mots suivants: "mais aucun paiement ne sera fait à ladite Compagnie pour la construction desdits trottoirs jusqu'à ce qu'elle ait renouvelé, sans frais additionnels pour la Ville ou les propriétaires, tous les trottoirs en Créolite qu'elle a posés, le tout à la satisfaction de l'inspecteur de la Ville."

M. l'échevin Martin consent à ce que lesdits mots soient ajoutés à sa proposition.

M. l'échevin Lavallée propose en

Amendement: De suspendre la construction desdits trot-

For the past few years, the City has been laying sidewalks composed of old asphalt melted over, which are giving satisfaction. This material is laid about 3 inches thick on a well rolled foundation of earth and shows no appreciable sign of wear yet. The cost per square yard varies from 78c to \$1.50, according to the distance the work lies from the factory.

Yours truly,

JOHN R. BARLOW,
City Surveyor.

* * *

Filed of record.

11.—Submitted and read a report from the Road Committee, for an appropriation of \$5,632 to construct sidewalk in flagstone on the West side of Park avenue.

Resolved: To concur therein, conditionally, however, that said sidewalk be constructed in Scotch flagstone and that the cost thereof shall not exceed \$5,832.

12.—Submitted and read a report from the Road Committee, for the construction of permanent sidewalks in Mance, Paris and Stanley streets.

Resolved: To concur in the recommendation with regard to Mance street, East side, from Prince-Arthur to Milton streets, conditionally, however, that said sidewalk be constructed with Scotch flagstone, the cost thereof not to exceed \$2,298; and to further recommend that the question of the sidewalks in Paris and Stanley streets be referred to the Road Committee for further consideration.

13.—Submitted and read a report from the Road Committee, for the construction of permanent sidewalks in different streets.

Resolved: That the construction of the following sidewalks be recommended to Council, viz:

(a) ST. LAWRENCE WARD.

Mance St., West side, from Pine Avenue to a distance 98 feet South, cost. \$ 380
Park Avenue, both sides, between Prince Arthur street, and Pine Avenue, cost. 4,680

It was also

Resolved: That the above mentioned sidewalks be constructed in Scotch flagstone with remoulded asphalt sides.

(b) ST. LOUIS WARD.

Sanguinet, East side, from Craig to Ste. Catherine streets, cost. \$5,200
Hotel-de-Ville Avenue, both sides, from Craig to Ste. Catherine Sts., cost. 9,600
St. Dominique St., both sides, from Craig to La-gauchetière Sts., cost. 3,750
Ste. Elizabeth St., West side, from Dorchester to Ste. Catherine Sts., cost. 1,730
Ste. Elizabeth St., both sides, from Craig to Dorchester Sts., cost. 6,340
Dorchester St., North side, from St. Denis to St. Lawrence Sts., cost. 4,240

At the suggestion of Ald. Gadbois, the recommendation for the construction of sidewalks in Laval Avenue, East side, from Roy St. to Duluth Avenue, was referred back to the Road Committee for further consideration.

Ald. Martin

Moved: That said sidewalks in St. Louis Ward be constructed in Seysel mastic asphalt by "La Cie de Construction et de Pavages Modernes de Montréal," at the price of their tender, and the Chairman suggested that he add to his motion the following words: "but no payment shall be made for the construction of said sidewalks to said Company until such time as they shall have renewed without extra cost to the City or the proprietors, all the Créolite sidewalks they have laid, the whole to the satisfaction of the City surveyor."

Ald. Martin consented that said words be added to his motion.

Ald. Lavallée moved in

Amendment: That the construction of said sidewalks

toirs jusqu'à ce que les trottoirs en Créolite construits par ladite Compagnie aient été remplacés par le matériel choisi par l'inspecteur de la Ville, et que tous les travaux de réfection desdits trottoirs en Créolite soient exécutés sous la surveillance et avec l'approbation de l'inspecteur de la Ville.

Ledit amendement est déclaré hors d'ordre par M. le président comme étant incomplet.

La proposition principale étant mise aux voix, la Commission se partage:

Pour: Robinson, Martin, Guay, Lapointe—4.

Contre: Fraser, Lavallée—2.

Ladite proposition est ainsi adoptée, et il est

Résolu: En conséquence.

(c) QUARTIER HOCHELAGA.

Rue Davidson, côté Est, de Ste-Catherine à Stadacona, coût.	\$1,800
Rue Darling, de Ste-Catherine au No 83, coût.	670
Rue Darling, de Ste-Catherine au No 76, coût.	600
Rue Préfontaine, côté Est, de Ste-Catherine à Rouville, coût.	670
Rue Ontario, côté Nord, de Préfontaine à Moreau, coût.	1,140
Rue Ontario, côté Nord, de Joliette à Aylwin, coût	380
Rue Ontario, côté Nord, de Aylwin à Cuvillier, coût	910
Rue Ontario, Nos. 1776 à 1812, coût.	680
Rue Ontario, de Joliette au No 1900, coût.	610
Rue Ontario, angle Nord-est d'Aylwin, coût.	710

Résolu: Que les trottoirs ci-dessus mentionnés soient construits en mastic d'asphalte Seysel, par la Cie de Construction et de Pavages Modernes de Montréal, au prix mentionné dans sa soumission, mais qu'aucun paiement ne soit fait à ladite Compagnie pour la construction desdits trottoirs jusqu'à ce qu'elle ait renouvelé, sans frais additionnels pour la Ville ou les propriétaires, tous les trottoirs en Créolite par elle posés, le tout à la satisfaction de l'inspecteur de la Ville. (MM. les échevins Lavallée et Fraser dissidents).

(d) QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE.

Rue Rachel, côté Sud, de St-Laurent à St-Urbain, coût.	\$ 998
Avenue Duluth, côté Sud, de St-Dominique vers l'Ouest, jusqu'au trottoir permanent actuel, coût.	180
Rue Rachel, côté Sud, de Laval à Sanguinet, coût	408
Rue Esplanade, du No 227 exclusivement à l'avenue Mont-Royal, coût.	760
Rue Rachel, côté Sud, de l'avenue Hôtel-de-Ville à la rue Cadieux, coût.	426
Rue Rachel, côté Nord, de St-Laurent à Esplanade, coût.	1,486
Rue St-Hubert, vis-à-vis le No 842, coût.	160

Résolu: Que les trottoirs ci-dessus mentionnés soient construits en dalles "Gray Canyon", à l'exception du dernier, savoir: rue St-Hubert, vis-à-vis le No 842, qui devra être construit en mastic d'asphalte Seysel. (M. l'échevin Lavallée dissident quant audit dernier trottoir).

(e) QUARTIER ST-HENRI.

La Commission prend en considération un estimé pour la construction d'un trottoir en dalles écossaises dans la rue St-Antoine, du côté Nord, depuis la rue Agnès jusqu'à la rue Ste-Elisabeth.

Résolu: De ne pas souscrire à ce rapport.

24.—Soumis et lu un rapport de la Commission de la Voirie, à l'effet de construire des trottoirs permanents dans le quartier Saint-Jacques.

Résolu: De recommander que soient construits des trottoirs permanents dans ledit quartier comme suit:

Rue Visitation, côté Ouest, de Ste-Catherine à De Montigny, coût.	\$1,110
Rue Lagachetière, des deux côtés, de Visitation à St-Denis, coût.	12,500

A condition, cependant, que lesdits trottoirs soient construits en mastic d'asphalte Seysel, par la Cie de Construction et de Pavages Modernes de Montréal, au prix de sa soumission, et qu'aucun paiement ne soit fait à ladite

in asphalt be suspended until such time as the Creolite sidewalks constructed by said Company, shall have been replaced by the material selected by the City surveyor, and that all work of resurfacing said Creolite sidewalks be done under the superintendence and with the approval of the City surveyor.

Said amendment was declared out of order by the chairman as being incomplete.

The vote being taken on the main motion, the Committee divided:

Yeas: Robinson, Martin, Guay, Lapointe—4.

Nays: Fraser, Lavallée—2.

So it was carried and

Resolved: Accordingly.

(c) HOCHELAGA WARD.

Davidson St., East side, from Ste. Catherine St., to Stadacona St., cost.	1,800
Darling St., from Ste. Catherine St., to No 83, cost	670
Darling St., from Ste. Catherine to No. 76, cost.	600
Préfontaine St., East side, from Ste. Catherine to Rouville Sts., cost.	670
Ontario St., North side, from Préfontaine to Moreau Sts., cost.	1,140
Ontario St., North side, from Joliette to Aylwin Sts., cost.	380
Ontario St., North side, from Aylwin to Cuvillier Sts., cost.	910
Ontario St., Nos. 1776 to 1812, cost.	680
Ontario St., from Joliette St. to No. 1900, cost.	610
Ontario St., North-east corner of Aylwin, cost.	710

Resolved: That the above mentioned sidewalks be constructed with Seysel mastic asphalt by "La Cie de Construction et de Pavages Modernes de Montréal", at the prices of their tender, but that no payment be made for the construction of said sidewalks to said Company until such time as they shall have renewed without extra cost to the City or the proprietors, all the Creolite sidewalks they have laid, the whole to the satisfaction of the City surveyor. (Ald. Lavallée and Fraser dissenting).

(d) ST. JEAN BAPTISTE WARD.

Rachel St., South side, from St. Lawrence to St. Urbain Sts., cost.	\$ 998
Duluth Ave., South side, from St. Dominique westwards to present permanent sidewalk, cost.	180
Rachel St., South side, from Laval to Sanguinet Sts., cost.	408
Esplanade St., from No. 227 exclusive to Mount Royal avenue, cost.	760
Rachel St., South side, from Hôtel-de-Ville Avenue to Cadieux St., cost.	426
Rachel St., North side, from St. Lawrence to Esplanade Sts., cost.	1,486
St. Hubert St., opposite No. 842, cost.	160

Resolved: That the above mentioned sidewalks be constructed with Gray Canyon, with the exception of the last one, viz: St. Hubert St., opposite No. 842, the same to be constructed with Seysel mastic asphalt. (Ald. Lavallée dissenting as to said last sidewalk).

(e) ST. HENRY WARD.

The Committee considered an estimate for the construction of a sidewalk in Scotch flagstone in St. Antoine St., North side, from Agnès to Ste. Elisabeth streets.

Resolved: Not to concur therein.

14.—Submitted and read a report from the Road Committee, for the construction of permanent sidewalks in St. James Ward.

Resolved: To recommend that permanent sidewalks in said ward be constructed as follows:

Visitation St., West side, from Ste. Catherine to DeMontigny Sts, cost.	\$1,110
Lagachetière St., both sides, from Visitation to St. Denis Sts, cost.	12,500

conditionally however that said sidewalks be constructed with Seysel mastic asphalt by "La Compagnie de Construction et de Pavages Modernes de Montréal", at the price of their tender and that no payment be made for the construction of said sidewalks to said Company until such

Compagnie pour la construction desdits trottoirs jusqu'à ce que les trottoirs en Créolite, construits par ladite Compagnie, aient été par elle renouvelés à la satisfaction de l'inspecteur de la Ville, et ce sans frais additionnels ni pour la Ville ni pour les propriétaires. (MM. les échevins Lavallée et Fraser dissidents).

15.—*Résolu*: De prier l'inspecteur de la Ville de préparer les estimés nécessaires pour la construction de trottoirs permanents avec les matériaux choisis par la Commission des Finances dans les résolutions ci-dessus.

16.—Un rapport de la Commission de la Voirie demandant la construction d'un égout dans la rue Valois, de la rue Ontario à la rue Ste-Catherine, et dans la rue Stadacona, de la rue Nicolet aux limites Est de la Ville, est

Renvoyé au Bureau d'Hygiène.

17.—La Commission prend en considération un rapport de la Commission des Marchés demandant des crédits s'élevant en tout à \$46,100 à l'effet d'exécuter certains travaux dans les divers marchés.

Résolu: De souscrire comme suit à ce rapport:

Marché Bonsecours, 2 nouveaux logements pour les gardiens dudit marché. \$ 2,000

Ledit montant devant être pris sur le revenu.

Marché St-Jean-Baptiste, pour l'agrandir et l'améliorer. 10,000

Marché St-Jacques, pavage en asphalte, et bordure en pierre autour dudit marché. 4,100

(ledit montant devant être mis à la disposition de la Commission de la Voirie, à cette fin), lesdits deux montants devant être pris sur le compte d'emprunt.

Ajournement.

RENE BAUSET,
Secrétaire.

COMMISSION DES INCENDIES ET DE L'ECLAIRAGE

Compte rendu de l'assemblée du 15 mai

Sont présents: MM. les échevins Yates, président, David, Gallery, Séguin, Laviolette et Robillard.

1.—Est de nouveau prise en considération la question de la construction de la caserne de pompiers No 20.

Après délibération, M. l'échevin Robillard propose, et il est

Résolu: D'approuver les plans et devis préparés et soumis par M. R. Montbriand, architecte, pour la construction de la caserne de pompiers No 20; de prier la Commission des Finances de voter un crédit de \$15,000, afin de couvrir la différence du crédit primitivement demandé à cette fin, et d'adjuger l'entreprise à MM. Labelle & Lessard, les plus bas soumissionnaires, au prix de \$26,990, à condition, cependant, que ledit crédit de \$15,000 soit voté par la Commission des Finances.

2.—Soumise une requête de MM. Lalonde et Leblanc, demandant d'ériger une arche temporaire et une cabane à l'épreuve du feu, sur le lot No. 113 de la rue Windsor, quartier Saint-Georges, pour l'exhibition de vues animées.

Résolu: Que cette demande ne soit pas prise en considération.

3.—Soumis et lu un rapport du pourvoyeur, déclarant que MM. Bastien et Brunelle ont livré 77 uniformes d'été d'officiers, et que la marchandise est satisfaisante; et il suggère de leur rembourser leur dépôt.

Sur proposition de M. l'échevin David, il est

Résolu: De souscrire à ce rapport, et de rembourser à MM. Bastien et Brunelle leur dépôt au montant de \$115.

4.—Soumise une requête de propriétaires et locataires résidant sur le côté Est de la rue Resther, protestant contre l'érection d'un hangar sur le côté Ouest de ladite rue, entre l'avenue Mont-Royal et la rue Bienville.

Renvoyée à l'inspecteur des Edifices avec prière de faire rapport.

5.—Soumise une requête de MM. Fraser, Viger & Cie, demandant la permission d'ériger une écurie de 15 places sur le lot No. 441, subdivision Nos. 16 et 18 de la rue Benoit, quartier Saint-Laurent.

Renvoyée à l'inspecteur des Edifices.

time as they shall have renewed without extra cost to the City or the proprietors all the Creolite sidewalks they have laid, the whole to the satisfaction of the City surveyor. (Ald. Lavallée and Fraser dissenting).

15.—*Resolved*: That the City surveyor be instructed to prepare the necessary estimates for the construction of permanent sidewalks with the material selected by the Finance Committee as per above resolutions.

16.—A report from the Road Committee for the construction of a sewer in Valois St., from Ontario to Ste. Catherine St., and in Stadacona St., from Nicolet St., to eastern City limits, was

Referred to the Board of Health.

17.—The Committee considered a report from the Market Committee for appropriations aggregating \$46,100 to perform certain works in the different markets.

Resolved: To concur therein to the following extent:

Bonsecours Market, 2 new lodgings for the keepers of the market. \$ 2,000

The same to be charged against Revenue account.

St. Jean Baptiste Market, enlarging and improving the same. 10,000

St. James Market, asphalt pavement and curb around said market. 4,100

(said amount to be placed at the disposal of the Road Committee for this purpose), both said amounts to be charged against Loan account.

Adjourned.

RENE BAUSET,
Secretary.

FIRE AND LIGHT COMMITTEE

Report of meeting held the 15th of May.

Present: Ald. Yates, chairman, David, Gallery, Séguin, Laviolette and Robillard.

1.—The question of the construction of No. 20 Fire Station was again taken up.

After deliberation, Ald. Robillard moved, and it was:

Resolved: That the plans and specifications prepared and submitted by Mr. R. Montbriand, architect, for the construction of No. 20 Fire Station, be approved of, and that the Finance Committee be requested to grant the sum of \$15,000 to make up the balance originally asked for, and that the contract be awarded to Messrs. Labelle & Lessard, the lowest tenderer, for the sum of \$26,990, providing the said amount of \$15,000 is voted by the Finance Committee for the purpose.

2.—Submitted a petition from Messrs. Lalonde & Leblanc, for permission to erect a temporary arch and a small fire-proof booth, on lot No. 113 Windsor Street, St. George ward, for the exhibition of moving pictures.

Resolved: That the request be not entertained.

3.—Submitted and read a report from the Supply Officer, reporting that Messrs. Bastien and Brunelle have delivered 77 officers' summer uniforms, and that the goods are satisfactory, and suggesting that their deposit be returned.

On motion of Ald. David, it was

Resolved: That the report be acceded to, and Messrs. Bastien and Brunelle's deposit, to the amount of \$115, be returned.

4.—Submitted a petition from proprietors and tenants, residing on the East side of Resther street, protesting against the erection of a shed on the West side of said street, between Mount Royal avenue and Bienville street.

Referred to the Building Inspector for a report.

5.—Submitted a petition from Messrs. Fraser, Viger & Co., for permission to erect a stable of 15 stalls, on lot No. 441, subdivision Nos. 16 and 18, Benoit street, St. Lawrence ward.

Referred to the Building Inspector.

6.—Est prise en considération la nomination d'un contre-maitre.

Sur proposition de M. l'échevin Gallery, il est

Résolu : De nommer M. Alex. Enlow à la position de contre-maitre, cette nomination devant prendre effet à la première vacance qui se produira dans le service des Incendies. (MM. les échevins Laviolette et David dissidents, le chef ayant déclaré qu'il n'y avait aucune vacance pour le présent).

7.—Soumise et lue une lettre de M. Frank-S. Meighen, attirant l'attention de la Commission sur le secours porté par les pompiers à deux femmes lors de l'incendie qui a eu lieu au dessus du local de la "Charity Organization Society", rue Bleury, et il déclare que le sauvetage a été fait avec rapidité et avec sang-froid, dans des conditions très difficiles et dangereuses, et que les pompiers qui ont opéré ce sauvetage méritent des éloges.

Résolu : Que cette lettre soit reçue et déposée aux archives.

8.—Soumise et lue une lettre de M. Wm Chester, demandant qu'une police d'assurance acquittée lui soit accordée pour services rendus dans la brigade du feu depuis le 20 octobre 1873; il ajoute qu'il a résigné volontairement le 24 juillet 1880.

Renvoyée au Département en Loi avec prière de faire rapport.

9.—Soumise et lue une lettre de M. F. X. Paradis, demandant que sa nomination d'inspecteur des Edifices de la ville de Notre-Dame-des-Neiges, récemment annexée à la Cité de Montréal, soit ratifiée par cette Commission.

Renvoyée aux avocats de la Cité avec prière de donner leur opinion sur ce sujet.

10.—Soumis le rapport annuel du surintendant du service de l'Eclairage.

Résolu : Que ce rapport soit reçu et adopté, et que la Commission de l'Hôtel de Ville soit prié de le faire imprimer.

Ajournement.

Z.-S. MELOCHE,
Secrétaire.

COMMISSION DES FINANCES

Compte rendu de l'Assemblée du 15 mai

Sont présents: MM. les échevins L.-A. Lapointe, président, Sadler, Lavallée, Robinson, Guay, J.-B.-A. Martin et Fraser.

1.—Conformément au rapport de la Commission spéciale des Conduits souterrains, adopté le 11 novembre 1907, il est

Résolu : De recommander au Conseil qu'un crédit de \$2,000 soit mis à la disposition de ladite Commission spéciale afin de payer les dépenses en rapport avec la nomination d'ingénieurs compétents qui devront faire des études préliminaires pour l'installation de conduits souterrains, pour préparer des plans, cahiers de charges, etc., conjointement avec les compagnies intéressées ou leurs représentants, ledit montant de \$2,000 devant être pris sur le compte des arrrages de taxes.

2.—*Résolu* : Que le Département en Loi soit prié de demander aux Syndics des Chemins à barrières de fixer les termes auxquels ils consentiraient à commuer les barrières dans les limites du nouveau quartier Mont-Royal, dans les voies publiques dudit quartier.

3.—Soumise une opinion du Département en Loi au sujet de la réclamation de certains employés du service de la Voirie pour travail supplémentaire.

Renvoyée à la Commission de la Voirie pour plus ample considération.

4.—Le trésorier de la Ville soumet copie d'une lettre adressée par lui au directeur-gérant de la "Montreal Street Ry Co.", en date du 15 du courant, renvoyant un chèque de \$35,309.79 au sujet de l'enlèvement de la neige, et demandant que ledit chèque lui soit retourné comme paiement en acompte sur le montant dû à la Ville.

Résolu : Que ladite lettre soit approuvée.

5.—Le trésorier de la Ville soumet l'état de la caisse pour la semaine finissant le 14 mai 1908:

Découvert le 7 mai 1908.	\$151,056
Déboursés.	65,516
Recettes	\$216,572
Découvert.	57,731
	\$158,841

6.—The question of appointing a foreman was then taken up. On motion of Ald Gallery, it was

Resolved : That Mr. Alex. Enlow be appointed to the position of foreman for the Fire Brigade; the appointment to take effect at the first vacancy made in the department. (Ald. Laviolette and David dissenting, the chief declaring that there was no vacancy in the department for a foreman at present).

7.—Submitted and read a letter from Mr. Frank S. Meighen, drawing the Committee's attention to the rescue, by the firemen, of two women, at a fire which took place above the rooms of the Charity Organization Society on Bleury street, and declaring that the rescue was coolly and quickly made, under difficult and dangerous conditions; and that the firemen, who made the rescue deserve great credit.

Resolved : That the letter be received and placed on file.

8.—Submitted and read a letter from Mr. Wm. Chester, asking that a paid-up Insurance Policy be granted him for services rendered in the Montreal Fire Brigade, from October 20th 1873; and that he had resigned of his own accord the 24th July 1880.

Referred to the Law Department for a report.

9.—Submitted and read letter from Mr. F. X. Paradis, asking that his appointment as Building Inspector, for the Town of Notre-Dame des Neiges, newly annexed to the City of Montreal, be ratified by the Committee.

Referred to the Law Department for their opinion on the matter.

10.—Submitted the annual report of the Superintendent of the Lighting Department.

Resolved : That the report be received and adopted, and that the City Hall Committee be requested to have it printed.

Adjourned.

Z. S. MELOCHE,
Secretary.

FINANCE COMMITTEE

Report of meeting held the 15th of May.

Present: Ald. L. A. Lapointe, chairman, Sadler, Lavallée, Robinson, Guay, J. B. A. Martin, Fraser.

1.—In pursuance of the report of the Special Committee on Underground Conduits, adopted on the 11th Nov. 1907, it was

Resolved : To recommend to Council that a sum of \$2,000 be placed at the disposal of said special Committee to defray the expenses connected with the appointment of competent engineers, whose duty it shall be to make preliminary studies for the establishment of underground conduits, to prepare plans, specifications, etc., in conjunction with the companies interested or their representatives, said amount of \$2,000 to be charged against arrears of taxes.

2.—*Resolved* : That the Law Department be instructed to request the Montreal Turnpike Trust to state upon what terms they would consent to a commutation of tolls within the limits of the new Mount Royal ward in connection with the public thoroughfares situated therein.

3.—Submitted an opinion from the Law Department, concerning the claim of certain employees of the Road Department for overtime.

Referred to the Road Committee for further consideration.

4.—The City treasurer submitted copy of a letter sent by him to the managing director of the M. S. R. Co., dated 15th inst., returning a cheque for \$35,309.79 in connection with snow removal, and asking that said cheque be remitted to him as payment on a/c of the amount due the City.

Resolved : That said letter be approved of.

5.—The City treasurer submitted the cash statement for week ending May 14th 1908, as follows:

Overdraft May 7th. 1908.	\$151,056
Disbursements.	65,516
	\$216,572
Receipts	57,731
Overdraft.	\$158,841

Résolu: De ne pas souscrire à ce rapport.

6.—Soumis et lu un rapport de la Commission des Incendies et de l'éclairage, demandant un crédit de \$200 pour allocation de loyer au capitaine de la caserne de pompiers No 5.

7.—Soumis et lu un rapport de la Commission des Incendies et de l'Eclairage, demandant un crédit de \$1,500 pour payer les dépenses d'une délégation aux conventions de Paris et de Vienne.

M. l'échevin Lavallée

Propose: Qu'un montant de \$750 soit mis à la disposition de la Commission des Incendies et de l'Eclairage pour envoyer le chef-adjoint Tremblay auxdites conventions.

La Commission se partage:

Pour: Sadler, Lavallée, Martin, Guay—4.

Contre: Robinson, Fraser, Lapointe—3.

Ladite proposition est ainsi affirmativée, et il est

Résolu: En conséquence.

8.—Soumis et lu un rapport de la Commission des Incendies et de l'Eclairage, demandant un crédit de \$25,000 pour l'érection d'une caserne de pompiers sur la rue Mill.

Résolu: De recommander le renvoi dudit rapport à la Commission des Incendies et de l'Eclairage avec prière de donner des renseignements additionnels.

9.—Soumis et lu un rapport de la Commission de l'Aqueduc, demandant un crédit de \$30,000 pour acheter du charbon devant servir du 1er janvier au 1er mai 1909.

Résolu: De ne pas souscrire à présent à ce rapport.

10.—Soumis et lu un rapport de la Commission de l'Aqueduc, demandant un crédit de \$32,500 pour l'achat de charbon mou à vapeur devant durer d'ici à la fin de l'année.

Résolu: De souscrire à ce rapport jusqu'à concurrence de \$20,000 seulement.

11.—La Commission prend en considération un rapport de la Commission des Incendies et de l'Eclairage recommandant qu'un crédit de \$102,265.50 lui soit accordé pour l'exécution de certains travaux et l'achat de certains matériaux.

Après délibération, il est

Résolu: De recommander:

(a) De mettre à la disposition de la Commission des Incendies et de l'Eclairage un montant de \$6,500 pour l'achat d'une machine à vapeur (steamer) de 1,000 gallons, ledit montant devant être pris sur le revenu ;

(b) De ne pas voter à ladite Commission un montant de \$16,340 pour outillage additionnel pour certaines casernes, comme suit:

2 tourettes-déluge fixées au wagon à boyaux.	\$ 700
10 échelles à extension Seagrave de 55 pieds, à \$269 l'une.	2,640
2 automobiles, à \$2,750 l'une.	5,500
Machines pour l'atelier de réparations:	
Marteau à vapeur.	\$600
Tour.	600
Scies à ruban et à fendre.	300 — 1,500
Boyaux	5,000
Tour d'entraînement.	1,000
	\$16,340

(c) Un montant additionnel de \$15,000 pour la caserne No 20.

Résolu: De ne pas accorder ce montant.

(d) Magasin à la caserne No 4, \$10,000.

Résolu: De prier la Commission des Incendies et de l'Eclairage de soumettre au Conseil un plan et un estimé donnant des détails complets.

(e) Entrepôt à la caserne No 7, \$5,000.

Résolu: De ne pas accorder ce montant.

(f) Station de haut niveau (sans le terrain), \$25,000.

Résolu: De demander au Département en Loi si la Ville a le pouvoir d'acheter un emplacement pour y associer ladite caserne ou, généralement, pour y construire des édifices municipaux; et aussi d'informer le Conseil si l'outillage d'une nouvelle caserne peut être chargé au compte d'emprunt, et si des constructions d'un caractère temporaire, en bois ou en brique, peuvent être chargées au fonds d'emprunt.

12.—La Commission prend alors en considération une demande, de la Commission des Incendies et de l'Eclairage, d'un crédit de \$14,126.52 pour l'installation d'un système d'alarmes d'incendie à la caserne No 5.

6.—Submitted and read a report from the Fire and Light Committee, for an appropriation of \$200 for rent allowance, of the captain of No. 5 fire station.

Resolved: Not to concur therein.

7.—Submitted and read a report from the Fire and Light Committee, for an appropriation of \$1,500 to defray the expenses of a delegation to conventions to be held in Paris and Vienna.

Ald. Lavallée

Moved: That a sum of \$750 be placed at the disposal of the Fire and Light Committee to send Deputy Chief Tremblay to said conventions.

The Committee divided:

Yeas: Sadler, Lavallée, Martin, Guay—4.

Nays: Robinson, Fraser, Lapointe—3.

So it was carried and

Resolved: Accordingly.

8.—Submitted and read a report from the Fire and Light Committee, for an appropriation of \$25,000 for the erection of a fire station on Mill St.

Resolved: To recommend that said report be referred back to the Fire and Light Committee for additional information.

9.—Submitted and read a report from the Water Committee for an appropriation of \$30,000 to purchase coal to be used from Jan. 1st to May 1st 1909.

Resolved: Not to concur therein for the present.

10.—Submitted and read a report from the Water Committee for an appropriation of \$32,500 to purchase soft steam coal to last until the end of the year.

Resolved: To concur therein but to the amount of \$20,000 only.

11.—The Committee considered a report from the Fire and Light Committee, recommending that a sum of \$102,265.50 be granted to them for certain works and materials.

After due deliberation, it was

Resolved: To recommend

(a) That an amount of \$6,500 be placed at the disposal of the Fire and Light Committee for the purchase of 1 1000 gal. steamer, said amount to be charged against revenue account;

(b) Not to vote to said Committee a sum of \$16,340 for additional equipment for certain fire stations, as follows:

2 hose waggon turrets.	\$ 700
10-55 ft. Seagrave extension ladder at \$264	2,640
2 automobiles at \$2,750.	5,500
Repair shop machinery:	
Steam hammer.	\$600
Lathe.	600
Band and split saws.	300 — 1,500
Fire hose.	5,000
Fire drill tower.	1,000
	\$16,340

(c) Additional amount for No. 20 fire station, \$15,000.

Resolved: Not to concur therein.

(d) Store at No 4 fire station, \$10,000.

Resolved: To request the Fire and Light Committee to submit a plan and estimate to the City Council, giving full details.

(e) Storing shed at No 7 fire station, \$5,000.

Resolved: Not to concur therein.

(f) High Level station (without the land), \$25,000.

Resolved: To ask the Law Department whether the City is empowered to purchase a site for said station or generally for the erection of municipal buildings, and also to inform the Council if the equipment of a new fire station can be charged against the Loan Fund, and whether buildings of a temporary character, consisting of wood or brick, can be charged against Loan a/c.

12.—The Committee also considered a demand from the Fire and Light Committee for an appropriation of \$14,126.52 for the installation of the Fire Alarm system at No. 5 fire station.

Résolu: De demander au Département en Loi si ce montant peut être chargé au fonds d'emprunt.

13.—Soumis et lu un rapport de la Commission des Incendies et de l'Éclairage demandant un crédit de \$1,680 pour l'installation de 56 lampes à arc additionnelles pour 6 mois, à compter du 31 juillet jusqu'au 31 décembre 1908, tel qu'indiqué au rapport soumis par le surintendant du service de l'Éclairage.

Résolu: De souscrire à ce rapport, ledit montant de \$1,680 devant être pris sur le revenu.

14.—La Commission prend en considération un rapport de la Commission de l'Aqueduc, demandant un crédit de \$444,419 pour l'exécution de travaux permanents.

A ce sujet, la Commission recommande:

(a) D'accorder un crédit de \$17,466 à la Commission de l'Aqueduc pour l'achat de nouvelles conduites-maîtresses devant être posées dans les rues suivantes:

Conduites de 8"

Ruelle Dufresne, à l'Ouest de la rue Dufresne, 120 pieds.	\$ 295
Rue Dufresne, Nord de la rue Ontario, 250 pieds.	545
Rue Déséry, Nord de la rue Hochelaga, 550 pieds	1,362
Rue St. Germain, Nord de la rue Hochelaga, 300 pieds.	650
Rue Aylwin, Nord de la rue Hochelaga, 750 pieds	1,875
Rue Montgomery, Sud de la rue Hochelaga, 300 pieds.	750
Rue Elm, Nord de la rue Ontario jusqu'à la rue Forsythe, 820 pieds, valve de 8" et chambre	100
Rue DeLévis, Nord de la rue Ontario, 450 pieds.	1,000
Rue Wurtele, Nord de la rue Ontario, 450 pieds.	1,025
Rue Stadacona, près de la rue Aylwin, 150 pieds.	375
Rue Aylwin, près de la rue Stadacona, 200 pieds	500
Rue Valois, de Ste-Catherine à Ontario, 1,300 pieds	3,850
Rue Hogan, Nord de la rue Sherbrooke, 360 pieds	800
Rue Ste-Catherine, Est de la rue Nicolet, 361 pieds de 12"	1,444
Rue Sherbrooke, vers l'Est jusqu'à Hogan, 250' de 12"	850
	<hr/>
	\$17,466

Ledit montant de \$17,466 devant être pris sur le fonds d'emprunt.

(b) De recommander qu'un montant de \$15,000 soit mis à la disposition de la Commission de l'Aqueduc pour la pose de nouveaux services d'eau dans les divers endroits de la Ville où ils seront demandées et, plus particulièrement, dans les rues ci-dessus mentionnées. Ledit montant devant être pris sur le fonds d'emprunt.

(c) De recommander d'accorder les crédits suivants à la Commission de l'Aqueduc, et d'en charger le montant au fonds d'emprunt:

(1) Nouveaux compteurs.	\$ 2,000
(2) 25 nouvelles bornes-fontaines.	1,500
(3) Pour parachever l'édifice de la nouvelle pompe No 4, comme suit:	
Planchéiage du sous-sol en béton armé.	\$175
Planchéiage du rez-de-chaussée en béton armé.	350
Poutres en fer.	75
Jointolement des murs.	250
Mettre à l'épreuve du feu les ouvertures entre l'ancien et le nouvel édifice.	100
Calorifères pour ledit édifice.	250 — 1,200
(4) Nouvelle conduite élévatoire de 30", de l'avenue Atwater à l'ave. DeLorimier, 1ère section.	25,000
(5) Pour l'achat d'une dynamo, avec raccords, pour l'éclairage électrique de la station de bas niveau.	2,200
(6) Couverture d'isolement pour les nouvelles chaudières à vapeur de la station de bas niveau.	400

15.—La Commission prend aussi en considération une demande de \$1,000, de la Commission de l'Aqueduc, à l'effet de construire un bureau et un magasin à l'atelier de la rue Cadieux, et il est

Résolu: D'autoriser la Commission de l'Aqueduc à demander des soumissions pour lesdits travaux.

Resolved: To ask the Law Department if said amount can be charged against Loan a/c.

13.—Submitted and read a report from the Fire and Light Committee for an appropriation of \$1,680 for the installation of 56 additional arc lamps for 6 months, from 31st July to 31st December 1908, as per statement submitted by the superintendent of the Light department.

Resolved: To concur therein, the said amount of \$1,680 to be charged against revenue a/c.

14.—The Committee considered a report from the Water Committee for an appropriation of \$444,419 for permanent work.

In this connection, the Committee resolved to recommend:

(a) That an appropriation of \$17,466 be granted to the Water Committee for the purchase of new mains to be laid in the following streets:

8" Mains.

Dufresne lane, West of Dufresne St., 120 ft.	\$ 295
Dufresne St., North of Ontario St., 250 ft.	545
Desery St., North of Hochelaga St., 550 ft.	1,362
St. Germain St., North of Hochelaga St., 300 ft.	650
Aylwin St., North of Hochelaga St., 750 ft.	1,875
Montgomery St., South of Hochelaga St., 300 ft.	750
Elm St., North of Ontario St., to Forsythe St., 820 ft. 8" valve and chamber.	100
DeLévis St., North of Ontario St., 450 ft.	1,000
Wurtele St., North of Ontario St., 450 ft.	1,025
Stadacona St., near Aylwin St., 150 ft.	375
Aylwin St., near Stadacona St., 200 ft.	500
Valois St., from Ste. Catherine St., to Ontario St., 1,300 ft.	3,850
Hogan St., North of Sherbrooke St., 360 ft.	800
Ste. Catherine St., East of Nicolet St., 361 ft of 12"	1,444
Sherbrooke St., eastwards to Hogan St., 250' of 12"	850
	<hr/>
	\$17,466

Said amount of \$17,466 to be charged against Loan a/c.

(b) To recommend that a sum of \$15,000 be placed at the disposal of the Water Committee for the laying of new services in different parts of the City where the same may be required, and more especially in the streets above mentioned. Said sum to be charged against Loan a/c.

(c) To recommend that the following appropriations be granted to the Water Committee, to be charged against Loan a/c:

(1) New meters.	\$ 2,000
(2) 25 new hydrants.	1,500
(3) To complete the building for new No. 4 pump, as follows:	
Flooring of basement in reinforced concrete.	\$175
Flooring of ground-floor reinforced.	350
Iron beams for same.	75
Pointing the walls.	250
Fire-proofing the openings between the old and the new building.	100
Coils for said building.	250 — 1,200
(4) New 30" rising main, from Atwater ave. to DeLorimier ave., 1st section	25,000
(5) For the purchase of a dynamo, with connections, for electric lighting of Low Level Station.	2,200
(6) Insulating covering for new boilers at Low Level station.	400

15.—The Committee also considered a demand from the Water Committee for \$1,000 to erect an office and a store at the shop on Cadieux street, and it was

Resolved: That the Water Committee be authorized to call for tenders for said work.

16.—La Commission prend aussi en considération un rapport de la Commission de l'Aqueduc demandant un crédit de \$7,700 pour raccordements à la pompe No 5 ainsi qu'un rapport de ladite Commission demandant un crédit de \$5,130 pour un bâtiment et des fondations pour ladite pompe.

Résolu: De recommander que lesdits montants, formant un total de \$12,830, soit accordés à la Commission de l'Aqueduc pour lesdits raccordements et bâtiments, ledit montant de \$12,830 devant être pris sur le crédit de \$1,000,000 déjà voté sur l'emprunt affecté à l'agrandissement de l'aqueduc.

17.—*Résolu:* De voter aussi à la Commission de l'Aqueduc, à même l'emprunt, les montants suivants afin d'améliorer l'approvisionnement de l'eau dans certaines rues où le puits des conduites maîtresses est trop petit:

- (1) Rue Guy, Nord de Richmond, 450" 8" \$ 630
- (2) Pour raccorder la conduite principale de la rue Sherbrooke avec celle de la rue Guy 400
- (3) Ruelle Hypolite, conduite de 4" pour remplacer la conduite actuelle, 250 pieds 4" 300
- (4) Rue Ste-Catherine, de Peel à Bleury, et de Bleury à Sherbrooke, conduite maîtresse de 12", à partir du haut niveau, pour protéger les grands édifices de la rue Ste-Catherine 17,000
- (5) Rue Duluth, de St. Urbain à Mitcheson, conduite principale et raccordements 8" 1,430
- (6) Rue Peel, pour remplacer la conduite actuelle 8,000
- (7) Rue Victoria, de Ste-Catherine à Burnside, pour remplacer la conduite actuelle 1,300
- (8) Rue Duluth, de Cadieux à Amherst, conduite de 12" pour remplacer celles de 6" et 8", 2,700 pieds de 12" 6,750
- (9) Rue Roy, de St-Denis à Berri, conduite de 12" pour remplacer 6", 450 pieds de 12" 1,125
- (10) Ave. Laval, de Napoléon à Duluth, 10" au lieu de 6" 1,040
- (11) Rue St-André, de Sherbrooke à Rachel, conduite de 10" au lieu de 6", 3,100 pieds de 10" 5,890

Dans ce cas, la pose du pavage permanent ordonné par le Conseil devra être suspendue afin de permettre la pose de ladite conduite maîtresse.

- (12) Rue Berri, de Sherbrooke à Rachel, conduite de 10" au lieu de 6", 3,200 pieds de 10" 6,080
- (13) Rue Mentana, de Cherrier à Rachel, conduite de 8" au lieu de 4" et 6", 2,500 pieds de 8" 4,750
- (14) Rue Sanguinet, de Rachel à Marie-Anne, 8" 1,820
- (15) Rue Drolet, de Rachel à Marie-Anne, conduite 8" 1,820
- (16) Rue St-Hubert, de Sherbrooke à Roy, 1,400 pds de 8" 2,660
- (17) Rue Rachel, de Berri à St-Denis 2,500
- (18) Rue Côté, de Craig à Lagachetière, 500 pieds de 8" 2,080

Pose de nouveaux services, soupapes, raccordements, réparations à la chaussée, etc., en rapport avec la pose des conduites ci-dessus 12,000

18.—Etant prise en considération la demande d'un crédit de \$91,433 pour l'installation d'un système complet d'aqueduc dans Rosemont, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant que la Commission de l'Aqueduc soit priée de fournir plus de détails à ce sujet et d'indiquer où les drains seront posés et quelles sont les parties qui ont le plus besoin d'eau.

Néanmoins, un montant de \$3,864 est voté à même l'emprunt pour continuer la pose d'une maîtresse conduite de 8" sur la rue Masson.

19.—Sont soumis les rapports suivants de la Commission de Police, demandant des crédits supplémentaires:

- (1) \$102,668.30 pour l'exécution de divers travaux, etc.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport déclarant que la Commission regrette de ne pouvoir souscrire audit rapport, mais qu'elle recommande, attendu que la Ville a acheté un emplacement pour y construire la caserne No 13, que la Commission de Police soit autorisée à faire préparer des plans et devis et à demander des soumissions afin de savoir quel sera le montant requis pour la construction de cette caserne.

Quant au crédit demandé pour l'achat d'un emplacement pour y asseoir la caserne No 12, il est

16.—The Committee also considered a demand from the Water Committee for an appropriation of \$7,700 for connections to steam pump No. 5, as well as a report from said Committee for an appropriation of \$5,130 for the erection of a building and foundations for said pump.

Resolved: To recommend that the Water Committee be granted said amounts, aggregating \$12,830, for said connections and building, said amount of \$12,830 to be charged against the amount of \$1,000,000 already voted ex Loan for the enlargement of the aqueduct.

17.—*Resolved:* To vote also to the Water Committee, ex Loan a/c, the following amounts to improve the water supply in certain streets where the chamber of the main pipes is too small:

- (1) Guy street, North of Richmond, 450" 8" \$ 630
- (2) To connect Sherbrooke street main with main on Guy street 400
- (3) Hypolite lane, 4" conduit to replace present one, 250 feet 4" 300
- (4) Ste. Catherine street, from Peel to Bleury and Bleury to Sherbrooke, 12" main from high level to protect large buildings on Ste. Catherine street 17,000
- (5) Duluth street, from St. Urbain to Mitcheson, 8" conduit and connections 1,430
- (6) Peel street, to replace present main 8,000
- (7) Victoria street, Ste. Catherine to Burnside street, to replace present main 1,300
- (8) Duluth, from Cadieux to Amherst, 12" main to replace 6" and 8" main, 2,700 ft. of 12" 6,750
- (9) Roy street, from St. Denis to Berri, 12" main to replace 6", 450 feet of 12" 1,125
- (10) Laval avenue, from Napoléon to Duluth, 10" main instead of 6" 1,040
- (11) St. André street, from Sherbrooke to Rachel, 10" main instead of 6", 3,100 of 10" 5,890

In this case the work of laying the permanent pavement ordered by Council shall be suspended so as to allow the laying of said water main.

- (12) Berri street, from Sherbrooke to Rachel, 10" main instead of 6", 3,200 feet, 10" 6,080
- (13) Mentana street, from Cherrier to Rachel, 8" main instead of 4" and 6", 2,500 ft., 8" 4,750
- (14) Sanguinet street, from Rachel to Marie-Anne, 8" main 1,820
- (15) Drolet street, from Rachel to Marie-Anne, 8" main 1,820
- (16) St. Hubert, Sherbrooke to Roy, 1,400 feet of 8" main 2,660
- (17) Rachel, from Berri to St. Denis 2,500
- (18) Côté street, from Craig to Lagachetière St., 500 ft. 8" 2,080

To lay new services, valves, connections, repairs to roadway, etc., in connection with the laying of the above mains 12,000

18.—The demand of the Water Committee for \$91,433 for the installation of a complete water system in Rosemont being considered, it was

Resolved: To report to Council recommending that the Water Committee be requested to furnish more details in this connection, and to point out where drains are laid and which portions are most in need of water.

A sum of \$3,864 was nevertheless voted ex Loan a/c to continue the work of laying a 8" main on Masson street.

19.—Submitted the following reports from the Police Committee asking supplementary appropriations:

- (1) \$102,668.30 for different works, etc.

Resolved: To report to Council that the Committee regret to be unable to concur in said report, but they recommend that inasmuch as the City has purchased a site for the erection of No. 13 station, that the Police Committee be authorized to have plans and specifications prepared, and to call for tenders so as to know what amount will be required to erect said station.

As regard to the appropriation asked to purchase a site for No. 12 station, it was also

Résolu: De demander au Département en Loi si la Ville peut prendre le montant requis sur le fonds d'emprunt.

(2) \$400 pour la pose de l'électricité, et pour les travaux en bois à exécuter au poste de police et de patrouille No 4.

Résolu: De souscrire audit rapport, le montant de \$400 devant être pris sur le revenu;

(3) \$300 pour établir un poste de police dans le quartier Mont Royal.

Résolu: Que ledit rapport soit renvoyé de nouveau aux Commissions de Police et des Incendies et de l'Éclairage avec prière de préparer un rapport conjoint sur la nécessité de l'établissement d'un poste et d'une caserne dans ledit quartier.

(4) \$1,000 pour le service secret du bureau des détectives.

Résolu: De souscrire à ce rapport jusqu'à concurrence de \$500 seulement. Ledit montant devant être pris sur le revenu.

(5) De payer la réclamation de \$25 de dommages aux cochers de place du square Jacques-Cartier.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport déclarant que cette Commission ne peut souscrire à ce rapport.

20.—Soumis des rapports de la Commission d'Hygiène demandant certains crédits supplémentaires:

(1) \$2,000 pour augmenter la subvention annuelle accordée à la "League for the Prevention of Tuberculosis".

Résolu: De présenter au Conseil un rapport déclarant que cette Commission regrette de ne pouvoir accorder ce crédit.

(2) \$20,000 à l'effet de construire des chalets de nécessité souterrains.

(3) \$20,000 à l'effet de construire un bain public sur l'avenue Atwater.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport à l'effet que cette Commission regrette de ne pouvoir voter lesdits crédits.

(4) \$20,000 pour construire un bain public sur la rue Marie-Anne, ce bain devant être ouvert l'hiver comme l'été.

(5) \$2,800 pour acheter un lot sur l'avenue Boyer contigu à l'emplacement acheté pour y construire le bain sur la rue Marie-Anne.

Résolu: De souscrire auxdits rapports, les montants nécessaires devant être pris sur le fonds d'emprunt. La Commission d'Hygiène devant préparer des plans et un cahier de charges pour ledit bain, et demander des soumissions et les soumettre au Conseil pour ratification.

(6) \$17,136 pour de nouveaux employés et pour l'achat de fournitures.

Résolu: De souscrire audit rapport pour les items suivants seulement:

1 désinfecteur à \$12 par semaine, 30 semaines . . .	\$360
5,000 livres de formaldéhyde à 15c. la livre	750
40 gallons d'alcool méthylique	40
Fournitures de laboratoire, service de l'inspecteur des aliments	200

M. l'échevin Martin

Propose: D'approuver la requête de la Commission d'Hygiène demandant un crédit pour un assistant-ingénieur sanitaire, le salaire dudit assistant-ingénieur devant être fixé à \$1,000 par année.

La Commission se partage:

Pour: Martin, Lavallée—2.

Contre: Sadler, Robinson, Lapointe—3.

Ladite proposition est ainsi négativée.

21.—Étant soumis le rapport de la Commission de l'Hôtel de Ville demandant un crédit de \$3,000 à l'effet de préparer des plans pour l'agrandissement de l'hôtel de ville, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport déclarant que cette Commission regrette de ne pouvoir souscrire audit rapport.

22.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant que la Commission de l'Aqueduc s'arrange de façon à ne pas poser de conduites maffresses dans les

Resolved: To ask the Law Department if the City could charge the amount required against the Loan fund.

(2) \$400 for electric work, wood work No. 4 police and patrol station.

Resolved: To concur in said report the amount of \$400 to be charged against the revenue.

(3) \$300 to establish a police station in Mount Royal ward.

Resolved: That said report be referred back to the Police, and to Fire & Light Committee for a joint report, on the necessity of establishing a police and fire station in said ward.

(4) \$1,000 for secret service in the Detective Bureau.

Resolved: That said report be approved of, but to the amount of \$500 only. Said sum to be charged against the revenue.

(5) To pay claim of \$25 damages to hackmen on Jacques Cartier square.

Resolved: To report to Council that this Committee cannot concur.

20.—Submitted reports of the Hygiene Committee asking certain supplementary appropriations:

(1) \$2,000 to increase annual subsidy to the League for the Prevention of Tuberculosis.

Resolved: To report to Council that this Committee regret to be unable to grant said appropriation.

(2) \$20,000 to construct underground lavatories.

(3) \$20,000 to construct a public bath on Atwater Ave.

Resolved: To report to Council that this Committee regret to be unable to grant said appropriations.

(4) \$20,000 to construct a public bath on Mary-Ann St., to be kept open in summer and winter.

(5) \$2,800 to purchase lot on Boyer street adjoining site acquired for bath on Mary-Anne street.

Resolved: To concur in said reports, the necessary amounts to be charged against Loan fund. The Hygiene Committee, to have plans and specifications prepared for said bath, and to call for tenders and submit same to Council for ratification.

(6) \$17,136 for new employees and to purchase supplies.

Resolved: To concur in said report but for the following items only:

1 disinfectant at \$12 a week, 30 weeks	\$360
5,000 lbs formaline at 15c per lb.	750
40 gallons Methylc alcohol	40

Laboratory supplies, food inspector department. 200

Aid. Martin

Moved: That the demand of the Hygiene Committee for an appropriation for an asst.-sanitary engineer be approved, the salary of said asst. engineer to be fixed at \$1,000 per annum.

The Committee divided:

Yaes: Martin and Lavallée—2.

Nays: Sadler, Robinson and Lapointe—3.

So it passed in the negative.

21.—The report of the City Hall Committee for an appropriation of \$3,000 to prepare plans for the enlargement of the City Hall, being considered, it was

Resolved: To report to Council that the Committee regrets to be unable to approve of said report.

22.—*Resolved:* To report to Council, recommending that the Water Committee arrange not to lay mains in streets

rues où un égout n'a pas été construit ou ordonné; et, dans ce cas, lorsqu'une demande est faite pour la pose de conduites, de joindre à cette demande un état indiquant le nombre des maisons devant être approvisionnées et le revenu que la Ville en retirera.

Il est aussi

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant que, dans tous les permis de construction émis par l'inspecteur des Edifices, une clause soit insérée déclarant que la Ville ne s'engage pas à installer un service d'eau et qu'elle sera déliée de cette obligation par les propriétaires intéressés.

Ajournement.

RENE BAUSET,
Secrétaire.

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de l'assemblée spéciale du 18 mai

Son Honneur le Maire L. Payette occupe le fauteuil de la présidence.

Sont présents: MM. les échevins L.-A. Lapointe, Larivière, Proulx, Yates, Clearihue, Lévy, M. Martin, Dagenais, Robillard, L'Espérance, Turner, Sadler, Bumbray, Gallery, Lavallée, Stearns, N. Lapointe, Leclair, Giroux, Mercier, O'Connell, Couture, Laviolette, Gadbois, Robinson, Ward, J.-B.-A. Martin, Nault, Séguin, Marin, Duquette, Lévesque, Major, Guay, David, Roy, Mount, Fraser, Carter, Lamoureux et Prud'homme.

REQUETES, ETC.

1.—De contribuables de la rue Rachel, demandant que ladite rue soit pavée en blocs de scorie.

2.—De contribuables de la rue Rachel, demandant que ladite rue soit pavée en blocs de granit.

Renvoyées à la Commission des Finances.

3.—De contribuables de Rosemont, demandant un service de tramways.

Renvoyée à la Commission de la Voirie.

4.—De la "Saraguay Electric Co.", au sujet de son offre à la Ville.

Renvoyée à la Commission des Incendies et de l'Eclairage.

5.—De MM. Tweedie & Owens, à l'effet d'ériger une écurie.

Renvoyées aux Commissions d'Hygiène et des Incendies et de l'Eclairage.

6.—De M. E. Lemire, à l'effet de vendre du bois de corde.

7.—De M. O. Samson, à l'effet d'ériger une machine à vapeur.

Renvoyées à la Commission des Incendies et de l'Eclairage.

8.—De contribuables de l'avenue Georges-Etienne-Cartier, demandant un service d'eau.

Renvoyée à la Commission de l'Aqueduc.

9.—De la Société St-Jean-Baptiste de Cohoes (N.Y.), au sujet de son invitation au Conseil.

Déposée sur le bureau.

10.—Du Comité Dupleix, de Paris, invitant le Maire à représenter la Ville à la célébration du troisième centenaire de la fondation de Québec par Champlain.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin YATES, il est

Résolu: D'accepter ladite invitation, que son Honneur le Maire, accompagné de son secrétaire, soit prié de représenter la Ville à cette occasion et que la Commission des Finances soit prié de mettre à la disposition de Son Honneur le Maire le montant nécessaire pour couvrir ses frais de déplacement.

11.—Sur proposition de M. l'échevin MERCIER, appuyé par M. l'échevin YATES, il est

Résolu: Que le nom de M. l'échevin Yates soit substitué à celui de M. l'échevin Mercier re avis de motions donnés le 23 mars re édifices publics et la construction des édi-

where a sewer has not been constructed or ordered, and in such case, when a demand is made for the laying of mains, to accompany said demand by a statement showing the number of houses to be supplied, and the revenue the City will derive thereof.

It was also

Resolved: To report to Council, recommending that in all permits for the construction of buildings issued by the Building Inspector, a clause be inserted to the effect that the City does not bind itself to install a water service and shall be freed from this obligation by the interested proprietors.

Adjourned.

RENE BAUSET,
Secretary.

CITY COUNCIL

Report of special meeting held the 18th of May.

Present: His Worship the Mayor L. Payette, Esq.

Aldermen L. A. Lapointe, Larivière, Proulx, Yates, Clearihue, Lévy, M. Martin, Dagenais, Robillard, L'Espérance, Turner, Sadler, Bumbray, Gallery, Lavallée, Stearns, N. Lapointe, Leclair, Giroux, Mercier, O'Connell, Couture, Laviolette, Gadbois, Robinson, Ward, J. B. A. Martin, Nault, Séguin, Marin, Duquette, Lévesque, Major, Guay, David, Roy, Mount, Fraser, Carter, Lamoureux and Prud'homme.

PETITIONS, ETC.

1.—From ratepayers of Rachel street, asking that said street be paved with scoria.

2.—From ratepayers of Rachel street, asking that said street be paved with granite.

Referred to Finance Committee.

3.—From ratepayers of Rosemont, asking for a street car service.

Referred to Road Committee.

4.—From Saraguay Electric Co., anent their offer to the City.

Referred to Fire and Light Commission.

5.—From Tweedie & Owens, to erect a stable.

Referred to Hygiene and Fire and Light Committees.

6.—From E. Lemire, to sell cordwood.

7.—From O. Samson, to erect a steam engine.

Referred to Fire and Light Committee.

8.—From ratepayers of George-Etienne-Cartier avenue, asking for water service.

Referred to Water Committee.

9.—From St-Jean-Baptiste Society of Cohoes, (N.Y.) anent their invitation to Council.

Laid on the table.

10.—From "Comité Dupleix", of Paris, inviting the Mayor to represent the City on the occasion of the celebration of the Tricentenary of the founding of Quebec by Champlain.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. YATES, it was

Resolved: That said invitation be accepted, that His Worship the Mayor, accompanied by his Secretary, be requested to represent the City on this occasion, and that the Finance Committee be instructed to place at the disposal of His Worship the Mayor the necessary amount to cover his travelling expenses.

11.—On motion of Ald. MERCIER, seconded by Ald. YATES, it was

Resolved: That Ald. Yates' name be substituted to that of Ald. Mercier re notices of motions given on March 23rd re public buildings and the construction of buildings on

fices sur certaines rues, lesdits avis portant les Nos 17 et 18 de l'ordre du jour de la présente assemblée.

12.—M. l'échevin ROBILLARD, appuyé par M. l'échevin L. A. LAPOINTE,

Propose: Attendu que la construction d'un quai à l'île Sainte-Hélène est absolument nécessaire dans l'intérêt public, vu que ladite île est visitée tous les étés par plus d'un demi-million de personnes;

"Attendu que le gouvernement fédéral, en construisant ce quai, rendrait un service inappréciable à toute la population de l'île de Montréal;

Et il est

Résolu: Que le gouvernement du Canada soit prié de faire construire le quai en question et de voter les fonds nécessaires à cette fin, suivant le rapport préparé en 1907 par les ingénieurs du département des Travaux Publics, et que les députés qui représentent les divisions de Montréal à Ottawa, ainsi que M. le sénateur David, soient priés d'appuyer cette demande auprès des autorités fédérales.

AVIS DE MOTIONS

13.—De M. l'échevin M. Martin, pour amender la règle 122.

14.—De M. l'échevin L. A. Lapointe, pour adopter un règlement à l'effet d'autoriser le gouvernement fédéral à prolonger la construction de l'hôtel des postes au-dessus de la ruelle Fortification.

RAPPORTS

15.—De la Commission des Finances, à l'effet de rembourser certaines balances au compte du revenu.

16.—De la Commission des Finances, pour permettre au gouvernement de la Puissance de prolonger la construction de l'hôtel des postes au-dessus de la ruelle Fortification.

17.—De la Commission des Finances, pour nommer les Commissaires de l'expropriation de la rue St-Antoine (5e section).

18.—De la Commission des Finances, au sujet de la pose de services d'eau.

19.—De la Commission des Finances, au sujet de la pose de conduites-maitresses dans les rues non pourvues d'égouts.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin SADLER, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

20.—De la Commission des Finances, à l'effet de permettre aux deux ex-conseillers de Notre-Dame-des-Neiges (maintenant quartier Mont-Royal) de conserver leurs sièges.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin PRUD'HOMME, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

21.—De la Commission des Finances, renvoyant à la Commission de la Voirie un rapport pour un trottoir permanent dans l'avenue Laval.

22.—De la Commission des Finances, au sujet d'un rapport de la Commission de la Voirie pour des trottoirs permanents dans les rues Mance, Paris et Stanley.

23.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie à l'effet de procéder aux expropriations annuelles.

24.—De la Commission des Finances, souscrivant à une recommandation de la Commission de la Voirie pour la construction de certains trottoirs en Gray Canyon.

25.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie à l'effet de construire des trottoirs permanents rue St-Hubert.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin LARIVIERE, il est

Résolu: Que lesdits rapports de la Commission des Finances soient reçus et adoptés.

26.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie à l'effet de construire des trottoirs en dalles écossaises sur la rue Mance et sur l'avenue du Parc.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin LARIVIERE, il est

Résolu: Que la partie dudit rapport de la Commission

certain streets, the same being Nos. 17 and 18 of the order of the day for the present meeting.

12.—Ald. ROBILLARD moved, seconded by Ald. L. A. LAPOINTE

"Whereas the erection of a wharf at St. Helen's Island is in the public interest, in view of the fact that said Island is visited every summer by over 1-2 million persons.

"Whereas the Dominion Government, by erecting such wharf, would render an invaluable service to the whole of the population of the Island of Montreal.

And it was

Resolved: That the Federal Government be requested to have the wharf in question constructed and to vote the funds required for such purpose, as per report prepared, in 1907, by the engineers of the Department of Public Works. And that the members of Parliament representing the several Montreal divisions, and the Hon. Senator L. O. David, be requested to support before the Federal authorities the above demand of the City of Montreal.

MOTIONS.

13.—By Ald. Martin to amend Rule 122.

14.—By Ald. L. A. Lapointe for a by-law to authorize the Dominion Government to extend the post office over Fortification lane.

REPORTS.

15.—From Finance Committee, to return certain balances to Revenue account.

16.—From Finance Committee, to allow Dominion Government to extend post office over Fortification lane.

17.—From Finance Committee, to appoint Commissioners for expropriation of St. Antoine street (5th section).

18.—From Finance Committee, anent the installation of water services.

19.—From Finance Committee, anent laying of water main in streets not provided with sewers.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. SADLER, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

20.—From Finance Committee, to allow the ex-councillors of Notre-Dame-des-Neiges (now Mount Royal Ward) to retain their chairs.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. PRUD'HOMME, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

21.—From Finance Committee, referring back to Road Committee a report for a permanent sidewalk in Laval avenue.

22.—From Finance Committee, anent a report of the Road Committee for permanent sidewalks in Mance, Paris and Stanley streets.

23.—From Finance Committee, concurring in the report of the Road Committee to proceed with the annual expropriations.

24.—From Finance Committee, concurring in a recommendation of the Road Committee to construct certain sidewalks in Gray Canyon.

25.—From Finance Committee concurring in the report of the Road Committee for the construction of permanent sidewalks in St. Hubert street.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LARIVIERE, it was

Resolved: That said reports of the Finance Committee be received and adopted.

26.—From Finance Committee concurring in a report of the Road Committee for the construction of Scotch flagstone sidewalks in Mance street and Park avenue.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LARIVIERE, it was

Resolved: That the part of said report of the Finance

des Finances qui concerne la rue Mance soit de nouveau renvoyée à la Commission de la Voirie et que, ainsi amendé, ledit rapport soit reçu et adopté.

27.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie à l'effet de construire des trottoirs en asphalte Seysel dans le quartier Saint-Jacques.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin LARIVIERE, il est

Résolu: Que ledit rapport de la Commission des Finances soit reçu et adopté. (M. l'échevin Lavallée dissident).

28.—De la Commission des Finances, souscrivant aux rapports de la Commission de la Voirie et du Bureau d'Hygiène qui recommandent de construire des égouts dans (1) la rue Lenoir; (2) la rue Bercy.

29.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie qui demande un crédit de \$5,632 pour construire un trottoir en dalles de pierre du côté Ouest de l'avenue du Parc.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE appuyé par M. l'échevin LARIVIERE, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

30.—De la Commission des Finances, refusant de souscrire au rapport de la Commission de la Voirie qui recommande de construire un trottoir sur la rue St-Antoine.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin LAVALLEE, il est

Résolu: Que ledit rapport de la Commission des Finances soit reçu et adopté.

31.—De la Commission des Finances, souscrivant à une recommandation de la Commission de la Voirie pour construire des trottoirs en asphalte Seysel dans certaines rues.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin LARIVIERE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté. (M. l'échevin Lavallée dissident).

32.—De la Commission des Finances, souscrivant jusqu'à concurrence de \$500 seulement, au rapport de la Commission de Police qui demande \$1,000 pour le service secret.

33.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de Police qui demande un crédit de \$400 pour travaux en bois.

34.—De la Commission des Finances, refusant de souscrire au rapport de la Commission de Police à l'effet de payer les réclamations des cochers du square Jacques-Cartier.

35.—De la Commission des Finances, au sujet du rapport de la Commission de Police à l'effet de construire le poste No 13 et d'acheter un emplacement pour le poste No 12.

36.—De la Commission des Finances, au sujet d'un rapport de la Commission de Police concernant l'établissement d'un poste de police dans le quartier Mont-Royal.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin PROULX, il est

Résolu: Que lesdits rapports de la Commission des Finances soient reçus et adoptés.

37.—De la Commission des Finances, à l'effet d'accorder certains crédits à la Commission des Incendies et de l'Eclairage (\$6,500).

38.—De la Commission des Finances, renvoyant à la Commission des Incendies et de l'Eclairage un rapport demandant un crédit de \$25,000 à l'effet de construire une caserne de pompiers sur la rue Mill.

39.—De la Commission des Finances, refusant de souscrire au rapport de la Commission des Incendies et de l'Eclairage à l'effet d'opérer le virement d'un montant de \$50 pour augmenter le salaire de J. Taylor.

40.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission des Incendies et de l'Eclairage qui demande un crédit de \$1,680 pour 56 lampes à arc additionnelles.

41.—De la Commission des Finances, refusant de souscrire au rapport de la Commission des Incendies et de l'Eclairage qui demande un crédit de \$200 pour allocation pour loyer.

42.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission des Incendies et de l'Eclairage qui demande un crédit de \$63.25 pour soins médicaux.

Committee, concerning Mance street, be referred back to the Road Committee and that, so amended, said report be received and adopted.

27.—From Finance Committee concurring in a report of the Road Committee for the construction of Seysel asphalt sidewalks in St. James ward.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LARIVIERE, it was

Resolved: That said report of the Finance Committee be received and adopted (Ald. Lavallée dissenting).

28.—From Finance Committee, concurring in the reports of the Road Committee, and Board of Health, for the construction of sewers in (1) Lenoir street (2) Bercy street.

29.—From Finance Committee concurring in the report of the Road Committee for an appropriation of \$5,632 to construct a flagstone sidewalk on West side of Park avenue.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LARIVIERE, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

30.—From Finance Committee, declining to concur in a report of the Road Committee for the construction of a sidewalk in St. Antoine street.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LAVALLEE, it was

Resolved: That said report of the Finance Committee be received and adopted.

31.—From Finance Committee concurring in a recommendation of the Road Committee for the construction of Seysel asphalt sidewalks in certain streets.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LARIVIERE, it was

Resolved: That said report be received and adopted (Ald. Lavallée dissenting).

32.—From Finance Committee concurring, to the amount of \$500 only, in the report of the Police Committee for an appropriation of \$1,000 for secret service.

33.—From Finance Committee, concurring in the report of the Police Committee for an appropriation of \$400 for woodwork.

34.—From Finance Committee, declining to concur in a report of the Police Committee to pay claims of carters on Jacques-Cartier square.

35.—From Finance Committee, dissenting to the report of the Police Committee for the erection of No. 13 station, and the purchase of a site for No. 12 station.

36.—From Finance Committee, dissenting to a report of the Police Committee concerning the establishment of a police station in Mount Royal ward.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. PROULX, it was

Resolved: That said reports of the Finance Committee be received and adopted.

37.—From Finance Committee, to grant certain appropriations to the Fire and Light Committee (\$6,500).

38.—From Finance Committee, referring back a report of the Fire and Light Committee for an appropriation of \$25,000 for the erection of a station on Mill street.

39.—From Finance Committee, declining to concur in the report of the Fire and Light Committee to vary a sum of \$50 to increase salary of J. Taylor.

40.—From Finance Committee, concurring in the report of the Fire and Light Committee for an appropriation of \$1,680 for 56 additional arc lamps.

41.—From Finance Committee declining to concur in the report of the Fire and Light Committee for an appropriation of \$200 for rent allowance.

42.—From Finance Committee, concurring in the report of the Fire and Light Committee for an appropriation of \$63.25 for medical attendance.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin YATES, il est

Résolu: Que lesdits rapports de la Commission des Finances soient reçus et adoptés.

43.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission des Incendies et de l'Éclairage qui demande un crédit à l'effet d'envoyer des délégués à Paris et à Vienne.

Ordonné: Que lesdits rapports soient renvoyés à la Commission des Incendies et de l'Éclairage.

44.—De la Commission des Finances, refusant de souscrire au rapport de la Commission de l'Aqueduc qui demande un crédit de \$5,111 pour acheter des accumulateurs.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE appuyé par M. l'échevin LAVALLEE, il est

Résolu: Que ledit rapport de la Commission des Finances soit reçu et adopté.

45.—De la Commission des Finances, souscrivant jusqu'à concurrence de \$20,000 seulement, au rapport de la Commission de l'Aqueduc qui demande un crédit de \$30,000 pour acheter du charbon.

46.—De la Commission des Finances, refusant de souscrire, quant au présent, au rapport de la Commission de l'Aqueduc qui demande un crédit de \$32,500 pour acheter du charbon.

47.—De la Commission des Finances, accordant à la Commission de l'Aqueduc certains crédits formant un total de \$146,205.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin CLEARIHUE, il est

Résolu: Que lesdits rapports de la Commission des Finances soient reçus et adoptés.

48.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission d'Hygiène et de Statistiques qui demande un crédit de \$22,800 pour l'exécution de certains travaux.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin DAGENAIS, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

49.—De la Commission des Finances, refusant de souscrire au rapport de la Commission d'Hygiène et de Statistiques qui demande un crédit de \$2,000 pour subvention à la "League for the Prevention of Tuberculosis."

50.—De la Commission des Finances, refusant de souscrire au rapport de la Commission d'Hygiène et de Statistiques qui demande un crédit de \$20,000 pour construire des chalets de nécessité.

51.—De la Commission des Finances, refusant de souscrire au rapport de la Commission d'Hygiène et de Statistiques qui demande un crédit de \$20,000 pour construire un bain public sur l'avenue Atwater.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin LAVALLEE, il est

Résolu: Que lesdits rapports de la Commission des Finances soient reçus et adoptés.

52.—De la Commission des Finances, accordant à la Commission d'Hygiène et de Statistiques un crédit de \$1,250 pour fournitures, etc.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin DAGENAIS, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

53.—De la Commission des Finances, à l'effet d'accorder à la Commission des Marchés un crédit de \$2,000 pour l'exécution de certains travaux.

54.—De la Commission des Finances, à l'effet d'accorder à la Commission des Marchés des crédits de \$10,000 et de \$4,100.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin LEVY, il est

Résolu: Que lesdits rapports de la Commission des Finances soient reçus et adoptés.

55.—De la Commission des Finances, au sujet du rapport de la Commission de l'Incinération recommandant la construction de nouvelles écuries.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin M. MARTIN, il est

Résolu: Que ledit rapport de la Commission des Finances soit reçu et adopté.

56.—De la Commission des Finances, refusant de sous-

crire au rapport de la Commission de l'Incinération, sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin YATES, il est

Résolu: Que ledit rapport de la Commission des Finances soit reçu et adopté.

43.—From Finance Committee, concurring in the report of the Fire and Light Committee for an appropriation to send delegates to Paris and Vienna.

Ordered: To be referred back to the Fire and Light Committee.

44.—From the Finance Committee, declining to concur in a report of the Water Committee for an appropriation of \$5,111 to purchase accumulators.

On motion of Ald L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LAVALLEE, it was

Resolved: That said reports of the Finance Committee be received and adopted.

45.—From Finance Committee, concurring, but to the amount of \$20,000, in the report of the Water Committee for an appropriation of \$30,000 to purchase coal.

46.—From Finance Committee, declining to concur, for the present, in a report of the Water Committee for an appropriation of \$32,500 to purchase coal.

47.—From Finance Committee, granting certain appropriations aggregating \$146,205 to the Water Committee.

On motion of Ald L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. CLEARIHUE, it was

Resolved: That said reports of the Finance Committee be received and adopted.

48.—From Finance Committee, concurring in the reports of the Hygiene and Statistics Committee for an appropriation of \$22,800 for certain works.

On motion of Ald L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. DAGENAIS, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

49.—From Finance Committee, declining to concur in a report of the Hygiene and Statistics Committee for an appropriation of \$2,000, as a subsidy, for the League for the Prevention of Tuberculosis.

50.—From Finance Committee, declining to concur in a report of the Hygiene and Statistics Committee for an appropriation of \$20,000 to construct lavatories.

51.—From Finance Committee, declining to concur in a report of the Hygiene and Statistics Committee for an appropriation of \$20,000 to construct a public bath on Atwater avenue.

On motion of Ald L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LAVALLEE, it was

Resolved: That said reports of the Finance Committee be received and adopted.

52.—From Finance Committee, granting an appropriation of \$1,350 to the Hygiene and Statistics Committee for supplies, etc.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. DAGENAIS, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

53.—From Finance Committee, to grant an appropriation of \$2,000 to the Market Committee for certain works.

54.—From Finance Committee, to grant appropriations of \$10,000 and \$4,100 to the Market Committee.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LEVY, it was

Resolved: That said reports of the Finance Committee be received and adopted.

55.—From Finance Committee, anent the report of the Incineration Committee for the construction of new stables.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. M. MARTIN, it was

Resolved: That said report of the Finance Committee be received and adopted.

56.—From Finance Committee, declining to concur in

crire au rapport de la Commission de l'Incineration qui demande un crédit de \$500 pour publier le règlement No 326.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin LAVALLEE, il est

Résolu: Que ledit rapport de la Commission des Finances soit reçu et adopté.

57.—De la Commission des Finances, accordant un crédit de \$17,167.50 à la Commission des Parcs et Traverses pour certains travaux.

58.—De la Commission des Finances, accordant un crédit de \$2,022.50 à la Commission des Parcs et Traverses pour certains travaux.

59.—De la Commission des Finances, au sujet de la recommandation de la Commission des Parcs et Traverses pour la reconstruction de la terrasse du parc Bellerive.

60.—De la Commission des Finances, au sujet de la recommandation de la Commission des Parcs et Traverses pour certains travaux d'amélioration à l'île Ste-Hélène.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin ROBILLAD, il est

Résolu: Que lesdits rapports de la Commission des Finances soient reçus et adoptés.

61.—De la Commission des Finances, refusant de souscrire à un rapport de la Commission de l'Hôtel de Ville qui demande un crédit de \$700 pour acheter un tableau de M. Georges Delfosse.

62.—De la Commission des Finances, refusant de souscrire à un rapport de la Commission de l'Hôtel de Ville qui demande un crédit de \$3,000 pour faire préparer un plan d'agrandissement de l'hôtel de ville.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin SADLER, il est

Résolu: Que lesdits rapports de la Commission des Finances soient reçus et adoptés.

62½.—De la Commission des Finances, mettant un crédit de \$2,000 à la disposition de la Commission spéciale *re* conduits souterrains, pour certaines fins.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin SADLER, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

63.—De la Commission de la Voirie, soumettant une offre de la "Montreal Street Railway Co." pour l'enlèvement de la neige de certaines rues.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin LARIVIERE, il est

Résolu: Que le rapport de la Commission de la Voirie maintenant devant le Conseil, ainsi que tous les documents, requêtes, etc., au sujet de cette question, soient renvoyés à une Commission spéciale, composée de MM. les échevins Dagenais, Yates, O'Connell et du proposeur et du second, pour examen et rapport, et, de plus, avec instruction de conférer avec les autorités de la Cie des Tramways afin d'en arriver à un arrangement pour l'adoption d'un règlement, suivant avis donné le 23 mars dernier, pourvoyant à l'enlèvement de la neige sur certaines rues et au balayage et à l'arrosage de ces rues par la Compagnie des Tramways ainsi qu'au transport de marchandises par ladite Compagnie sur ses lignes, à certaines conditions, et à l'établissement de nouvelles routes, afin que ladite Commission puisse être en position de faire rapport dans le plus bref délai possible.

64.—De la Commission de la Voirie, pour la construction d'égouts dans les rues Dufferin, Christophe-Colomb et Bélanger.

65.—De la Commission de la Voirie, demandant des crédits de \$600, de \$6,100 et de \$6,280, et à l'effet d'acquérir un terrain contigu au pont Wellington.

Renvoyé aux Commissions d'Hygiène et de Statistiques

66.—De la Commission de la Voirie, pour la construction d'égouts dans la Sixième Avenue et dans la rue Balmoral.

Renvoyé aux Commissions d'Hygiène et de Statistiques et des Finances.

67.—De la Commission de l'Aqueduc, relativement à la requête de propriétaires du quartier Ouest qui demandent un service d'eau à haute pression.

Sur proposition de M. l'échevin CLEARIHUE, appuyé par M. l'échevin LEVESQUE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

a report of the Incineration Committee for an appropriation of \$500 to publish By-law 326.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LAVALLEE, it was

Resolved: That said report of the Finance Committee be received and adopted.

57.—From Finance Committee, granting an appropriation of \$17,167.50 to the Parks and Ferries Committee for certain works.

58.—From Finance Committee, granting an appropriation of \$2,022.50 to the Parks and Ferries Committee for certain works.

59.—From Finance Committee, anent the recommendation of the Parks and Ferries Committee to reconstruct the terrace of Bellerive park.

60.—From Finance Committee, anent the recommendation of the Parks and Ferries Committee for certain improvements to St. Helen's Island.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBILLARD, it was

Resolved: That said reports of the Finance Committee be received and adopted.

61.—From Finance Committee, declining to concur in a report from the City Hall Committee for an appropriation of \$700 to purchase a painting from Mr. Geo. Delfosse.

62.—From Finance Committee, declining to concur in a report from the City Hall Committee for an appropriation of \$3,000 to prepare plans for the enlargement of the City Hall.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. SADLER, it was

Resolved: That said reports of the Finance Committee be received and adopted.

62½.—From Finance Committee, placing a sum of \$2,000 at the disposal of the special Committee *re* underground conduits for special purposes.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. SADLER, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

63.—From Road Committee submitting offer of Montreal Street Ry. Co. to remove snow from certain streets.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LARIVIERE, it was

Resolved: That the report of the Road Committee now before the Council, as well as all documents, petitions, etc., bearing on the subject, be referred to a special Committee, composed of Aldermen Dagenais, Yates, O'Connell and the mover and seconder, for examination and report, and with further instructions to confer with the authorities of the Montreal Street Ry Co., in order to arrive at an arrangement for the adoption of a by-law, as per notice given on the 23rd March last, providing for the removal of snow from, and the sweeping and watering of certain streets by the Montreal Street Ry. Co. as well as the hauling of freight by said Company over its lines, on certain conditions, and the establishment of new routes, in order that said Committee may be in position to report within the shortest possible delay.

64.—From Road Committee, for the construction of sewers in Dufferin, Christophe-Colomb and Belanger streets.

65.—From Road Committee, for appropriation of \$600, \$6,100, \$6,280 and to purchase land adjoining Wellington bridge.

Referred to Finance Committee.

66.—From Road Committee, for the construction of sewers in 6th avenue and Balmoral street.

Referred to Hygiene and Statistics, and Finance Committees.

67.—From Water Committee, on the petition of proprietors in West ward for high pressure service.

On Motion of Ald. CLEARIHUE, seconded by Ald. LEVESQUE, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

68.—De la Commission des Parcs et Traverses, relative ment à l'embellissement de la Ferme Fletcher.

Déposé sur le bureau.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin SADLER, il est

Résolu: Que le greffier de la Cité reçoive instruction d'offrir à l'Association des Architectes de la Province de Québec les remerciements de ce Conseil pour le travail que ladite Association s'est imposé et pour les plans et suggestions qu'elle a transmis à ce Conseil pour l'embellissement de la Ferme Fletcher.

69.—De la Commission des Parcs et Traverses, à l'effet d'exproprier un certain terrain appartenant à la succession Redpath.

70.—De la Commission des Parcs et Traverses, à l'effet d'augmenter le salaire de certains ouvriers.

71.—De la Commission des Parcs et Traverses, à l'effet d'ériger un restaurant dans le parc La Fontaine.

72.—De la Commission des Parcs et Traverses, à l'effet d'agrandir le square Georges-Etienne-Cartier.

73.—De la Commission des Parcs et Traverses, à l'effet de poser de la pierre de bordure le long de la rue Sherbrooke.

Renvoyés à la Commission des Finances.

Son Honneur le Maire ayant quitté la salle du Conseil, M. l'échevin N. Lapointe, maire suppléant, occupe le fauteuil de la présidence.

74.—De la Commission de l'Hôtel de Ville, demandant des crédits de \$10,481 et de \$100.

Renvoyés à la Commission des Finances.

ORDRE DU JOUR

75.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un rapport de la Commission de la Voirie, à l'effet de permettre à la Compagnie du C. P. R. de construire un embranchement,

Sur proposition de M. l'échevin LARIVIERE, appuyé par M. l'échevin O'CONNELL, il est

Résolu: Que ledit rapport soit renvoyé de nouveau à la Commission de la Voirie.

76.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération des avis de motions:

(1) De M. l'échevin L.A. Lapointe, à l'effet d'édicter un règlement relatif à l'enlèvement de la neige, etc., par la "Montreal Street Railway Co.";

(2) De M. l'échevin Lévy, à l'effet d'amender le règlement No 296 *re* marchés,

Il est

Résolu: Que le greffier de la Ville soit prié de rédiger des règlements en conséquence, de les faire imprimer et de les mettre à l'ordre du jour.

77.—Etant lu l'ordre du jour pour adopter en deuxième et troisième lectures un règlement à l'effet d'abroger le règlement No 299 *re* pain,

Le Conseil procède à l'étude dudit règlement en deuxième lecture, et

La section 1 étant lue,

M. l'échevin M. MARTIN, appuyé par M. l'échevin LAVIOLETTE,

Propose: Que la section 1 du règlement présentement devant le Conseil soit remplacée par la suivante:

"Sect. 1.—Tout pain blanc ou bis fabriqué et destiné à être vendu dans la Cité de Montréal devra être fait avec de la bonne et saine farine et cuit en gros pains de six livres ou en demi-pains de trois livres ou en quart de pains d'une livre et demie avoir-du-poids chacun, et le poids de chaque pain ne devra pas, après la cuisson, excéder de plus d'une once par livre le poids fixé par le présent règlement.

"Les dispositions du présent règlement ne s'appliqueront pas aux petits pains pesant moins d'une livre."

Et un débat s'engageant,

M. l'échevin GADBOIS, appuyé par M. l'échevin LAMOUREUX, propose en

Amendement: Que tous les mots qui suivent le mot "farine", dans la troisième ligne de la section 1, soient biffés et remplacés par les suivants:

"Le poids réglementaire des pains sera d'une livre et

68.—From Parks and Ferries Committee, in connection with the embellishment of Fletcher's field.

Laid on the table.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. SADLER, it was

Resolved: That the City Clerk be instructed to tender to the Association of Architects of the Province of Quebec, the thanks of this Council for the work they have performed and for the plans and suggestions they have transmitted to this Council, for the embellishment of Fletcher's Field.

69.—From Parks and Ferries Committee, to appropriate certain land belonging to the estate Redpath.

70.—From Parks and Ferries Committee, to increase the salary of certain laborers.

71.—From Parks and Ferries Committee to rent a restaurant in Park Lafontaine.

72.—From Parks and Ferries Committee, to enlarge George-Etienne-Cartier square.

73.—From Parks and Ferries Committee, to lay curbstone along Sherbrooke street.

Referred to Finance Committee.

His Worship the Mayor having left the Council Chamber, Ald. N. Lapointe, acting Mayor, took the chair.

74.—From City Hall Committee, for appropriations of \$10,481 and \$100.

Referred to Finance Committee.

ORDER OF THE DAY.

75.—The order of the day being read to consider a report from the Road Committee to allow the Canadian Pacific Ry Co. to construct a spur.

On motion of Ald. LARIVIERE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That said report be referred back to the Road Committee.

76.—The order of the day being read to consider motions:

(1) By Ald. L. A. Lapointe, for a by-law anent the removal of snow, etc., by the Montreal Street Ry. Co.;

(2) By Ald. Lévy, to amend By-law No. 296 *re* Markets; It was

Resolved: That the City Clerk be instructed to draft by-laws accordingly, have the same printed and place the same on the order of the day.

77.—The order of the day being read for the second and 3rd reading of a by-law to repeal by-law No. 299 *re* bread.

The Council proceeded to consider said by-law in second reading,

Section 1 being read.

Alderman M. MARTIN moved, seconded by Ald. LAVIOLETTE,

"That said section be struck and replaced by the following:

"Sect. 1.—All white or brown bread manufactured and intended to be sold in the City of Montreal shall be made of good and sound flour and baked in large loaves of six pounds or in half loaves of three pounds or in quarter loaves of one pound and a half, avoir-du-poids each, and the weight of each loaf shall not, after baking, exceed more than one ounce per pound the weight fixed by this by-law.

"The provisions of this by-law shall not apply to small loaves weighing less than one pound."

And a debate arising,

Ald. GADBOIS moved in amendment, seconded by Ald. LAMOUREUX,

"That all the words after the word "flour", in the 3rd line of Section 1, be struck out and replaced by the following:

"The weight of regular loaves of bread shall be 1 1-2

“demie (1½ livre) pour le pain riche; de deux et de quatre livres pour le pain ordinaire.

“Les pains autres que ceux du poids réglementaire devront porter une étiquette indiquant le poids exact de ces pains.

“Le pain de fantaisie pourra être d'un poids indéterminé pourvu qu'il ne pèse pas plus d'une livre.”

Et un nouveau débat s'engageant,

M. l'échevin LAVALLEE, appuyé par M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, propose en

Sous-amendement: Que ledit règlement No 299 soit amendé en y ajoutant la section suivante, après la sect. 1 :

“Sect. 1 (a) Le pain sera vendu au poids”.

Sur ce, M. l'échevin NAULT, appuyé par M. l'échevin LAMOUREUX,

Propose: Que le Conseil s'ajourne maintenant.

Le Conseil se partage:

Pour: Nault, Lamoureux—2.

Contre: L.-A. Lapointe, Larivière, Proulx, Yates, Clearihue, Lévy, M. Martin, Dagenais, Robillard, L'Espérance, Turner, Sadler, Bumbray, Gallery, Lavallée, Stearns, N. Lapointe, Leclaire, Giroux, Mercier, O'Connell, Couture, Laviolette, Gadbois, Robinson, Ward, J.-B.-A. Martin, Séguin, Marin, Duquette, Lévesque, Major, Guay, David, Roy, Mount, Fraser, Carter—38.

Ladite proposition est ainsi négativée.

Le sous-amendement de M. l'échevin Lavallée étant mis aux voix, le Conseil se partage:

Pour: L. A. Lapointe, Yates, Clearihue, Turner, Gallery, Lavallée, Giroux, Couture, Robinson, Ward, Nault, Mount, Carter, Lamoureux—14.

Contre: Larivière, Proulx, Lévy, M. Martin, Dagenais, Robillard, L'Espérance, Sadler, Bumbray, N. Lapointe, O'Connell, Laviolette, Gadbois, J.-B.-A. Martin, Séguin, Marin, Duquette, Lévesque, Major, David, Roy, Fraser—22.

Ledit sous-amendement est ainsi négativé.

Ledit amendement étant mis aux voix, le Conseil se partage:

Pour: L.-A. Lapointe, Lévy, Gallery, Giroux, Couture, Gadbois, Nault, Lamoureux—8.

Contre: Larivière, Proulx, Yates, Clearihue, M. Martin, Dagenais, Robillard, L'Espérance, Turner, Sadler, Bumbray, Lavallée, N. Lapointe, Leclaire, O'Connell, Laviolette, J.-B.-A. Martin, Séguin, Marin, Duquette, Lévesque, Major, David, Roy, Mount, Fraser, Carter—27.

Ledit amendement est ainsi négativé.

La proposition principale étant mise aux voix, le Conseil se partage:

Pour: L.-A. Lapointe, Larivière, Proulx, Lévy, M. Martin, Dagenais, Robillard, L'Espérance, Turner, Sadler, Bumbray, Gallery, N. Lapointe, Leclaire, O'Connell, Couture, Laviolette, J.-B.-A. Martin, Séguin, Marin, Duquette, Lévesque, Major, David, Roy—25.

Contre: Yates, Lavallée, Giroux, Gadbois, Nault, Mount, Fraser, Carter, Lamoureux—9.

Ladite proposition est ainsi affirmative, et il est

Résolu: En conséquence.

La section 2 étant lue,

M. l'échevin FRASER, appuyé par M. l'échevin YATES,

Propose: Que le Conseil s'ajourne maintenant.

Le Conseil se partage:

Pour: Larivière, Yates, Dagenais, Turner, Gallery, Lavallée, Stearns, Couture, Ward, Nault, Mount, Fraser, Carter, Lamoureux—14.

Contre: L. A. Lapointe, M. Martin, L'Espérance, Bumbray, N. Lapointe, Leclaire, Giroux, Mercier, Laviolette, Gadbois, Robinson, J.-B.-A. Martin, Séguin, Marin, Duquette, Lévesque, Major, Guay, David, Roy—20.

Ladite proposition est ainsi négativée.

M. l'échevin M. MARTIN, appuyé par M. l'échevin LAVIOLETTE,

Propose: Que la section 2 soit agréée.

Le Conseil se partage:

Pour: L. A. Lapointe, Larivière, Proulx, Lévy, M. Martin, Dagenais, Robillard, L'Espérance, Turner, Bumbray,

“pound for rich bread, and 2 pounds and 4 pounds for ordinary bread.

“The loaves other than regular loaves shall bear a label indicating the exact weight thereof.

“Fancy loaves may be of an indeterminate weight provided the same do not weight more than one pound.”

And a further debate arising,

Ald. LAVALLEE moved in sub-amendment, seconded by Ald. L. A. LAPOINTE,

“That by-law No 299 be amended by adding thereto the following section after Sect. 1:

“Section 1 (a).—Bread shall be sold by weight.”

Ald. NAULT thereupon moved, seconded by Ald. LAMOUREUX,

That the Council do now adjourn.

The Council divided.

Yeas: Ald. Nault and Lamoureux—2.

Nays: L. A. Lapointe, Larivière, Proulx, Yates, Clearihue, Lévy, M. Martin, Dagenais, Robillard, L'Espérance, Turner, Sadler, Bumbray, Gallery, Lavallée, Stearns, N. Lapointe, Leclaire, Giroux, Mercier, O'Connell, Couture, Laviolette, Gadbois, Robinson, Ward, J. B. A. Martin, Séguin, Marin, Duquette, Lévesque, Major, Guay, David, Roy, Mount, Fraser, Carter—38.

So it passed in the negative.

The vote being then taken on the sub-amendment of Ald. Lavallée.

The Council divided:

Yeas: L. A. Lapointe, Yates, Clearihue, Turner, Gallery, Lavallée, Giroux, Couture, Robinson, Ward, Nault, Mount, Carter and Lamoureux—14.

Nays:—Larivière, Proulx, Lévy, M. Martin, Dagenais, Robillard, L'Espérance, Sadler, Bumbray, N. Lapointe, O'Connell, Laviolette, Gadbois, J. B. A. Martin, Séguin, Marin, Duquette, Lévesque, Major, David, Roy, Fraser—22.

So it passed in the negative.

The amendment being then put.

The Council divided.

Yeas: L. A. Lapointe, Lévy, Gallery, Giroux, Couture, Gadbois, Nault and Lamoureux—8.

Nays: Larivière, Proulx, Yates, Clearihue, M. Martin, Dagenais, Robillard, L'Espérance, Turner, Sadler, Bumbray, Lavallée, N. Lapointe, Leclaire, O'Connell, Laviolette, J. B. A. Martin, Séguin, Marin, Duquette, Lévesque, Major, David, Roy, Mount, Fraser and Carter—27.

So it passed in the negative.

The main motion being then put,

The Council divided:

Yeas: L. A. Lapointe, Larivière, Proulx, Lévy, M. Martin, Dagenais, Robillard, L'Espérance, Turner, Sadler, Bumbray, Gallery, N. Lapointe, Leclaire, O'Connell, Couture, Laviolette, J. B. A. Martin, Séguin, Marin, Duquette, Lévesque, Major, David, Roy—25.

Nays: Yates, Lavallée, Giroux, Gadbois, Nault, Mount, Fraser, Carter and Lamoureux—9.

So it was carried and

Resolved: Accordingly.

Section 2 being read,

Ald. FRASER moved, seconded by Ald. YATES,

“That the Council do now adjourn.”

The Council divided:

Yeas: Larivière, Yates, Dagenais, Turner, Gallery, Lavallée, Stearns, Couture, Ward, Nault, Mount, Fraser, Carter, Lamoureux—14.

Nays: L. A. Lapointe, M. Martin, L'Espérance, Bumbray, N. Lapointe, Leclaire, Giroux, Mercier, Laviolette, Gadbois, Robinson, J. B. A. Martin, Séguin, Marin, Duquette, Lévesque, Major, Guay, David and Roy—20.

So it passed in the negative.

Ald. M. MARTIN, then moved, seconded by Ald. LAVIOLETTE,

“That section 2 be agreed to.”

The Council divided:

Yeas: L. A. Lapointe, Larivière, Proulx, Lévy, M. Martin, Dagenais, Robillard, L'Espérance, Turner, Bumbray, Gallery, N. Lapointe, Leclaire, O'Connell, J. B. A. Martin,

Gallery, N. Lapointe, Leclair, O'Connell, J.-B.-A. Martin, Séguin, Marin, Duquette, Lévesque, Major, David, Roy—22.

Contre: Lavallée, Giroux, Couture, Gadbois, Nault, Carter, Lamoureux—7.

Ladite proposition est ainsi affirmative, et il est

Résolu: En conséquence.

La section 3 étant lue, M. l'échevin LAVALLEE, appuyé par M. l'échevin COUTURE,

Propose: Que le Conseil s'ajourne maintenant.

Négative sur division des voix.

Sur proposition de M. l'échevin M. MARTIN, appuyé par M. l'échevin LAVIOLETTE, il est

Résolu: Que la clause 3 soit agréée.

La clause 4 étant lue,

M. l'échevin M. MARTIN, appuyé par M. l'échevin LAVIOLETTE,

Propose: Que ladite clause soit agréée.

Le Conseil se partage sur cette proposition.

Pour: L.-A. Lapointe, Larivière, Proulx, Lévy, M. Martin, Dagenais, Robillard, L'Espérance, Turner, Bumbray, N. Lapointe, Leclair, O'Connell, J.-B.-A. Martin, Séguin, Marin, Duquette, Lévesque, Major, David, Roy—21.

Contre: Gallery, Lavallée, Giroux, Couture—4.

M. l'échevin Lavallée soulève un point d'ordre, alléguant que ladite section ne peut être adoptée que par la majorité de tout le Conseil, soit 22 voix, le Conseil se composant maintenant de quarante-deux échevins.

Le président de l'assemblée déclare que ledit point d'ordre est fondé, et que la proposition est négative.

Sur proposition de M. l'échevin M. MARTIN, appuyé par M. l'échevin LARIVIERE,

Le Conseil s'ajourne.

L.-O. DAVID,
Greffier de la Ville.

RENE BAUSET,
Greffier-adjoint de la Ville.

COMMISSION DE L'AQUEDUC

Compte rendu de l'assemblée du 19 mai

Sont présents : MM. les échevins Clearihue, président, Marin, Lévesque, Lamoureux, Roy, Turner, Dagenais.

1.—Sont reçues les soumissions suivantes pour soupapes de 30, de 20 et de 16 pouces :

	Soupapes d'arrêt		Soupapes à coulisse		
	30"	30"	20"	16"	
	A em-boîte-ment	A bou-lons			
Drummond, McCall & Co...	\$617	\$660.	\$450.	\$170.	78.50.
R. H. Buchanan & Co.....	589.	643.	479.	184.	82.
S. Fisher.....	4 ⁷⁵ .	425.	425.	165.	86.
Canadian Fairbanks Co.....	582.	630.	458.75	199.	84.75
The Garth Co.....	825.	825.	450.	194.	87.25
L. H. Gaudry & Co.....	678.	678.	588.	214.	91.

Résolu: De renvoyer ces soumissions au surintendant avec prière de faire rapport.

2.—M. l'échevin Duquette se présente devant la Commission et demande d'approvisionner d'eau les citoyens résidant dans la partie récemment annexée du quartier St-Denis.

Après quelque discussion, il est

Résolu: D'autoriser le surintendant à poser une conduite maîtresse à la borne-fontaine, dans Villeray, afin que les charretiers puissent obtenir l'eau pour approvisionner lesdits citoyens.

3.—MM. les échevins David et Guay se présentent devant la Commission et demandent que la "Montreal Water & Power Co." soit requise de poser les tuyaux nécessaires sur les côtés Est et Ouest du square Georges-Etienne Cartier, entre les rues Notre-Dame et Ste Emilie, quartier St-Henri, attendu que les propriétaires veulent bâtir et n'ont pas d'eau.

Sur proposition de M. l'échevin Lévesque, il est

Résolu: Que le surintendant écrive à ladite Compagnie et lui demande de poser les tuyaux requis.

Séguin, Marin, Duquette, Lévesque, Major, David and Roy—22.

Nays: Lavallée, Giroux, Couture, Gadbois, Nault, Carter and Lamoureux—7.

So it was carried and

Resolved: Accordingly.

Section 3 being read,

Ald. LAVALLEE moved, seconded by Ald. COUTURE,

"That the Council do now adjourn."

Lost on division.

On motion of Ald. M. MARTIN, seconded by Ald. LA VIOLETTE, it was then

Resolved: That clause 3 be agreed to.

Clause 4 being read,

Ald. M. MARTIN moved, seconded by Ald. LAVIOLETTE,

"That said clause be agreed to."

The Council divided thereon:

Yeas: L. A. Lapointe, Larivière, Proulx, Lévy, M. Martin, Dagenais, Robillard, L'Espérance, Turner, Bumbray, N. Lapointe, Leclair, O'Connell, J. B. A. Martin, Séguin, Marin, Duquette, Lévesque, Major, David and Roy—21.

Nays: Gallery, Lavallée, Giroux and Couture—4.

Ald. Lavallée raised a point of order contending that a majority of the whole Council was required to adopt said section, viz. :22, inasmuch as the Council was actually composed of 42 members.

The presiding member, ruled that said point of order was well taken and declared said motion lost.

On motion of Ald. M. MARTIN, seconded by Ald. LARIVIERE,

The Council adjourned.

L. O. DAVID,
City Clerk.

RENE BAUSET,
Asst. City Clerk.

WATER COMMITTEE

Report of meeting held the 19th of May.

Present: Ald. Clearihue, chairman, Marin, Roy, Levesque, Turner, Lamoureux, Dagenais.

1.—The following tenders were received for 30, 20 and 16 inch Valves:

	30" Check Valves		Gate Valves		
	Hub ends	Flange ends	30"	20"	16"
Drummond McCall & Co...	\$617.	\$660.	\$450.	\$170.	78.50
R. H. Buchanan & Co.....	589.	643.	479.	184.	82.
S. Fisher.....	425.	425.	425.	165.	86.
Canadian Fairbanks Co.....	582.	630.	458.75	199.	84.75
The Garth Co.....	825.	825.	450.	194.	87.25
L. H. Gaudry & Co.....	678.	678.	588.	214.	91.

Resolved: To refer the tenders to the Supt. for a report.

2.—Ald. Duquette appeared before the Committee in regard to supplying the residents with water in the new annexed part of St. Denis Ward.

After some discussion it was :

Resolved: To authorize the Supt. to place a man at the hydrant in Villeray so that carters may obtain water to supply the said residents.

3.—Aldermen David and Guay appeared before the Committee and asked that the Montreal Water & Power Coy. be requested to lay the necessary pipes on the East & West side of Geo.-Etienne Cartier Sqr. between Notre Dame and St. Emelie st., St. Henri Ward, as the proprietors wished to build,

On motion of Ald Levesque, it was

Resolved: That the Superintendent write the above Company asking them to lay the pipes as requested.

4.—Soumise et lue une lettre de "John McDougall Cal. Iron Works Co.", offrant de reprendre les deux accumulateurs ordonnés par le surintendant.

Résolu : Que le secrétaire accuse réception de ladite offre et l'accepte.

5.—*Résolu* : De présenter au Conseil un rapport demandant un crédit de \$5,300 pour l'achat et la pose de deux accumulateurs pour les machines à vapeur No. 1 et 2.

6.—Soumise et lue une lettre de M. Patrick McGovern, entrepreneur de la conduite latérale, demandant un paiement partiel en acompte sur les déboursés préliminaires effectués en rapport avec son entreprise.

Soumis en même temps le rapport suivant du surintendant indiquant les travaux exécutés, etc. par M. McGovern jusqu'à date :

* * *

Montréal, 19 mai 1908.

Etat des travaux exécutés à date dans l'entreprise de la construction de la conduite.

Excavation du roc, environ 6,491 vgs. c à \$2.00.....	\$12 982.00	
Excavation des cailloux, environ 507 vgs. c. à \$0.75.....	380.00	
Conduite, environ 300 pds lin. à \$21.25	6,375.00	
	<u>\$19,737.00</u>	
Moins 15 p.c. de retenue suivant le cahier des charges.....	2,960.00	\$16,777.00
Moins le montant déjà payé en acompte.....		<u>3,159.00</u>
		\$13,618.00
Excavation dans la terre, environ 23,348 vgs. c. à \$0.50.....	\$11,674.00	
Moins 50 p.c. de réduction	5,837.00	5,837.00
		<u>\$19,455.00</u>

GEO. JANIN,
Surintendant de l'Aqueduc.

* * *

Après sérieuse considération du rapport ci-dessus, M. l'échevin Lévesque propose, et il est

Résolu : Vu le rapport du surintendant, qu'un montant de \$20,000 soit payé à M. McGovern en acompte.

7.—Soumise et lue une lettre de M. Isaac Laurin re borne-fontaine brevetée qu'il désirerait faire adopter par le service de l'Aqueduc.

Résolu : De la renvoyer au service des Incendies.
Ajournement.

FRANK DOWD,
Secrétaire.

CONSEIL MUNICIPAL

ASSEMBLEE SPECIALE DU 26 MAI

ORDRE DU JOUR

Présentation de rapports par les Commissions.

REGLEMENTS

1. 2me et 3me lectures d'un règlement abrogeant le règlement No. 299 re pain. (Martin, M.) 17 Fév.—*imprimé.*)
2. 2me et 3me lectures d'un règlement à l'effet de permettre à la Cie du chemin de fer des Comtés du Sud de pénétrer dans la ville. (Martin J. B. A.) (17 Fév. *imprimé.*)
3. 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement amendant le règlement No. 270. concernant la voirie. (N. Lapointe) (17 Fév.—*imprimé.*)
4. 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement à l'effet de nommer une Commission consultative. (Larivière.) (17 Fév.—*imprimé.*)
5. 1re, 2me et 3me lectures règlement amendant le règlement No. 33 re chiens. (Guay.) (21 Fév.—*imprimé.*)

4.—Submitted and read a letter from the John McDougall Cal Iron Work Co., offering to take back the two accumulators ordered by the Superintendent.

Resolved: that their offer be received and acknowledged by the secretary.

5.—*Resolved*: To report to the Council asking for an appropriation of \$5,300 for the purchase and placing in position of two accumulators for Steam Engine No. 1 and 2.

6. Submitted and read a letter from Mr. Patrick McGovern, contractor for the lateral conduit, asking for part payment on account of the preliminary outlay in connection with his work.

Also submitted the following report from the Superintendent showing the amount of work done, etc., by Mr. McGovern to date :

* * *

Montreal, May 19th, 1908

Statement of work executed to date on the construction of conduit.

Rock about.....6,491 c. yds. at \$2.00	\$12,982.00	
Boulders about... 507 " at .75	380.00	
Conduit about... 300 lin. ft. at \$21.25	6,375.00	
	<u>\$19,737.00</u>	
Less 15 p.c. retained as per specification	2,960.00	\$16,777.00
Less amount previously paid on account		<u>3,159.00</u>
		\$13,618.00
Earth about....23,348 C. yds. at \$0.50	\$11,674.00	
Less 50 p.c. deduction	5,837.00	5,837.00
		<u>\$19,455.00</u>

GEO. JANIN,
Supt. M. W. W.

* * *

After due consideration of the above report Ald. Lévesque moved, and it was :

Resolved : That \$20,000 be paid Mr. McGovern on account of the said report of the Superintendent.

7.—Submitted and read a letter from Mr. Isaac Laurin re patent hydrant that he wishes the department to adopt.

Resolved : To refer it to the Fire Department.

FRANK DOWD,
Secretary.

Adjourned.

CITY COUNCIL

SPECIAL MEETING, 26th OF MAY

ORDER OF THE DAY.

Presentation of reports by Committees.

BY-LAWS

1. 2nd and 3rd reading of a by-law to repeal by-law No. 299 re bread. (M. Martin). (17th Feby—*printed*)
2. 2nd and 3rd reading of a by-law to allow Southern Counties Ry. Co. to enter the City. (J. B. A. Martin). (17th Feby—*printed.*)
3. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 270 re roads. (N. Lapointe). (17th Feby—*printed*)
4. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law for the appointment of an Advisory Board. (Larivière). (17th Feby—*printed.*)
5. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 33 re dogs. (Guay). (21st Feby—*printed*)

6. 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement à l'effet d'établir un fonds de pension pour les employés municipaux. (Gadbois.) (21 Fév.)
7. 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement à l'effet d'établir une bibliothèque publique. (Mercier.) (21 Fév.—*imprimé.*)

RAPPORTS

8. *Voirie.*—Pour effacer les lignes homologuées de la rue LeRoyer. (9 Mars.)
9. *Voirie.*—Pour effacer la ligne homologuée de la rue St-Jean Baptiste. (9 Mars.)

MOTION

10. *Dagenais.*—Pour amender et codifier les règlements relatifs à l'hygiène. (9 Mars.)

REGLEMENTS.

11. 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement *re* bibliothèque technique. (Lévy.) (2 Mars.—*imprimé.*)
12. 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement à l'effet de constituer une commission d'ingénieurs *re* conduits. (Lapointe, L. A.) (2 Mars.—*imprimé.*)
13. 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement amendant le règlement No. 260 *re* édifices. (Leclaire.) (2 Mars.—*imprimé.*)
14. 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement amendant le règlement No. 344 *re* entretien des trottoirs pendant l'hiver. (Lavallée.) (2 Mars.)

MOTIONS.

15. *Proulx.*—Pour amender le règlement No. 50 *re* voitures (23 Mars.)
16. *Yates.*—Pour amender le règlement No. 260 *re* édifices publics. (23 Mars.)
17. *Yates.*—Concernant le règlement relatif aux édifices sur certaines rues. (23 Mars.)
18. *Carter.*—Pour nommer un agent qui sera chargé de faire les achats en général. (23 Mars.)
19. *Sadler.*—Pour amender le règlement No. 210 *re* Cie des Tramways. (30 Mars.)
20. *Lapointe, L. A.*—Pour un règlement à l'effet de permettre à la compagnie "Star Publishing Co." d'établir une passerelle au-dessus de la ruelle des Fortifications. (30 Mars.)

RAPPORTS

21. *Police.*—*Re* port illégal d'armes. (6 Avril)
22. *Hôtel de Ville.*—Pour agrandir le bureau des estimateurs. (6 Avril.)
23. *Commission Spéciale de Législation.*—Pour amender l'Art. 344 de la Charte de la Ville. (6 Avril.)

MOTIONS

24. *Martin M.*—Pour la nomination d'une Commission Royale pour tenir une enquête sur l'administration des différents départements. (6 Avril.)
25. *Couture.*—Pour permettre à J. H. Nault de poser des fils électriques. (13 Avril.)
26. *Lapointe, L. A.*—Pour codifier les différents règlements *re* taxes. (13 Avril.)

RAPPORT

27. *Voirie.*—Pour permettre à la Cie. "Central Light, Heat & Power Co." de faire des excavations dans la rue St-Pierre. (13 Avril.)

MOTIONS

28. *Lapointe, N.*—*Re* enquête sur l'administration du département de Police. (21 Avril.)
29. *Carter.*—*Re* enquête sur l'administration du département de Police. (21 Avril.)
30. *Larivière.*—Pour abroger la clause 102a des règles du Conseil. (21 Avril.)
31. *Lévy.*—Pour amender le règlement No. 370. (21 Avril.)
32. *Dagenais.*—Pour donner à l'Institut Mackay avis d'évacuer certaines pièces que cet institut occupe dans l'Hôtel-de-Ville. (21 avril.)
33. *Martin, M.*—Pour acquérir les vieux cimetières sur l'Avenue Papineau. (21 Avril.)

6. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to establish a civic pension fund. (Gadbois). (21st Feby.)
7. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law for the establishment of a public library. (Mercier). (21st Feby—*printed.*)

REPORTS

8. *Road.*—To erase homologated lines of LeRoyer street. (9th March.)
9. *Road.*—To erase homologated lines of St. Jean Baptiste street. (9th March.)

MOTION

10. *Dagenais.*—To amend and codify the by-laws *re* health. (9th March.)

BY-LAWS

11. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law *re* technical library. (Lévy). (2nd March—*printed.*)
12. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law for a Board of Engineers *re* Conduits. (L. A. Lapointe). (2nd March—*printed.*)
13. 1st, and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 260 *re* buildings. (Leclaire). (2nd March. — *printed.*)
14. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 344 *re* care of sidewalks during winter. (Lavallée). (2nd March.)

MOTIONS

15. *Proulx.*—To amend by law No. 50 *re* vehicles. (23rd March.)
16. *Yates.*—To amend by-law No. 260 *re* public buildings. (23rd March.)
17. *Yates.*—Anent the by-law *re* buildings on certain streets. (23rd March.)
18. *Carter.*—To appoint a general purchasing agent. (23rd March.)
19. *Sadler.*—To amend by-law No. 210 *re* Montreal St. Ry. Co. (30th March.)
20. *Lapointe, L. A.*—For a by-law to allow the Star Publishing Co. to erect bridge over Fortification Lane. (30th March.)

REPORTS

21. *Police.*—*Re* illegal carrying or keeping of arms. (6th April.)
22. *City Hall.*—For the extension of the Assessors' office. (6th April.)
23. *Special on Legislation.*—To amend Art. 344 of the City Charter. (6th April.)

MOTIONS

24. *Martin, M.*—For a Royal Commission to investigate the different departments. (6th April.)
25. *Couture.*—To allow J. H. Nault to string electric wires. (13th April.)
26. *Lapointe, L. A.*—To codify the different by-laws *re* taxes. (13th April.)

REPORT

27. *Road.*—To allow Central Light, Heat & Power Co. to excavate St. Peter Street. (13th April.)

MOTIONS

28. *Lapointe, N.*—*Re* Police investigation. (21st April.)
29. *Carter.*—*Re* Police investigation. (21st April.)
30. *Larivière.*—To repeal rule 102a of the rules of Council. (21st April.)
31. *Lévy.*—To amend by-law No. 370. (21st April.)
32. *Dagenais.*—To notify Mackay Institute to vacate rooms in the City Hall. (21st April.)
33. *Martin, M.*—To acquire old cemeteries on Papineau Ave. (21st April.)

RAPPORT

34. *Police*.—Pour accorder un permis pour l'établissement d'une salle de tir sur la rue Ste-Catherine. (21 Avril.)

MOTIONS

35. *Gadbois*.—Pour renvoyer à la Commission des Finances certains rapports de la Commission de la Voirie. (27 Avril.)
36. *Ward*.—Pour abroger résolution *re* gages et heures de travail des journaliers. (27 Avril.)

RAPPORTS

37. *Incendies et Eclairage*.—Pour ne pas permettre à la Cie S. Carsley de construire une écurie sur la rue Victoria. (27 Avril.)
38. *Finances et Police*.—Au sujet de la nomination d'un 3ème recorder. (4 Mai.)
39. *Voirie*.—Pour permettre à la Cie du Pacifique Canadien de construire un embranchement. (11 mai.)

MOTIONS

40. *Lévy*.—Pour amender le règlement No. 129 *re* abattoirs. (11 mai.)
41. *Lévesque*.—Pour permettre à MM. A. E. Robert *et al* de fournir l'électricité. (11 mai.)
42. *Mercier*.—*Re* effacement des lignes des rues Saint-Dizier et Saint-Jean-Baptiste. (11 mai.)
43. *Martin, M.*—Pour amender la règle No. 122. (18 Mai.)
44. *Lapointe, L. A.*—Pour un règlement à l'effet d'autoriser le Gouvernement du Dominion à construire l'aile projetée au Bureau de Poste, au-dessus de la ruelle Fortification. (18 Mai.)

REGLEMENTS

45. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement au sujet de l'enlèvement de la neige, par la Compagnie des Tramways. (Lapointe, L. A.) (23 Mars.)
46. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement pour amender le règlement No. 296, concernant les marchés. (Lévy.) (23 Mars.)

L. O. DAVID,
Greffier de la Cité.

REPORT

34. *Police*.—To grant permit for a shooting gallery on St. Catherine St. (21st April.)

MOTIONS

35. *Gadbois*.—To refer to the Finance Committee certain reports of the Road Committee. (27th April.)
36. *Ward*.—To repeal resolution *re* wages and working hours of laborers. (27th April.)

REPORTS

37. *Fire and Light*.—Not to allow the S. Carsley Co. to erect a stable on Victoria street. (27th April.)
38. *Finance and Police*.—On the appointment of a third Recorder. (4th May.)
39. *Road*.—To allow C. P. Ry Co. to construct a spur. (11th May.)

MOTIONS

40. *Lévy*.—To amend by-law No. 129 *re* abattoirs. (11th May.)
41. *Lévesque*.—To allow Messrs. A. E. Robert *et al* to supply electricity. (11th May.)
42. *Mercier*.—*Re* erasure of lines of St. Dizier and St. Jean Baptiste streets. 11th May.
43. *Marin, M.*—To amend Rule 122. (18th May.)
44. *Lapointe, L. A.*—For a by-law to authorize the Dominion Government to extend the Post Office over Fortification Lane. (18th May.)

Y-LAWS

45. 1st, 2nd and 3rd reading of a by law anent the removal of snow, etc., by Montreal St. Ry. (L. A. Lapointe.) (23rd March.)
46. 1st, 2nd and 3rd reading of a by law to amend by-law No. 296 *re* Markets. (Lévy.) (23rd March.)

L. O. DAVID,
City Clerk.



SERVICE des INCENDIES

Soumissions pour Pompe à Incendie

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et portant à l'endos la suscription "*Soumission pour pompe à incendie*", seront reçues jusqu'à lundi, le 15 juin prochain, à midi, pour une pompe à incendie d'une capacité de 1,000 gallons impériaux à la minute.

Le cahier des charges et tous les renseignements dont on aura besoin pourront être obtenus au bureau du chef du service des Incendies, hôtel de ville, entre 9 heures du matin et 5 heures de l'après-midi. Les prix soumis pour cet appareil devront inclure la livraison, tous frais payés.

Un chèque certifié de \$650, payable à l'ordre du trésorier de la Cité, devra être déposé entre les mains de ce dernier. Chaque soumissionnaire recevra un certificat de tel dépôt, et ce certificat devra accompagner les soumissions remises au greffier de la Cité.

Les soumissions seront ouvertes par le greffier de la Ville en présence des intéressés à la première séance de la Commission des Incendies et de l'Eclairage qui suivra leur réception.

La Commission ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune autre des soumissions reçues.

L. O. DAVID,
Greffier de la Cité.

BUREAU DU GREFFIER DE LA CITÉ,
HÔTEL DE VILLE,
Montréal, le 21 mai 1908.



FIRE DEPARTMENT

TENDERS for STEAM FIRE ENGINE

SEALED TENDERS, addressed to the undersigned and endorsed, "*Tender for a steam fire engine*", will be received up to noon, Monday the 15th June next, for one steam fire engine of a capacity of 1000 imperial gallons per minute.

Specifications and any information concerning the above steam fire engine, can be obtained at the office of the chief of the Fire Department, City Hall, between the hours of 9 a.m. and 5 p.m. The prices submitted for the above apparatus to include delivery, all charges paid.

A certified cheque of \$650 shall be deposited with the Treasurer, payable to his order. Each tenderer shall receive a certificate of such deposit, and this certificate shall accompany the tenders delivered to the City Clerk.

The tenders will be opened by the City Clerk, in the presence of interested parties, at the first meeting of the Fire and Light Committee following the reception of said tenders.

The Committee does not bind itself to accept the lowest or any tender submitted.

L. O. DAVID,
City Clerk.

CITY CLERK'S OFFICE,
CITY HALL,
Montreal, May 21st 1908.



EGOUTS

SERVICE de la VOIRIE

AVIS PUBLIC est par le présent donné que l'on se propose de construire immédiatement des égouts dans les rues ou sections de rues suivantes, savoir:

RUE BERCY (autrefois rue DeLévis) de la rue Hochelaga à la rue Sherbrooke, quartier Hochelaga.

RUE LENOIR (autrefois rue St-Paul), de l'extrémité de l'égout actuel vers le Nord, 50 pieds environ, quartier St-Henri.

Les propriétaires qui désirent faire des raccordements devront en donner avis à l'inspecteur de la Ville sans retard, car une fois l'égout construit, ils devront se procurer un permis et déposer un certain montant d'argent pour couvrir le coût approximatif du raccordement.

Toutes réclamations pour égouts existants déjà dans lesdites rues ou parties de rues, devront être produites au bureau de l'inspecteur de la Voirie, sous deux mois après l'achèvement du nouvel égout.

Toutes informations se rapportant aux égouts que l'on doit construire seront fournis au bureau de l'inspecteur de la Ville.

Le tout suivant le règlement No 298, concernant les égouts.

JOHN-R. BARLOW,
Inspecteur de la Ville.

BUREAU DE L'INSPECTEUR DE LA CITÉ,
HÔTEL DE VILLE,
Montréal, 22 mai 1908.



SEWERS

ROAD DEPARTMENT

PUBLIC NOTICE is hereby given that it is proposed to construct sewers in the undermentioned streets or sections of streets namely:

BERCY STREET (Formerly De Lévis street)—From Hochelaga street to Sherbrooke street in Hochelaga ward.

LENOIR STREET (Formerly St. Paul street)—From end of existing sewer to a point about 50 feet North in St. Henry ward.

The proprietors wishing connections must notify the City Surveyor at once, as after sewers are completed, permit must be taken out and sum deposited to cover estimated cost of such connections. Claims for existing sewers in said streets must be filed with the City Surveyor within two months after the completion of the new sewer.

Any information with regard to sewers to be built will be given at the office of the City Surveyor, all in accordance with By-law No. 298 concerning sewers.

JOHN R. BARLOW,
City Surveyor.

CITY SURVEYOR'S OFFICE,
CITY HALL.
Montreal, May 22nd 1908.

MUTATIONS DE PROPRIÉTÉS. *Suite.* — TRANSFERS OF PROPERTIES. *Cont.*

MONTREAL-EST

MONTREAL-EAST.

Quartier Ward.	No. d'enregistrement Registration Number.	Date de l'enregist. Date of registration.	Date du Contrat Date of Deed.	Vendeur Vendor.	Acquéreur. Purchaser.	No. du Cadastre Cadastral Number.	Etendue.—Area.	Rue Street.	Genre.—a.—Descrip.	Prix. Price.
St. Louis....	71934	11 mai 1968..	6 mai 1968	Mrs. M. White.....	B. & L. Schacter.....	223.....	10758	166 à 172 City Hall Ave.	B	24500 00
do	71936	11 " "	28 avril "	J. Blacklock.....	R. Forget et al.....	902-135-4, 902-88-3, 902-135-5, 902-87-3, 902-135-6, 902-86-4, 902-135-7, 902-85-4, 902-135-8, 902-84-2, 902-135-9, 902-83-2... 902-83-1, 902-84-1, 902-82-3, 902-85-1.... ½ de 644.....	1754 1407	93 à 101 Cadieux	B	400 00
do	71937	11 " "	5 mai "	do	do		16410	Pine Ave.....	L	20000 00
do	71938	11 " "	4 " "	M. Ozaronsky.....	J. Levine.....		1754	Sanguinet....	L	1806 75
Lafontaine..	71941	11 " "	9 " "	Vve Ls Labonté.....	J. A. Lapierre.....	897.....	1345	184 St. Elizabeth 376 à 380	B	400 00
do	71943	12 " "	6 " "	Vve P. Valiquette....	J. D. Gauthier.....	1211-2.....	2184	St. Timothé... 37 à 39 Chevrier.	B	2000 00
St. Louis....	71951	13 " "	11 " "	S. Rosenthal.....	H. Kieffer.....	½ N. O. 955.....	1080	5 Mentana.....	B	7000 00
do	71956	13 " "	11 avril "	Dme H. A. A. Brault..	J. H. Nault.....	900-33, 32a, 31c. Pt. S. E. 17-971	2970	602 Cadieux....	B	2100 00
do	71960	13 " "	8 mai "	Le Protonotaire.....	L. Daly Sr.....	et No 16.....	1725	16 Car. St. Louis. 244 à 246	B	9000 00
do	71961	13 " "	8 " "	do	do	971 pt 15.....	1725	Colonial.....	B	2700 00
St. Jacques..	71965	14 " "	25 sep. 1907	P. Forbes.....	O. de Bellefeuille...	530-3.....	1644	236 à 238 do 35 à 39	B	2965 00
Lafontaine..	71979	15 " "	9 mai 1908	Vve A. Crevier.....	J. T. Primeau.....	1154-8.....	2650	St. Christophe 430 à 432	B	8287 50
St. Laurent.	71983	15 " "	27 sep. 1907	Vve W. G. Hill.....	Mrs. G. M. Paterson..	171-5, 171-9.....	4549	241 Montcalm....	B	3500 00
do	71984	15 " "	28 avr. 1908	Mrs. G. M. Paterson..	E. Earl.....	171-9.....	2244	Bleury & Lot..	B	2500 00
Papineau...	71985	15 " "	31 mars "	L. A. Brien.....	J. A. Brien.....	½ de 192.....	7956	Bleury.....	L	3927 00
St. Louis....	71986	15 " "	21 avril "	A. J. H. St. Denis....	E. C. Wescott.....	908a.....	7253	Coin Brault & DeLorimier... 97 à 99	L	Consid.
do	71984	15 " "	27 " "	R. B. Stuart.....	Vve R. S. Stuart.....	869-3.....	887	Prince Arthur Colonial....	B	450 00
do	71992	16 " "	11 mai "	Le Protonotaire de M.	S. Sigler.....	Pt 971-16.....	1725	240 à 242 do 22 à 24	B	3007 50
St. Jacques..	71995	16 " "	24 avril "	Vve A. Lapierre et al.	E. Roy.....	511.....	1275	St. Christophe	B	3800 00
do	71996	16 " "	27 " "	E. Roy.....	Geo. Dupont.....	511.....	1275	do	B	5637 33

MONTREAL-OUEST

MONTREAL-WEST.

St. Joseph...	145538	11 mai 1908..	2 mai 1908	Succ. J. Ogilvie.....	N. J. Holden.....	Pt 891.....	1980	354 à 356; St-Jacques....	B	20 00 &c
St. Anne...	145541	11 " "	5 mai "	C. Johnson.....	Mrs A. Shepherd.....	433.....	2500	40 Forfor.....	B	1200 00
St. Joseph...	145550	12 " "	30 avril "	H. & H. Joseph.....	La Cité de Montréal..	Pt 216.....	327	Canning.....	L	141 97
St. George...	145561	12 " "	30 " "	The Confederation Life Association...	The Western Mfg Clothing Co.....	1146.....	18465	16 à 26 Belmont.	B	33750 00
St. André...	145553	12 " "	5 mai "	Wright & Kingan....	J. Walker.....	1684.....	3922	458a Guy.....	B	9000 00
St. George...	145557	13 " "	27 avr. "	Mrs R.H. Montgomery	R. Bartholomew.....	1884 pt. 11 & 13	2400	51 Shuter....	B	5500 00
St. Anne...	145559	14 " "	14 mai "	J. H. Amesse.....	E. C. Pratt.....	1498, 1508, 1509, 1510..	17237	142 Wellington, &c	B	\$1 & con.
West.....	145564	15 " "	7 " "	F. R. Redpath & al..	R. C. Corneil.....	207-11	3080	156 à 158 Craig, 155 Fortification.	B	25000 00
St. Joseph...	145570	16 " "	2 avril "	J. B. Martin dit Versailles.....	E. Donald.....	½ S.O. 777.....	1245	Notre Dame....	L	2090 00

a } B—Bâtisse; Building.
L—Lot; terrain vague.

P. TERRAULT,
Régistrare de la Ville.—Registrar.

Par A. SAUVÉ

PERMIS DE CONSTRUCTION.—BUILDING PERMITS.

Décernés durant la semaine finissant le 21 Mai 1908.

Issued during the week ending the 21st May, 1908.

Date.	No. du Permis. a Permit Number	Endroit.—Location		Quartier.—Ward.	Propriétaire.—Owner.	Residence — Residence	Genre.—Description.	Coût.—Cost.
		No.	Rue.—Street. No.—Cadast.					
Mai 14	602 N.		Delinelle. 1705.	St. Henri.	J. B. Baril.	Ste. Emélie.	3me cl.	\$ 2500 00
" 14	603 R.	17	Allard. 724.	St. Jacques.	F. Jacques.	317 Timothée.	"	100 00
" 14	604 N.		Marquette. 74.	St. Denis.	H. Robin.	1395 Marquette.	"	500 00
" 14	605 N.	4 & 8	Mackay. 366.	St. André.	S. D. Vallières.	1049 St. Hubert.	"	4000 00
" 14	606 N.	4 & 8	" Pt 366.	"	"	"	"	4000 00
" 14	607 N.	4 & 8	"	"	"	"	"	4000 00
" 14	608 R.	294	Stanley. Pt 1759.	St. Georges.	N. M. Birks.	294 Stanley.	2me cl.	10000 00
" 14	609 N.		Garnier. 331-253.	St. Denis.	G. Boileau.	576 Garnier.	3me cl.	1300 00
" 14	610 N.		Berthelet. 192.	St. Lawrence.	Princess Hall Co.	125 Ontario W.	2me cl.	2000 00
" 14	611 R.	113	Rose de Lima. 2634.	St. Henri.	Dudevoir H.	113 de Lima.	3me cl.	80 00
" 14	612 R.		land & St. Léon. 546.	St. Joseph.	A. Larose Jn.	10a Hermine.	"	50 00
" 14	613 N.		Marquette. 536-537.	St. Denis.	J. Demers.	371 Christophe.	"	3000 00
" 14	614 N.		"	"	"	"	"	300 00
" 15	615 R.	98	McTavish. 1797.	St. Georges.	James Ross.	Peel.	2me cl.	1000 00
" 15	616 R.	201	Knox. 331-253.	St. Gabriel.	A. Harnott.	201 Knox.	3me cl.	80 00
" 15	617 R.	456	St. Dominique. 990.	St. Louis.	Chs Denrick.	St. Lawrence.	2me cl.	3000 00
" 15	618 N.		Champlain. 238.	Papineau.	King L.	67 Champlain.	3me cl.	50 00
" 15	619 N.	1999	St. Hubert. 7-692.	St. Denis.	Héту Tancrede.	1999 St. Hubert.	3me cl.	2500 00
" 16	620 N.		Lacasse. 1715.	St. Henri.	Lecavalier Jos.	2094 St. Jacques.	"	400 00
" 16	621 R.	686	Cadieux. 941-6.	St. Louis.	Desjardins J. A.	686 Cadieux.	"	200 00
" 16	622 R.	159	Lagachetière. 175.	"	Majeau Jos.	58a Elizabeth.	"	40 00
" 16	623 N.	175	Berri. 463.	St. Jacques.	Guertin Bouchard.	175 Berri.	"	600 00
" 16	624 N.		Hogan. 1808.	Hochelaga.	Smith Jno.	320 Harbour.	"	3600 00
" 16	625 N.		Chateauguay. 838.	Gabriel.	Dulude Jos.	583 Gr. Trunk.	"	600 00
" 16	626 N.	227	Dufferin. pt. 329.	St. Denis.	Higgs C. C.	374 Huntly.	"	1700 00
" 16	627 R.	283	Dufferin. pt. 329.	"	Deschamps Jos.	283 Dufferin.	"	2000 00
" 18	628 N.		Gilford & Marquette. 213.	St. Denis.	Proulx, J. O.	338a Chambord.	2me cl.	1400 00
" 18	629 N.		Colonial Ave. 213.	St. J. Ete.	Gladu, Louis.	564 Mt.-Royal.	3me cl.	100 00
" 18	630 R.	1429	N.-Dame Ouest. 306.	St. James.	Turcot, J. U.	150 Dorchester E.	"	2000 00
" 18	631 N.		Wolfe & Craig. 306.	St. James.	Albert, Wm.	39 St-Hubert.	2me cl.	1000 00
" 18	632 N.		Dufferin. 205-5.	St. Denis.	Macdonald, W.	844 Rivard.	3me cl.	2400 00
" 18	633 N.		Gilford. 339 sub 248.	"	Renaud, C.	340a Chambord.	"	6500 00
" 18	634 N.		Duluth. 12 sub. 9a.	Duvernay.	Lachapelle, F.	Duluth & St. Hubert.	"	30 00
" 18	635 R.	412	St. Dominique. 817.	St. Louis.	Cochrane Est James.	Royal Trust Co.	2me cl.	800 00
" 19	637 R.	23	Palm. Pt. 1704.	St. Henri.	Moquin, A.	73 Palm.	3me cl.	1500 00
" 19	638 N.		Ch ristophe Colomb. 550.	St. Denis.	Fournier, A.	2053 Christo. Colomb.	"	800 00
" 19	639 N.		DeMontigny. 549.	"	Paquette, P.	322 Letourneux.	"	800 00
" 19	640 N.	1054	DeMontigny. 544.	Papineau.	Tanguay, J.	1052 DeMontigny.	"	30 00
" 19	641 N.		Ste. Philomène. 1802.	St. Henri.	J. J. Lussier.	92 St. Philippe.	3me cl.	500 00
" 19	642 N.		"	"	do	do	"	2500 00
" 19	643 R.	1292	St. André. 325-68.	St. Denis.	Bousier J.	1292 St. André.	"	40 00
" 19	644 N.	11	Lorne Crescent. 4821-21.	St. Georges.	C. E. Short.	11 Lorne Crescent.	"	100 00
" 19	645 R.	456	Rivard. 15-332.	St. J.-Bte.	Girard F. X.	1038 St. André.	"	35 00
" 19	646 N.		Eleonor. 1362.	St. Anne.	Gener. Fire Extinguisher Co.	620 St. Paul.	2me cl.	1175 00
" 19	647 N.		Bienville. 325-138.	St. Denis.	Gélimas A.	Mențana.	3me cl.	2000 00
" 19	648 N.		"	"	"	"	"	2000 00
" 20	649 N.	1489	Chaussé. 23 sub. 87.	St. Marie.	Laberge A.	1299 LaFontaine.	"	3300 00
" 20	650 R.	227	Dufferin. 23 sub. 87.	St. Denis.	Bilodeau Mde A.	227 Dufferin.	"	100 00
" 20	651 N.	1060	Notre Dame W. p. 1081.	St. Anne.	Bonner Leather Co.	1060 Notre Dame.	"	400 00
" 20	652 R.	162	St. Philippe. 1815.	St. Henri.	Archambault A.	162 St. Philippe.	"	400 00
" 20	653 N.	265	St. Antoine & Couvent. 1263.	"	Jacobs Jos.	Ste. Anne de Bellevue.	3me cl.	7000 00
" 21	654 N.	149	Joliette. 23 sub. 87.	Hochelaga.	Beliveau N.	1819 St-Catherine E.	"	750 00
" 21	655 N.	149	" 23 sub. 87.	"	"	"	"	750 00
" 21	656 R.		Boyer, Belanger. 488 sub 228 a 230.	St. Denis.	Bruchesi Mrg. R.	Archevêché.	"	500 00
" 21	657 N.	74 & 76	Union Ave. 1269 pt. C.	St. Georges.	Bible House Co.	74 Union.	2me cl.	7000 00
" 21	658 R.		Carrières. 162 sub 220 a 222.	St. Denis.	Lamothe Ed.	313 Amherst.	3me cl.	2500 00
" 21	659 N.		Marquette. 210 sub 146-147.	"	Wolopyk A.	14 Bronsons.	"	600 00
" 21	660 R.	154	Dorchester E. 207-1.	St. Louis.	Genest Mell C.	152 Dorchester E.	2me cl.	55 00
" 21	661 N.	190	Forsyth. 80 p. 174.	Hochelaga.	Messier, A.	190 Forsyth.	3me cl.	60 00
" 21	662 N.		Gauthier. 19-18 sub. 1226.	Papineau.	Sylvestre F. L.	739 Ontario Est.	"	2500 00
" 21	663 N.		St. Hubert. 7 sub. 39.	St. Denis.	Paterson Mfg. Co'y.	St-Hubert.	2me cl.	1000 00
" 21	664 R.		St. Urbain. 574-575.	St. Lawrence.	Protestant School C.	Peel St.	"	1100 00
" 21	665 R.	912	Comte. 7 s. 331.	St. Denis.	Leduc Mde. A.	1692 St-Hubert.	3me cl.	150 00

a { N.—Nouveaux édifices.—New buildings.
R.—Réparations.—Alterations.

ALCIDE CHAUSSÉ,
Inspecteurs des Edifices.—Inspector of Buildings.
Par A. D.